



COMITÉ FRANÇAIS POUR LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE



SÉMINAIRE INTERNATIONAL

TRANSFORMER LA COOPÉRATION : CHANGER DE REGARDS, CHANGER DE PRATIQUES

COOPÉRER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT
PARIS - 18, 19 ET 20 MARS 2026

Auteurs :

Agnès BELAÏD - Responsable programme Coopération
Colin BERNADAC - Assistant programme Coopération

Conception graphique :

Lucindou Tava - Chargée de communication

En partenariat
avec

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*



Fondation
de
France

REMERCIEMENTS

Nous remercions, les membres du comité de suivi du séminaire international qui se sont réunis mensuellement pendant six mois pour concevoir l'architecture du séminaire international :

- Christophe Jacqmin – IEP-Fontainebleau – Université de Paris Est-Créteil ;
- Olivier Le Masson – Grdr ;
- Florence Gning – ESSOR ;
- Julien Komi Lokokpe – Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation du Togo ;
- Djamel Sandid – PNUD Genève.

Les animateurs de la journée du 19 mars :

- Christophe Jacqmin (IEP-Fontainebleau – Université de Paris Est-Créteil), animateur principal du séminaire ;
- Français Enten (Gret) animateur de la matinée de restitution de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation ;
- Elsa Cardinal (Guinée 44), animatrice de la table ronde portant sur les dialogues et la réciprocité ;
- Sarahi Gutierrez (Batik International), animatrice de la table ronde portant sur les solidarités et les transformations sociales.

Nous remercions également les intervenant.e.s, l'équipe du Secours populaire français qui a accueilli et facilité l'organisation du séminaire international les 18 et 20 mars 2026 ainsi que l'équipe de la Division du partenariat OSC de l'Agence française de développement et celle de l'auditorium Nelson Mandela du bâtiment Le Mistral qui ont soutenu l'organisation de la journée du 19 mars 2026.

SOMMAIRE

Glossaire	4
Préambule	6
Le CFSI en quelques mots	7
Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC)	7
Le Programme CAAC par ses acteurs	8
Le séminaire international	9
Matinée du 19 mars : regards croisés sur les enseignements du Programme CAAC	10
Ouverture	11
Restitution de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation	15
Histoire et ambition	15
Méthode	16
Témoignage	18
Des effets bénéfiques et structurants	18
Transformations des postures professionnelles et militantes	19
Influence	24
Enseignements tirés	24
Réciprocité	25
Pratiques de coopération	28
Transmission	32
Échanges avec le public	33
Animation territoriale et solidarité internationale	33
Financements et réciprocité	34
Agir en réciprocité et communication	36
Après-midi du 19 mars : dialoguer en réciprocité pour transformer les territoires	39
Table ronde n°1 : comment dialoguer en réciprocité au service de nos territoires ?	40
Échanges avec le public	50
Table ronde n°2 : solidarités et transformations sociales : à quelles échelles et pour quels effets sur les politiques publiques ?	56
Échanges avec le public	69
Clôture de la journée du 19 mars	72
Clôture	73
10 initiatives de coopération pluri-acteurs de territoires à territoires	75
9 animations territoriales décentralisées	87
Livrables de capitalisation et de valorisation 2014-2026	97

GLOSSAIRE

SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

ACPA	Association cubaine de production animale
ACTAF	Association cubaine de production animale Association cubaine des techniciens agro-forestiers
AFD	Agence Française de Développement
AFDI	Agriculteurs Français et Développement International
AOC	Approches Orientées Changement
APD	Aide Publique au Développement
BIT	Bureau International du Travail
CAAC	Coopérer Autrement en Acteurs de Changement
CEDAO	Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest
CFSI	Comité Français pour la Coopération Internationale
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CGT	Confédération Générale du Travail
CIRAD	Centre de Coopération internationale et en Recherches Agronomiques pour le Développement
CIRRMA	Conférence Inter-régionale des Réseaux Régionaux Multi-Acteurs
CNDISI	Conseil National pour le Développement et la Solidarité Internationale
COCAC	Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle
CRESS	Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire
CTUA	Confederation of Trade Unions of Armenia
CUF	Cités Unies France
DCTCIV	Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères
DGM	Direction générale de la mondialisation, ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères
ECSI	Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale
ENABEL	Agence belge de coopération internationale
ESS	Economie Sociale et Solidaire
FdF	Fondation de France
FICOL	Facilité de Financement des Collectivités Territoriales
FIP	Formation et Insertion Professionnelle
FNMFFRT	Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurales du Togo
FRIO	Fonds de Renforcement Institutionnel et Organisationnel
FTCR	Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives
F3E	Réseau apprenant d'acteurs-trices de la solidarité et de la coopération internationale
GTUC	Georgia Trade Unions Confederation
La Fonda	Laboratoire d'idées du monde associatif
Grdr	Migration - Citoyenneté - Développement
Gret	Groupe de recherche et d'Echanges Technologiques
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
ITA	Institut de Technologie Alimentaire
MIN	Marché d'Intérêt National
ODD	Objectifs de développement durable
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONF	Office National des Forêts
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OSC	Organisation(s) de la société civile
PCPA	Programme Concerté Pluri-Acteurs
PSs	Pays de Savoie solidaires
SI	Solidarité Internationale
RRMA	Réseau Régional Multi-Acteurs
SPF	Secours Populaire Français
UBMAFAR	Union Béninoise des Maisons Familiales et Rurales
UNMFREO	Union Nationale des Maisons Familiales Rurales
UNSAS	Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal
URD	Groupe Urgence Réhabilitation Développement

PRÉAMBULE

LE CFSI EN QUELQUES MOTS

Le Comité Français pour la Solidarité Internationale est une plate-forme associative pluri-acteurs : ses 26 membres engagés dans la solidarité internationale sont des organisations de solidarité nationale et internationale, des organisations syndicales, ou des associations émanant de collectivités territoriales.

Trois métiers structurent son action :

- L'organisation et la gestion d'espaces collectifs de construction et de suivi de programmes ;
- La mobilisation de ressources financières ;
- L'accompagnement d'initiatives et l'animation de réseaux d'échanges, de processus continus de production de connaissances (capitalisation), de valorisation et de prise en compte du changement d'échelle.

Pour incarner sa finalité historique (défense du droit à l'alimentation et lutte contre la pauvreté et les inégalités), le CFSI articule un volet Agriculture et Alimentation et un volet Société civile et participation. Ce dernier met en œuvre, depuis plus de 20 ans, des Programmes visant à structurer et renforcer, en réciprocité les sociétés civiles dans une optique de participation aux politiques publiques. C'est dans cette démarche que s'inscrit le Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement développé au bénéfice de ses organisations membres et de leurs partenaires.

Pour en savoir plus rendez-vous sur : www.cfsi.asso.fr.

COOPÉRER AUTREMENT EN ACTEURS DE CHANGEMENT (CAAC)

Le Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC), soutenu par l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation de France (FdF), ambitionnait de contribuer aux Objectifs de développement durable (ODD) en mobilisant les membres du CFSI et leurs partenaires des solidarités locales, nationales et internationales. Pour ce faire, il a cofinancé et accompagné leurs projets de coopération(s) pluri-acteurs de territoire(s) à territoire(s) qui répondent à des enjeux communs et contribuent concrètement aux Objectifs de développement durable.

Il allie actions, accompagnement et formations, capitalisation et diffusion des pratiques et des connaissances acquises sur les territoires à l'intention des professionnels des solidarités et des habitants des territoires investis par ses membres et leurs partenaires.

Dédié à la structuration des organisations de la société civile engagées dans la lutte contre les inégalités et la pauvreté, il participe au renouvellement des pratiques de coopération en associant des acteurs de différentes natures capables de relier l'économie et le social pour agir ainsi en acteurs de changement.

Le CAAC invite les OSC membres de la plate-forme CFSI à élargir leurs partenariats en coopérant de territoire(s) à territoire(s) avec une pluralité d'acteurs issus des sociétés civiles organisées ou pas, des secteurs publics, marchands, de l'enseignement et de la recherche, en France et à l'international.

Dans le cadre de sa troisième phase, le Programme CAAC plaçait les enjeux partagés au centre de son action. Dans un monde en mutation marqué par des interdépendances croissantes, les espaces de concertation, de dialogues et d'échanges de pratiques ont été investis par les membres du CFSI et leurs partenaires et ont favorisé l'apprentissage entre pairs. Ce faisant, les alliances entre acteurs de différentes natures se sont démultipliées au service de *territoires de bien vivre*. Ces actions concrètes ont contribué et contribuent toujours à un rééquilibrage des pratiques de coopération en réciprocité qui participent au renforcement du pouvoir d'agir des habitants des territoires aux échelles locales, nationales et internationales.



Première journée du séminaire international, le 18 mars 2026, réunissant les membres du CFSI et leurs partenaires et accueillie par le Secours populaire français

LE PROGRAMME CAAC PAR SES ACTEURS

Pour donner à voir concrètement ce que signifie « coopérer autrement », le CFSI a souhaité donner directement la parole aux membres et partenaires engagés dans le programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement (CAAC). À travers une série de courtes capsules vidéo, ils et elles témoignent de leur expérience, de leur manière de vivre la coopération et de ce que le programme a apporté à leurs organisations et à leurs territoires. Ces regards croisés permettent d'incarner les principes du CAAC, tout en mettant en lumière la diversité des acteurs, des démarches et des transformations auxquelles le programme a contribué.

Découvrez leurs témoignages :



Manon Droniou

Coordinatrice de programmes



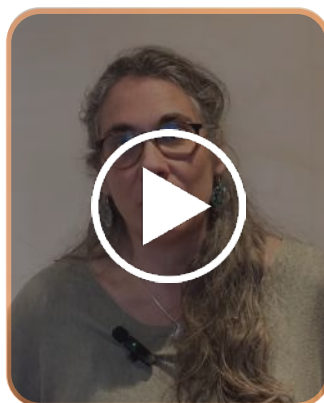
Florence Gning

Responsable Programme Agriculture



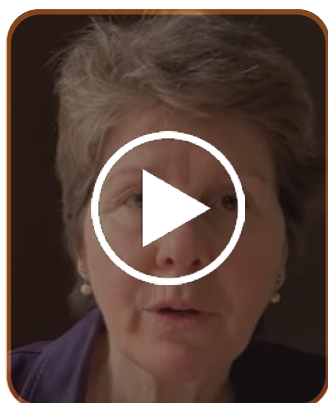
Anne-Florie Quesnel

Chargée d'appui Insertion Emploi



Magali Agosti

Directrice



Olga Alvarez

Chargée des programmes internationaux



Quentin Coquillau

Coordinateur



LE SÉMINAIRE INTERNATIONAL

C'est dans ce cadre qu'a été organisé le séminaire international du Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* (CAAC) les 18, 19 et 20 mars 2026, à Paris.

Le Programme CAAC est doté d'une gouvernance participative et c'est pourquoi la conception de l'architecture du séminaire a été confiée à un comité de suivi constitué du secrétariat du CFSI responsable de l'animation de ces réunions, de membres du CFSI et de personnes ressources externes. Olivier Le Masson (Grdr), membre du comité stratégique du Programme, Florence Gning (ESSOR), membre du CFSI et porteuse d'une Animation Territoriale Décentralisée dans le cadre du Programme, Julien Lokokpé (MFR Togo), porteur d'une initiative pilote également cofinancée par le Programme, Christophe Jacqmin (IEP de Fontainebleau – Université de Paris-Est – Créteil) et Djamel Sandid (PNUD Genève) se sont réunis mensuellement à partir d'octobre pour croiser leurs regards et bâtir l'architecture de ces trois journées.

Ce temps de rassemblement, de partage et d'échanges répondait à des objectifs internes et externes ainsi déclinés :

1. Partager les expériences et apprentissages issus de la mise en œuvre du Programme avec les membres et leurs partenaires nationaux et internationaux ;
2. Rassembler les membres et leurs partenaires pour favoriser l'impulsion de possibles alliances futures entre organisations tout en entretenant la dynamique collective du Programme et de la plateforme CFSI ;
3. Confronter cette expérience collective à d'autres expériences, la socialiser et la mettre en débat avec les professionnels des solidarités ;
4. Valoriser, en fin de phase, les organisations et les démarches engagées dans le cadre du Programme par les membres, leurs partenaires et la plateforme du CFSI auprès d'autres acteurs et bailleurs de fonds.

Accueillie par le Secours populaire français, la journée du 18 mars a été consacrée à un temps de bilan interne et a rassemblé les organisations membres du CFSI et leurs partenaires de Cuba, du Salvador, de Colombie, du Mexique, du Pérou, de Guinée, du Togo, du Sénégal, d'Arménie et de Géorgie.

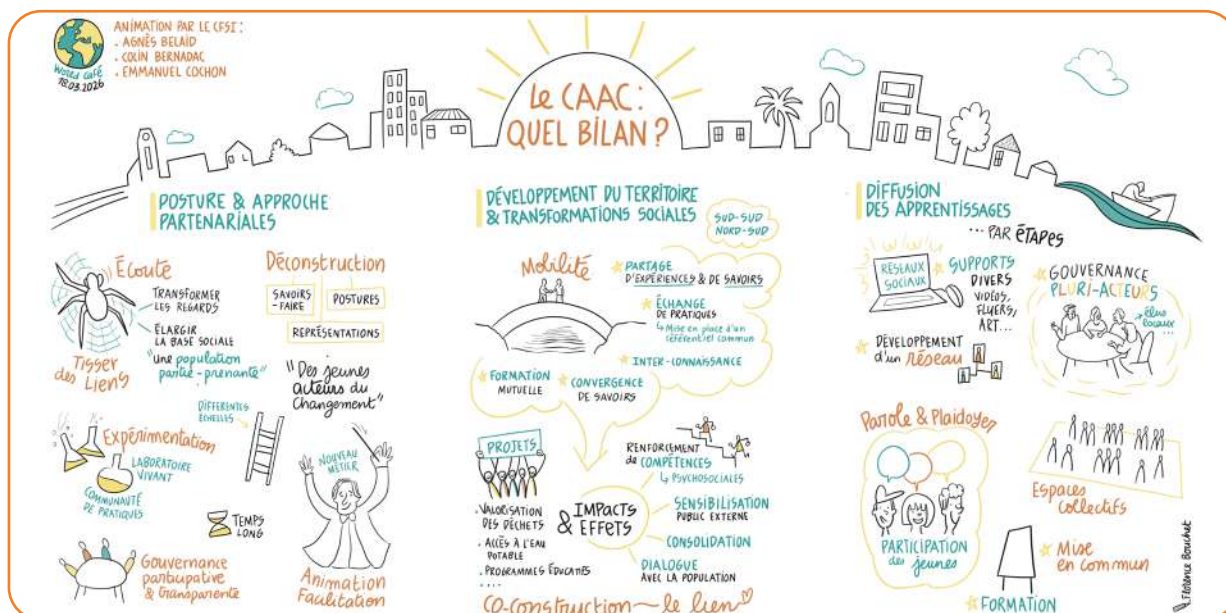
La conjoncture internationale, marquée par l'agression du Liban et la montée de l'insécurité en Haïti, n'ont hélas pas permis aux partenaires Libanais et Haïtiens de se joindre à ce temps de réflexion et de partage.

Ces actes rendent principalement compte de la journée du 19 mars 2026, accueillie par l'Agence française de développement dans l'Auditorium Nelson Mandela du Bâtiment Mistral. Cette journée, également accessible sur inscription, en visio-conférence, a rassemblé 153 participants soit 91 personnes en présentiel et 62 personnes en distanciel. Elles représentaient 84 organisations ancrées sur les quatre continents.

Cette participation, importante, témoigne de l'intérêt porté, par les acteurs des solidarités dans le monde, aux thématiques investies par le Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* et de leur pertinence.

Enfin, la journée du 20 mars a rassemblé les membres du CFSI et leurs partenaires pour une journée de bilan et de perspectives communes possibles alors même que le soutien financier du bailleur principal du Programme s'arrêtera fin octobre 2026.

Synthèse graphique de la journée du 18 mars 2026, accueillie à Paris par le Secours populaire français et qui a rassemblé les membres du CFSI et leurs partenaires.



**MATINÉE DU 19 MARS:
REGARDS CROISÉS SUR
LES ENSEIGNEMENTS DU
PROGRAMME CAAC**

OUVERTURE



Christophe Jacqmin
Animateur principal
du séminaire



Jean-Marc Pommeray



La période que nous traversons actuellement est particulière et le monde des OSC est en souffrance financière. Il est cependant toujours important de démontrer et de prendre conscience que nombre d'initiatives, à l'image du Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* évitent, par exemple, de creuser la dette démocratique et la dette environnementale tout en permettant de travailler sur le vivre-ensemble, sur notre planète, sur notre pays, sur notre ville, sur notre village, sur notre quartier. Ils sont, de fait, une source de développement, de connaissances et de savoirs partagés. Et le CAAC contribue largement à cela comme nous pourrions en prendre bonne mesure tout au long de cette journée d'échanges et de partage.

Je souhaiterais délivrer 4 messages en particulier.

En premier lieu, que le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères demeure extrêmement attentif à la préservation de la société civile et de son action. Les compétences de la société civile sont essentielles, capitales et incontournables à ce que l'on appelle désormais la *politique de solidarité et d'investissement durable*. Elle s'illustre notamment dans le cadre des grands échanges internationaux à l'image du G7 ou bien encore de la conférence *One health* organisée à Lyon. Lors de tous ces temps forts, nous faisons en sorte que la société civile soit toujours représentée et bien informée.

Je souhaiterais également réaffirmer notre attachement au guichet Initiatives I-OSC géré par l'AFD. Il a fait ses preuves. Notre délégation au sein de la Direction Générale de la Mondialisation défend ce dispositif pour qu'il continue à s'inscrire dans la durée, ce qui est un combat de tous les jours.

Nos travaux internes relatifs aux dispositions et aux procédures notamment dans le cadre du CNDIS méritent également d'être rappelés. Cette institution qui existe depuis 10 ans, a également fait ses preuves en termes de gouvernance et demeure très consensuelle dans la mesure où ses travaux concrets viennent contribuer à la réflexion générale. C'est ainsi que je participe à un groupe de travail portant sur les mutations de l'APD qui est enrichi de ses apports et des réflexions en cours.

Je rappellerai, pour conclure, un dernier point parce que je crois que pour le CFSI c'est aussi un point qui demeure important : c'est l'association de tous les partenaires dans les territoires et nous insistons pour que tous les territoires soient associés aux réflexions en cours sur la solidarité internationale.



Ouverture de la journée du 19 mars 2026 accueillie par l'Agence française de développement - Auditorium Nelson Mandela – Bâtiment Le Mistral



Initiative pilote intitulée *Coconstruire des pratiques agroécologiques pour les jeunes ruraux en valorisant les échanges interculturels* soutenue par le Programme CAAC et portée par les FNMFF du Togo en partenariat avec l'UBMAFAR et l'UNMFREO



Juliette Grundman



Le Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* s'inscrit dans une démarche pluri-acteurs. Une démarche d'animation, de dialogue, de regards croisés entre des parties prenantes vastes et très diverses. C'est une démarche qui est au cœur de l'ADN du CFSI en tant que collectif, mais c'est aussi une démarche qui fait écho à un outil que le Ministère et le dispositif Initiative OSC appuie : les Programmes Concertés Pluri Acteurs. Ce Programme a d'ailleurs été pensé et construit par le CFSI en s'inspirant des deux PCPA que le CFSI a porté en Algérie et au Congo.

Je tiens donc à saluer la qualité du travail et le dynamisme du CFSI pour animer ces réseaux, créer des espaces d'échanges entre décideurs et société civile et permettre de croiser les pratiques en alliant des actions, des projets et des études ou de la capitalisation.

Ce séminaire est d'ailleurs un événement de capitalisation important pour tirer les leçons de l'approche en réciprocité que le Programme défend. Pour l'équipe du partenariat avec la société civile de l'AFD, cette approche est particulièrement pertinente pour contribuer à repenser les postures et les modes de coopération. Ce sont autant d'apprentissages qui viennent alimenter nos réflexions sur nos modes de faire, dans un monde changeant et un secteur de la société civile en souffrance mais aussi, en transformation. Ils sont également essentiels pour nourrir la dynamique de localisation de l'aide à laquelle nous croyons fortement et qui a été prise en compte en 2022 avec l'ouverture du dispositif Initiative I-OSC aux OSC de droit local tout en promouvant, par ailleurs, des partenariats rénovés entre les OSC françaises et les OSC locales, ainsi que de plus en plus de *partenariats inversés* que l'on voit se mettre en place.

Et puis, ce sont aussi autant d'exemples de travail de façon horizontale sur des enjeux de territoire partagés en France et dans le monde avec des acteurs agissant ensemble et sur le même plan pour faire face à des défis communs. Le Programme CAAC, et cela a été dit en introduction, a aussi joué un rôle de laboratoire pour tester des pratiques et des méthodes, lancer des initiatives très variées. Je pense à l'une d'elle en particulier que j'ai eu l'occasion de visiter sur le terrain lors de mes précédentes fonctions, celle des paniers paysans du Secours populaire français et de la Canasta Campesina au Salvador. Il y a d'autres exemples, d'autres projets et la restitution de l'évaluation et les témoignages d'aujourd'hui permettront d'en saisir toute l'ampleur et toute la pertinence. L'enjeu aujourd'hui, après neuf ans d'appui par le dispositif I-OSC, est que ces dynamiques puissent se poursuivre de façon pérenne dans le temps et cet exercice de capitalisation est aujourd'hui essentiel.



Emmanuel Cochon



Nous clôturons un Programme qui a plus de 10 ans et se situe, effectivement, dans l'héritage historique du CFSI, collectif de 26 organisations, rassemblées autour de valeurs communes. Un Programme qui est au cœur de notre ADN et dont la vocation, depuis plus de 65 ans, est le rassemblement d'acteurs autour d'enjeux communs.

Chaque mot, est révélateur, *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* c'est coopérer autrement en soutenant et en accompagnant des coopérations de territoires à territoires, en rassemblant des acteurs d'identités et de façons de faire différentes. Nous sommes bien ici dans le pluri-acteurs car il s'agit de rassembler des secteurs et acteurs divers, qui s'apportent mutuellement. De créer de nouvelles alliances, des liens entre territoires mais aussi, de s'ouvrir à de nouvelles relations. Entre organisations (associations de petite, moyenne, grande taille, monde académique, secteur marchand, économie sociale et solidaire, collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État), entre enjeux, entre territoires, entre l'économie et le social. Entre le local, le national et l'international.

Coopérer autrement en questionnant les postures. Le CAAC a été l'un des pilotes en France sur ces questionnements, sur la façon de coopérer et sur le nécessaire rééquilibrage des relations entre acteurs du Nord et du Sud. Même si cette terminologie est aujourd'hui questionnée à juste titre. Ainsi ne parle-t-on plus de bénéficiaires ou d'experts mais bien de parties prenantes et l'on donne ainsi un nouveau sens au mot partenariat. Le CAAC a justement mis en place un cadre qui favorise le dialogue et les complémentarités. Un cadre ouvert où l'on a pu tester, expérimenter, valider des hypothèses de solutions sur un temps long. Long, parce que le partenariat ne peut s'inscrire que sur un temps long. Prendre le temps de faire travailler des acteurs différents, et ce faisant, se questionner sur le sens de nos démarches et sur la manière dont on le fait. C'est là, la noblesse et la plus-value de la société civile associative dans un monde de plus en plus pressé et brutal. Il faut prendre le temps de créer, d'alimenter des relations entre acteurs qui sont à la base de tout projet et programme. Il faut se connaître, se reconnaître, s'entendre : d'où l'importance de cadres de dialogues structurés autour d'enjeux communs. Après 65 ans, le pari initial du CFSI en tant qu'ensemblier/assembleur/catalyseur reste valide. L'enjeu pour nous, aujourd'hui, c'est de construire les chemins pour poursuivre cette dynamique extrêmement structurante, qui incarne la mission permanente du CFSI, un Programme identitaire et qui rassemble tous nos métiers.



Première journée du séminaire international, accueillie par le Secours populaire français, réunissant les membres du CFSI et leurs partenaires



Initiative pilote intitulée *Coopérations entre « écosystèmes ESS français et togolais sur les enjeux communs de leurs territoires soutenue par le Programme CAAC et portée par XYLM en partenariat avec STADD*



Quentin Coquillaud



XYLM est une petite association locale rennaise que je représente aujourd'hui. Au-delà, des structures, il y a des personnes et en tant que personne, je suis familier de l'écosystème du CAAC depuis 15 ans. C'est à ce titre que je vais donc intervenir.

J'ai fait mon stage de Master 1 au CFSI pour soutenir l'organisation du séminaire international du Programme *Société Civile et Participation*. L'étudiant en Master que j'étais, se posait des questions sur la solidarité internationale dont j'avais une vision un peu critique, tout du moins dans ses approches classiques. Mon stage, à l'époque déjà, m'a permis de découvrir que l'on pouvait faire autrement. D'être dans une autre posture tout en se situant dans une stratégie politique. J'ai ensuite poursuivi mon chemin et j'ai rejoint Batik International pour mon stage de Master 2 dans le cadre d'un projet soutenu par le CAAC. J'ai ensuite travaillé pour l'ADESAF qui n'était pas membre du CFSI et j'ai favorisé l'adhésion de cette organisation au CFSI. Cette structure avait besoin de questionner ses pratiques, son approche de la solidarité internationale et son approche partenariale.

J'ai ensuite quitté l'ADESAF, me suis installé à Rennes et j'ai cofondé XYLM. De fait, l'histoire de XYLM se superpose à mon histoire avec le CFSI et à ce que la plateforme m'a apporté en termes de pratiques, de posture, de réflexion sur le *comment pratiquer la solidarité internationale autrement*. C'est pourquoi nous avons créé une structure qui met au cœur de son projet associatif les questions de réciprocité et les questions de territoires. Ainsi, peut-on considérer XYLM comme un « bébé » du CFSI et du CAAC. Nous nous inscrivons, en termes de stratégies et de postures, dans cette filiation. Elle s'est notamment concrétisée dans l'initiative pilote que nous avons développée avec STADD, notre partenaire togolais. Cette démarche a rassemblé 7 acteurs bretons de l'écosystème ESS et 8 partenaires togolais. Le renforcement de capacités et la gouvernance ont ainsi été pensés et développés en réciprocité. En conclusion, je dirai que le CAAC est un Programme, cofinancé par l'AFD, mais ce sont aussi des organisations et des personnes. En fait, c'est une communauté de pratique qui existe depuis longtemps, qui s'est mutuellement beaucoup enrichie et il va falloir que l'on trouve les chemins pour la faire perdurer au-delà des financements.

— RESTITUTION DE L'ÉTUDE D'IMPACT ET DU DISPOSITIF DE CAPITALISATION

Histoire et ambition



Historicité de la démarche

Un espace d'expérimentation collaboratif et de mise en débat

- Projet commun, mais hétérogénéité marquée
- Pertinence de la démarche (retours qui réaffirment les intentions initiales)

CAAC 1 (2014-2018) : une attention aux organisations elles-mêmes, à leurs pratiques internes et à leurs postures partenariales.

CAAC 2 (2019-2022) : un travail approfondi sur les « effets miroirs » entre territoires.

CAAC 3 (2023-2026) : une réflexion plus affirmée sur la réciprocité.

Une trajectoire non linéaire, jalonnée d'essais et de réajustements avec la capacité à assumer l'expérimentation et le doute.



Commande



GRET

François Enten

Responsable de l'animation scientifique du Gret – Membre du comité de suivi de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation du Programme CAAC

J'ai rejoint le comité de suivi qui était composé de l'équipe du CFSI, de Cécile Borreil de Pays de Savoie solidaires, d'Ousmane Syll du réseau régional multi-acteurs de Bourgogne-Franche-Comté et de Bastien Engelbach de la Fonda. Nous avons cheminé ensemble depuis 2024 en nous saisissant des termes de référence de cette ambitieuse étude de capitalisation et de mesure d'impact qui va vous être restituée et qui porte sur une démarche qui s'est inscrite sur une décennie. Elle a rassemblé une multiplicité et une hétérogénéité d'acteurs à de multiples échelles et sur différents territoires à travers le monde. La partie capitalisation a été articulée avec l'évaluation des mesures d'impact. La capitalisation, dans ce cadre, visait à pouvoir rendre compte, raconter le comment et aussi le pourquoi. Ces méthodes expérimentales, conçues comme des laboratoires, ambitionnaient de transformer les modalités, les pratiques et les postures de coopération. Il s'agissait également de recueillir les récits tout en couplant cette démarche avec la seconde partie de l'exercice : pouvoir évaluer et rendre compte des effets des impacts de l'ensemble du Programme des différents outils déployés (fonds d'appui, temps de bilans

collectifs et autres espaces de rencontres et d'échanges entre pairs).

La réciprocité, érigée en valeur essentielle pour le collectif, était au cœur des grilles d'analyse pour comprendre, *in fine*, la façon dont les pratiques de coopération évoluent. C'est aussi un point indispensable à relever en tant que valeur.

Pouvoir rendre compte des effets dans la mesure d'impact s'avère complexe parce qu'elle se situe à différents niveaux. Nous sommes sur des effets transformatifs des outils déployés, de leurs usages et de la formalisation de la réciprocité, tant sur des effets transformatifs d'acteurs individuels, de leurs montées en compétences, de leur renforcement de leur pouvoir d'agir que des métiers. Mais également de l'effet transformatif à l'échelle d'une organisation ou des organisations. Ceci nous a conduit à observer, au sein même de l'organisation, comment ces montées en compétences, ces savoir-faire, ces spécificités, ces postures de réciprocité peuvent être diffusés en son sein. Cela demeure l'un des enjeux forts pour l'ensemble de nos organisations.

Comprendre comment une organisation émerge et devient un acteur de poids à l'échelle d'un territoire pour faire évoluer les décisions. Comment elle s'investit dans les espaces décisionnels de mise en pratique de projets ou de politiques publiques. Enfin, à l'échelle d'un territoire, les impacts ont probablement été les plus délicats à saisir. Cet exercice mené par Charlotte Boisteau, Stéphane

Boulc'h et Moctar Diallo avec le soutien graphique de Florence Bouchet a aussi permis de rendre compte de changements d'actions concrètes, de projets, d'activités politiques mais également, des effets en matière environnementale, sociale et écologique à l'échelle des territoires en intégrant les différentes articulations d'échelles.



Les objectifs

Rapprocher le dispositif de capitalisation et l'étude d'impact

- Faire le point sur la nature et la portée des influences du CAAC en 10 ans.
- Rendre compte des influences sur la structuration du CFSI, la gestion des connaissances collectives, les alliances pluri-acteurs et l'influence sur les politiques publiques, cadres et modalités de coopération.
- Fournir aux membres du CFSI des outils et des argumentaires leur permettant de mettre en pratique leurs visions et d'influencer les cadres institutionnels, techniques et politiques de la Solidarité Internationale (SI).
- Nourrir l'identité du CFSI comme organisation apprenante et porteuse de visions mobilisatrices.



Méthode



Charlotte Boisteau
Consultante indépendante

L'étude que nous avons menée a visé la production d'un apprentissage collectif autant que la valorisation de l'impact du Programme. Il s'agissait pour nous d'explicitier et de documenter les influences et les trajectoires de changement amenées par le Programme CAAC, qui s'inscrivait sur une décennie, à différentes échelles. Cet exercice a porté à la fois sur les effets observés au niveau des personnes impliquées et sur les transformations dans les organisations et dans les territoires. Il s'est aussi intéressé aux dynamiques collectives générées par le Programme : les modes de gouvernance, les coopérations pluri-acteurs, les capacités de dialogue entre et au sein des territoires et les contributions au débat sectoriel et au débat politique.

Notre méthodologie a reposé sur une posture d'accompagnement et de facilitation. Cela s'est traduit par une attention particulière à la pluralité des points de vue, par la mise en débat des constats au sein d'espaces collectifs et par une articulation étroite entre analyse, animation et production de connaissances. De manière assez classique, quatre grandes étapes ont structuré notre démarche : une phase de cadrage, une phase d'appropriation, une phase d'analyse de changement et une phase de valorisation dans laquelle nous nous situons actuellement.

Le Programme CAAC s'inscrit dans la continuité des conventions programmes, *Société civile et participation* et des PCPA portés par le CFSI. Avec le temps, il s'est

éloigné d'une logique, principalement fondée sur le transfert de compétences ou l'appui unilatéral pour explorer des formes de coopération beaucoup plus horizontales, territorialisées et fondées sur la réciprocité. Le CAAC 1 (2014-2018) a porté une attention prioritaire aux organisations elles-mêmes et à leurs postures partenariales. Le CAAC 2 (2018-2021) a engagé un travail approfondi sur les effets miroirs entre territoires et le CAAC 3 a mené une réflexion beaucoup plus affirmée sur la réciprocité comme principe structurant des projets pluri-acteurs et trans-territoriaux.

Loin d'être linéaire, cette trajectoire a été jalonnée d'essais, de rajustements et de débats. C'est précisément cette capacité à assumer l'expérimentation et le doute, à ne pas figer les concepts trop vite qui constituent l'une des forces du CAAC et qui permet la cohérence du dispositif avec ses objectifs.

Le Programme CAAC s'est ainsi progressivement construit

comme un dispositif d'accompagnement. Il a combiné des financements, des appuis méthodologiques et de l'animation d'espaces collectifs. Différents fonds d'appui ont été déployés : opérations et initiatives pilotes, fonds de soutien aux diagnostics partenariaux initiaux, initiatives pilotes et animations territoriales décentralisées. Ils ont offert aux membres du CFSI et à leurs partenaires la possibilité d'expérimenter des démarches de coopération beaucoup plus ambitieuses que ce qu'ils ont l'habitude de faire et souvent aussi, beaucoup plus risquées.

Les effets les plus structurants, cependant, proviennent des outils transversaux tels les ateliers synergie, les temps de bilan collectifs et de capitalisation continue. Sortir du seul registre opérationnel a permis aux acteurs de prendre du recul, de confronter leurs expériences et de mettre en débat leurs choix. Le Programme a ainsi ouvert des espaces favorables à la distanciation et à la réflexion critique.



Méthodologie

Une posture d'accompagnement et de facilitation

- Une **phase de cadrage** : revue documentaire, entretiens exploratoires
- Une **phase d'appropriation** : ateliers collectifs et temps d'échanges
- Une **phase d'analyse des changements** : entretiens individuels et collectifs, questionnaires aux membres et à leurs partenaires, missions de terrain en Guinée, à Cuba, au Pérou, au Salvador et en France
- Une **phase de valorisation** : restituer, discuter et diffuser les enseignements



Un levier d'expérimentation

Un dispositif d'accompagnement qui combine

- Financement des initiatives
- Appui méthodologique (AOC, baromètre des réciprocités, cadre logique)
- Animation d'espaces collectifs d'échange et de capitalisation (ateliers synergies, bilan collectifs, séminaires, voyages d'étude)
- Espaces favorables à la distanciation et à la réflexion critique

Outils :

- > Familier pour les acteurs du CAAC mais qui méritent d'être défendus aujourd'hui (contexte de baisse des financements)
- > Réaffirmation d'une vision politique de territoire à territoire

Les effets les plus structurants proviennent des dispositifs transversaux.

Témoignage



Julien Komi Lokokpe

Directeur de la Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurale du Togo

Depuis plusieurs années, nous travaillons avec les MFR françaises et, pour la première fois, le portage d'un projet et son pilotage ont été confiés aux MFFR Togo. C'était une première et nous avons associé les MFR du Bénin et des fédérations MFR : Loire-Auvergne, Drôme-Ardèche et Vendée. La fédération des MFFR du Togo a donc assumé le rôle d'animateur principal, de constructeur et de chef d'orchestre pour amener tous ces partenaires à travailler sur une thématique commune en réponse à un enjeu partagé : le développement de l'agroécologie pour lutter contre le changement climatique.

Cette action pilote nous a permis de mobiliser, dans nos territoires, plusieurs partenaires. Nous sommes allés au-delà de la coquille MFR pour aller chercher d'autres organisations. Nous avons noué des partenariats avec de nouveaux centres de formation dont certains sont, à l'instar du CIDAP du Togo et du Centre Saint Joseph de GBEDEGBE au Bénin, aujourd'hui reconnus à l'échelle nationale. Nous voulions fédérer les actions pour renforcer les synergies et notre capacité à transmettre des compétences agroécologiques aux jeunes que nous recevons dans nos centres de formation. Cette notion de durabilité, de changement et d'amélioration de l'agroécologie était au centre de nos préoccupations.

Plutôt que de rapprocher les jeunes de territoires à territoires, nous avons mis en place un dialogue structuré

: des échanges entre les béninois, français et togolais en visio-conférence pour coconstruire des actions en réponse aux enjeux liés au changement climatique, aux migrations et aux systèmes alimentaires. Nous avons initié cette action parce que nous recevions de jeunes français dans le cadre d'Erasmus +. Nous voulions aller au-delà des voyages pour permettre aux jeunes de coconstruire leurs propres actions et de pouvoir les mener.

Concrètement, en termes de résultats, deux MFR, celle de Vernines et de Saint-Germain-Lespinasse, ont réussi à coconstruire une action d'environnement propre avec la MFFR de Koutoukpa. Dans le cadre d'Erasmus +, ils ont sensibilisé la population des territoires à l'environnement propre.

Pour nous, le Programme CAAC a été un élément rassembleur. Nos relations entre les différents pays restaient entre Unions des MFR. Dans le cadre du CAAC, nous sommes allés au-delà de ces relations pour tisser des relations de territoires à territoires. Aujourd'hui, les MFFR du Togo échangent directement avec les MFR du Bénin, avec les MFR françaises et ce sont des acquis liés au Programme. Il nous a aussi permis de nous positionner véritablement sur la thématique de l'agroécologie et de l'irrigation solaire sur laquelle repose l'avenir de l'agriculture africaine. Aujourd'hui, nos parcours de formation l'intègrent et les jeunes y sont sensibilisés.

Des effets bénéfiques et structurants



Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

Les effets du CAAC, sont surtout structurants à l'échelle individuelle : c'est d'abord une affaire de personnes. Les effets se manifestent d'abord à ce niveau-là, dans la façon de penser les relations de solidarité internationales et les rapports de partenariat. Le dispositif d'expérimentation collaborative que représente le CAAC favorise la distanciation, le recul et la confrontation qui induisent un réflexe de questionnement systématique des représentations, des pratiques, des outils et des rapports à l'autre. On prend davantage conscience des enjeux de pouvoir qui existent dans les relations de partenariat mais

aussi, des interdépendances entre parties prenantes.

Ceci suppose un repositionnement continu, un ancrage dans le contexte local pour pouvoir concevoir les actions. De fait, ce dispositif fonctionne comme un cadre de formation informelle qui a progressivement structuré la vie et la progression professionnelle et militante des personnes car il s'agit bien là d'engagements. Elles ont questionné leurs propres engagements tout au long de ce processus qui a aussi permis à certaines de se relégitimer, de se redécouvrir et d'être mieux reconnues tant dans leurs organisations que dans leurs communautés.



Initiative pilote intitulée Favoriser le travail décent de personnes en situation de précarité (Sénégal, France) soutenue par le Programme CAAC et portée par l'Institut Belleville en partenariat avec l'UNSAS et ESSENTIEL

Transformations des postures professionnelles et militantes



Échelle individuelle

Interroger les habitudes professionnelles, les représentations de la SI et les rapports aux partenaires/ bénéficiaires = transformation du rapport à l'action et à la connaissance.

- **Du « faire » au « faire avec »** - D'une logique de pilotage vers une logique d'accompagnement
- **Réflexivité et questionnement des pratiques** - Interroger ses habitudes professionnelles et ses représentations
- **Désapprentissage et apprentissage par l'écoute** - Accepter l'échec, s'appuyer sur l'expertise située des partenaires



Elodie Aissi

Déléguée générale de l'institut Belleville, qui est l'organisation de coopération internationale de la Cfdt

Notre initiative visait à favoriser l'accès au travail décent de personnes en situation de précarité. Elle reposait sur une alliance avec l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS), la Cfdt via l'institut Belleville et l'ONG Essentiel engagée sur l'accès à la santé globale et à la protection sociale. Le projet était articulé autour de deux axes : un volet d'accompagnement multidimensionnel de deux groupements de femmes transformatrices de produits halieutiques au Sénégal et un volet sur un enjeu stratégique commun de réflexion sur l'adaptation des stratégies syndicales pour mieux représenter et défendre

des catégories de travailleurs que nos organisations syndicales avaient moins l'habitude de toucher et qui pouvaient être confrontés à des situations de précarité en France (cas de certains travailleurs de plateformes, chauffeurs VTC, livreurs à vélo) et de travailleurs évoluant dans l'économie informelle au Sénégal. Nous avons notamment travaillé avec des laboratoires de recherche en France et au Sénégal.

Le projet a été entièrement coconstruit. C'est ce qui nous a permis de lui donner un socle plus solide. J'ai rejoint l'UNSAS au Sénégal en mai 2019 pour travailler

et échanger avec les différents acteurs de terrain. Nous avons commencé à élaborer l'architecture globale du projet et, pour la finaliser, ces échanges étaient incontournables. Nous avons alors engagé des dialogues avec différentes structures et, au sein de ces organisations, identifié des expertises très diverses. La quarantaine de personnes rencontrées représentaient une douzaine d'organisations et ce, sans compter les femmes des groupements avec lesquelles nous avons eu des sessions de travail spécifiquement dédiées à leurs préoccupations. Ces différents acteurs pouvaient potentiellement jouer des rôles complémentaires en tant qu'intervenants directs auprès des femmes transformatrices, notamment sur un volet formation (santé et sécurité au travail, alphabétisation, gestion de micro-entreprise, renforcement des compétences des femmes en transformation, hygiène, qualité et valorisation des produits halieutiques) mais aussi, de facilitateurs, à

l'image des mairies et des autorités locales. Ces dernières pouvaient, par exemple, nous appuyer en mettant à disposition des locaux ou nous éclairer sur le contexte local mais aussi, sur les dispositifs légaux de mise en œuvre des activités pour ce qui relève du Ministère de l'emploi, du Ministère des Pêches mais également, des différents acteurs de la filière pêche au Sénégal.

La plus-value de cette démarche de co-construction, avant la finalisation de l'initiative soumise au CFSI, a été multiforme et particulièrement intéressante. L'ensemble des acteurs ont été forces de propositions et ont permis d'éviter certains écueils. Ainsi, par exemple, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) qui est intervenu sur les techniques d'amélioration des produits. Il a pris une place dans l'initiative bien plus importante que celle que nous avions pensé initialement, et l'équipe de l'ITA a vraiment été pilote d'un volet d'activité.



Mame Saye Seck

Coordonnatrice de projets de l'Union Nationale des Syndicats Autonomes du Sénégal (UNSAS)

Au-delà de l'ITA, nombre d'acteurs se sont sentis pleinement impliqués dans la démarche et nous avons pu les mobiliser plus facilement par la suite, y compris lorsque ce n'était pas initialement prévu. Avant le lancement du projet, nous avons rencontré des acteurs de la mutualité pour faciliter l'accès à l'assurance maladie et au cours de la mise en œuvre, nous nous sommes aperçus que les activités, telles qu'envisagées initialement, n'étaient pas suffisantes pour favoriser un accès effectif des femmes aux mutuelles de santé. Le comité de pilotage, constitué de l'Institut Belleville, de l'UNSAS, et d'Essentiel, a alors réajusté la stratégie d'intervention dans ce domaine en proposant, notamment, des actions qui nécessitaient la participation des acteurs des mutuelles. Nous les avons rencontrés dès la phase de coconstruction et avant le lancement du projet. Ils étaient déjà informés de son démarrage, de notre intention et ils avaient alors donné leurs avis. Ceci a donc facilité leur mobilisation au moment opportun et les efforts fournis par les uns et les autres ont permis d'obtenir un accès effectif à l'assurance maladie d'un des deux groupements de femmes transformatrices. La démarche de coconstruction a également permis de présenter le projet à certains acteurs et ce, même s'ils n'étaient pas impliqués lors de son lancement. Ils ont été informés de manière continue de son déroulement à l'image du Bureau International du Travail de Dakar (BIT). Si le BIT n'a pas pu intervenir financièrement au démarrage de l'initiative, la mise en place ultérieure d'un partenariat entre la France et le BIT a permis au BIT de soutenir financièrement la suite de la démarche. Nous avons alors poursuivi notre collaboration avec le BIT Dakar au-delà de la mise en œuvre contractuelle de

l'initiative dans le cadre du CAAC et, aujourd'hui, le projet bénéficie de l'appui du BIT et de l'institut Belleville. Ces deux organisations continuent d'échanger pour identifier la complémentarité de leurs appuis. Le projet, ou plutôt sa suite, est parfois évoqué lors des sessions d'évaluation du Partenariat France/BIT qui regroupe les partenaires sociaux français.

En conclusion, je soulignerai que si la démarche de coconstruction évoquée nous était familière, notamment via la rencontre des différents acteurs et partenaires potentiels avant même la conception d'un projet commun, cette expérience nous a amené à le faire de façon plus élargie, plus approfondie et surtout plus structurée en la considérant comme une étape à part entière du processus. Cela a permis, non seulement de renforcer la pertinence des interventions, mais également de consolider notre démarche et d'en sécuriser la pérennité grâce à l'implication d'une diversité de partenaires.

Cette dynamique partenariale nous a également permis d'être plus agiles en facilitant la réorientation du projet lorsque cela s'avérait nécessaire. C'est donc une démarche que nous considérons comme un acquis majeur et que nous cherchons à reproduire dans d'autres projets.

Ce multi-partenariat nous a aussi permis d'identifier des difficultés et l'une des plus importantes a trait à la coordination des différents acteurs lors de la mise en œuvre du projet. Elle a nécessité une vigilance constante afin d'éviter de surcharger l'emploi du temps des groupements des femmes transformatrices déjà fortement mobilisées par leur activité principale et qui sont, en permanence, confrontées à des enjeux de conciliation entre vie familiale et professionnelle.



Échelle organisationnelle

Des effets réels mais inégaux et fragiles

- **L'intégration de la réciprocité** : co-construction, co-gouvernance

Les apprentissages restent souvent concentrés autour de quelques « porteurs » du CAAC. Ils ne se traduisent pas toujours par des transformations durables des organisations.

Freins structurels à la diffusion

- Dépendance à quelques personnes clés
- Turn-over des équipes -> fragilise la transmission
- Place parfois marginale de la SI dans le projet associatif global
- Absence de dispositifs internes de capitalisation et transmission
- Faible visibilité du CAAC quand il est un cofinancement parmi d'autres



Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

Dans la même lignée, nous avons relevé que plusieurs acteurs ont procédé à des transformations organisationnelles très importantes en intégrant la réciprocité dès la phase de conception. C'est notamment très explicite dans la logique d'intervention, dans sa coconstruction, dans sa structuration mais aussi, dans la dénomination des résultats et dans la formulation des objectifs.

Plusieurs démarches ont effectivement été coconstruites et sont marquées par des modalités de gouvernance partagée et par la recherche d'une convergence d'intérêts mutuels. Ceci a favorisé une valorisation des compétences qui a poussé certaines organisations à reconfigurer leurs

organigrammes avec leurs partenaires.

L'appropriation de ces transformations de façon durable au sein des organisations suppose le développement de méthodes de capitalisation intégrées à des dispositifs d'organisation apprenante qui permettent de documenter, d'analyser et de discuter en permanence des enseignements pour faciliter leurs diffusions en interne. Ces dispositifs doivent également être portés par la gouvernance des organisations car ce sont des instruments d'aide à la décision et de structuration des rôles et responsabilités. Le témoignage d'ESSOR nous permet ainsi de l'apprécier.



Florence Gning

Responsable des programmes agricoles - ESSOR

La mobilisation d'ESSOR, dans le cadre du CAAC, s'est inscrite dans la durée et à des niveaux très diversifiés. C'est ce qui nous a permis de développer et de coconstruire avec nos partenaires des espaces d'expérimentation et de réciprocité qui, aujourd'hui, sont toujours actifs et qui nous ont permis d'améliorer nos pratiques.

Je prendrai pour exemple celui des plateformes pluri-acteurs d'insertion professionnelle et de formation que nous avons impulsées au Tchad en 2014 avec le soutien du CAAC. Elles réunissent des acteurs privés, des acteurs publics et des OSC et elles perdurent aujourd'hui avec des financements de l'AFD. Comme cela a précédemment été indiqué, ces démarches reposent essentiellement sur des personnes. En 2014, l'un des responsables programme d'ESSOR était complètement investi dans la dynamique

du CAAC. Il était convaincu que c'était un espace clé pour mener à bien des expérimentations. Il savait également qu'un tel dispositif ne serait jamais financé par d'autres bailleurs et que cette opportunité nous apporterait toute la latitude pour pouvoir tester et expérimenter.

Aujourd'hui, soit plus de 10 ans après cette première initiative, ces dispositifs sont toujours actifs. Ils existent au Tchad et ils ont été régionalisés. Cette plateforme nationale, toujours active, s'est démultipliée à une échelle régionale et a été dupliquée dans d'autres pays d'intervention où ESSOR est présente. Nous avons travaillé sur ces dispositifs avec nos équipes et les équipes de nos partenaires pour les adapter aux contextes locaux afin qu'ils soient, à terme, totalement appropriés par les partenaires et de fait, ils ont été répliqués à l'échelle

internationale. L'IECD qui est aujourd'hui est à la tête d'un consortium conséquent travaille à intégrer ce dispositif pour l'essaimer à un niveau international, pour travailler et réfléchir à l'insertion des jeunes en Afrique.

Je peux également citer l'exemple des « ODD Labs » développés lors de la seconde phase du Programme CAAC et qui sont encore actifs à travers l'engagement des OSC locales. Et le CAAC 3 nous a offert l'opportunité de travailler à l'échelle de la région des Hauts-de-France avec des acteurs de solidarité nationale et internationale et de nouer des dialogues avec des organisations avec lesquelles nous n'avions jamais travaillé, à l'image des centres sociaux. Ils nous ont permis d'améliorer notre compréhension du public jeune avec lequel nous travaillons pour le rendre aujourd'hui acteur des futurs projets que nous mènerons tout en les incluant dans le dispositif d'accompagnement mutuel que nous pourrions développer ensemble.

Cependant, comme je le rappelai en introduction, toutes

ces démarches reposent sur des personnes. Aujourd'hui, j'ai pris le relais d'Ambroise qui travaillait pour ESSOR et qui portait la voix du CAAC et du CFSI au niveau interne. Un engagement personnel, une conviction et une croyance dans le fait que nos démarches vont permettre de faire bouger les lignes est nécessaire pour initier ce type de démarche avec, en point d'orgue, le fait que les dispositifs évoqués, à l'image des plateformes, se dupliquent à différentes échelles. Les projets bougent, ils évoluent et les équipes aussi. Ceci peut induire une perte de mémoire et une dilution dans le temps. J'ai ainsi constaté que peu de personnes savent que les plateformes avaient pu être expérimentées il y a une décennie dans le cadre du Programme CAAC qui a soutenu cette démarche. Ceci permet de le considérer comme le socle de véritables réussites dans la mesure où cela signifie que ces dispositifs sont totalement appropriés et qu'ils sont au service des territoires.



Échelle territoriale

Restructuration des écosystèmes locaux

- **Dynamiques pluri-acteurs renforcées** - Logiques institutionnelles, associatives, économiques, académiques qui se nourrissent mutuellement au lieu de s'ignorer
- **Reconnaissance mutuelle des acteurs** - Légitimation d'acteurs jusque-là périphériques (diasporas, personnes réfugiées, jeunes, organisations locales)
- **Reconfiguration des lieux de pouvoir** - Nouvelles instances partagées, transformation des modalités de décision

Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

Ces deux témoignages permettent de prendre bonne mesure des effets du Programme CAAC à l'échelle territoriale et de l'émulation que créent ces démarches à cette échelle. Elle permet ainsi d'opérer sur les écosystèmes à l'échelle des territoires. Elle implique que les acteurs se reconnaissent davantage mutuellement, qu'ils se légitiment en réciprocité, qu'ils connaissent leurs valeurs et reconnaissent leurs apports respectifs. Elle s'étend aussi à des acteurs beaucoup plus périphériques qui étaient moins concernés ou qui finissent par s'agréger, au fil des ans, aux initiatives au fur et à mesure qu'elles se déploient.

Il y a une reconfiguration du pouvoir d'agir mais aussi des lieux de pouvoir qui sont liés à ce changement des modes de pouvoir. Ceci fait émerger de nouvelles instances partagées et entraîne une transformation des modalités de décision. On redistribue la parole et la légitimité est rebattue. Le gain de légitimité est un moteur qui renforce la dynamique territoriale et le pouvoir d'agir des habitants et des acteurs du territoire, comme nous pouvons le constater en Guinée.



Facinet Sylla

Coordinateur pays - Guinée 44

Effectivement, il y a une dizaine d'années nous avons impulsé, en partenariat avec l'Union Nationale des Maisons Familiales Rurales (UNMFREO), une démarche destinée à travailler sur l'insertion des jeunes ruraux à Kolaboui et Frigiagbé, deux communes rurales de la Basse Guinée.

Nous avons constaté une forte implication des parents d'élèves dans le processus d'insertion professionnelle des jeunes, de parents d'apprenants mais aussi, des élus locaux, des associations de jeunes, de femmes et d'autres relais communautaires.

Ces parents sont aujourd'hui devenus des références dans le cadre de l'insertion socioprofessionnelle des jeunes de ces territoires. Pour humaniser mon propos, je vais évoquer Deen Camara et Fodé Fatou Camara qui ont été les pionniers de cette démarche de formation. Ils ont intégré le conseil d'administration des maisons familiales rurales et ont renforcé leurs légitimités. Aujourd'hui, ils sont membres des délégations spéciales de leurs communautés respectives.

Et du côté des MFR, la dynamique s'est élargie puisqu'aujourd'hui, nous avons une nouvelle MFR qui s'est créée avec l'appui de l'ambassade de la France en Guinée et le dispositif développé est reconnu par le ministère de la Formation Professionnelle. Il est, par exemple, répliqué par des institutions comme nous l'indique l'exemple d'ENABEL. Leurs équipes s'inspirent de ce dispositif pour dupliquer ce modèle sur d'autres territoires.

Dans le cadre du CAAC 3, nous avons voulu investir la thématique de la responsabilité climatique car c'est un enjeu majeur partagé ici et ailleurs à Kindia et à Nantes Métropole. En France, la commune d'Orvault s'est engagée dans un partage d'expériences avec la commune de Molota qui appartient à la communauté du Grand Kindia et qui a réussi à mobiliser et à embarquer les autres communes pour faire front. Il s'agit là de sauvegarder et protéger la rivière Kilissi qui constitue la

principale source d'approvisionnement en eau de plus de 300 000 personnes.

Orvault a partagé sa méthodologie de transition écologique et en réciprocité, Kindia a partagé sa capacité de mobilisation sociale. En effet, plus de 65 jeunes ont été formés aux techniques de lutte contre les feux de brousse qui constituent vraiment l'un des phénomènes destructeurs de l'environnement en Guinée. Ils participent à la protection de la rivière de Kilissi et la commune de Molota est parvenue à embarquer trois autres collectivités pour protéger ce bien commun.

Ce faisant, nous sommes parvenus à restaurer les écosystèmes locaux. Aujourd'hui, les institutions, les associations, les élus et les jeunes qui s'ignoraient hier, se nourrissent mutuellement. Nous avons réussi à renforcer les dynamiques pluri-acteurs et les acteurs qui étaient autrefois périphériques, notamment les jeunes et les femmes, sont parties-prenantes et participent à ces dialogues.

Ainsi, *coopérer autrement* pour Guinée 44 n'est pas réduit à la signature d'une convention mais est surtout marqué par l'acceptation que le savoir vient de partout tout en protégeant nos biens communs, qu'il s'agisse de l'avenir d'un jeune ou d'une rivière. C'est ainsi que toutes ces personnes sont aujourd'hui devenues des acteurs de changement.



Première série de témoignages (Guinée 44, FNMFF du Togo, CFDT et UNSAS, ESSOR)

Influence



Échelle sectorielle

Une influence réelle

- Vers des réseaux (F3E, Coordination Sud, FONDA...)
- Vers le monde académique
- Vers l'ESS et certaines collectivités

Les idées et outils alimentent les discussions sur la coopération, les partenariats et l'évolution des métiers de la SI.

Mais l'appropriation reste fragile

- Diffusion reposant sur l'engagement de quelques personnes relais
- Absence de stratégie structurée d'essaimage
- Risque de dispersion ou de perte dans le temps
- Écart entre ambition politique et moyens de diffusion



L'influence existe, mais sa pérennisation nécessite des dispositifs de transmission et de diffusion structurés.

Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

Nous avons ainsi relevé une influence réelle du CAAC sur le secteur et/ou, à minima, une attention très forte et ce, dès ses débuts. Les objectifs du CAAC ambitionnent de faire évoluer les normes et les références du secteur et de valoriser l'apprentissage et les idées pour favoriser leurs mises en débat dans différents réseaux au-delà du cercle des membres et de celui de la solidarité internationale. En effet, les acteurs de l'économie sociale et solidaire, les collectivités territoriales ou bien encore le monde académique ont également été embarqués. Les matériaux produits sont aussi exploités dans le cadre

de conférences externes au CFSI voire, dans certaines publications, à l'image du Traverse N°54[1] du Groupe Initiatives qui consacre un dossier assez important à plusieurs expérimentations intégrées au Programme CAAC.

Pour que soit possible une appropriation réelle des idées, des apprentissages et des transformations, un dispositif ouvert sur l'extérieur et intégré aux processus d'apprentissage organisationnel internes permettrait de systématiser l'essaimage, la diffusion, la confrontation et la discussion d'idées.

Enseignements tirés

François Enten - animateur principal du séminaire

Responsable de l'animation scientifique du Gret

Membre du comité de suivi de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation du Programme CAAC

Ces premiers témoignages ont rendu compte de manière assez saisissante et très concrète des effets transformatifs constatés et notamment de la façon dont les différentes organisations et les acteurs se sont saisis d'enjeux contemporains cruciaux, à l'image des enjeux climatiques, du droit des femmes ou bien encore de la place des jeunes dans des projets de société. L'un des effets qui était escompté a trait à la mobilisation d'acteurs externes

et peu familiers du monde de la solidarité internationale, telles les collectivités locales, les centres techniques, les ministères, ou des institutions internationales comme l'indique l'exemple du BIT. Ils permettent d'inscrire les dispositifs dans la pérennité au-delà du soutien du Programme CAAC voire, dans les politiques publiques qu'ils peuvent inspirer.

Marie-Noëlle Reboulet, présidente du Geres, rappelait hier la définition qu'Habermas donnait de la solidarité qui, pour lui, est un principe éthique et politique qui émerge dans un échange réciproque. La réflexion sur la réciprocité constitue justement l'un des fils rouges du Programme CAAC. Elle s'est progressivement consolidée et outillée notamment à travers le baromètre des réciprocités proposé en phase 2. Il questionnait les asymétries de pouvoir, la reconnaissance mutuelle des savoirs et le partage des décisions pour faire face aux enjeux communs¹.

La réciprocité est ainsi abordée comme une grille de lecture des relations partenariales mais aussi et surtout comme une boussole qui invite les organisations à relire leurs pratiques, à s'auto-évaluer pour visibiliser et discuter des déséquilibres : qui décide, qui apprend de qui, quels savoirs sont reconnus et quels bénéfices sont partagés ?

Aujourd'hui, il est beaucoup question de *décolonialité* pour interroger la posture partenariale et contrebalancer les rapports Nord-Sud jusqu'alors existants. Pourtant, le CFSI utilise la notion de réciprocité et de coconstruction pour dialoguer, entre pairs d'ici et d'ailleurs, des postures de coopération.

Florence Bouchet qui a, au sein de notre équipe, assuré un rôle de facilitatrice graphique a ainsi illustré la réciprocité avec un arbre central qui incarne la dynamique d'enrichissement mutuel et les fruits de la réciprocité. Le mouvement circulaire à la base, symbolise les échanges réciproques et les scènes, à l'extrémité des racines, illustrent la co-construction des projets, la participation conjointe à la décision, le partage et la reconnaissance des cultures et des savoirs propres à chacun dans une logique de transmission et d'apprentissage.

Réciprocité



¹ Le baromètre des réciprocités est accessible en page 44 du rapport de capitalisation de la seconde phase du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement : <https://www.cfsi.asso.fr/wp-content/uploads/2022/09/caac2-rapport-final-capit-BAT20220916-basse-def-avec-compression.pdf>



Définition de la réciprocité

La réciprocité, c'est **faire de la coopération un échange équitable qui transforme tous les partenaires**, en reconnaissant la valeur de chacun dans la construction d'un monde commun.

La réciprocité est un **principe d'action et un levier de mobilisation citoyenne et de transformation sociale**.

La réciprocité c'est :

- **Donner et recevoir**, apprendre et transmettre, dans un équilibre réel ;
- Coconstruire des projets, décider et évaluer ensemble, en tenant compte des besoins et intérêts de chacun ;
- **Valoriser les savoirs**, les cultures, les innovations de toutes les organisations et de tous les territoires impliqués, pour nourrir une intelligence collective ;
- **Créer des relations durables** fondées sur l'engagement mutuel, la responsabilité partagée et l'équité des résultats.

La réciprocité, c'est **une culture à cultiver, une dynamique à structurer, et un combat politique** contre les asymétries historiques de la coopération. La réciprocité se pratique, se construit et se défend.



Davis Morante
Directeur exécutif - CENCA

Je vais partager avec vous ce que nous avons coconstruit avec Batik International pour partager nos expériences de travail auprès des jeunes. Cette démarche nous a également aidé à prendre conscience des enjeux communs et des similitudes, quel que soit le continent et le pays, dès lors que l'on aborde les questions d'insertion des jeunes.

L'ancienneté de notre relation avec Batik International a facilité la coconstruction et la mise en œuvre de notre projet commun développé dans le cadre du Programme CAAC. Il va bien au-delà du projet et s'inscrit dans une relation de coopération, une relation qui se tisse peu à peu. Ce n'est pas seulement un projet, mais une relation qui se développe à partir d'une démarche concrète de transformations sociales de nos territoires : San Juan de Lurigancho et Marseille.

Nous évoluons dans des contextes complexes et difficiles. CENCA travaille dans le district de San Juan de Lurigancho, à Lima, en périphérie de la ville, dans des quartiers installés sur des flancs de montagnes désertiques et nous sommes confrontés à toutes sortes de difficultés. Ces quartiers n'ont guère accès aux services essentiels. En raison de l'insécurité qui y règne, les jeunes y sont exposés à différents types de problèmes et n'ont pas accès aux services de base.

Leurs droits sont très régulièrement bafoués. Personne ne s'en préoccupe et les gouvernements locaux et national ne s'intéressent pas à eux. L'insertion des jeunes est le secteur le moins pris en compte et le plus négligé par nos pouvoirs publics. Nous avons pris conscience de

la vulnérabilité de ce secteur pendant la pandémie et avons alors décidé d'accompagner les jeunes. Lorsque nous avons commencé le projet, lors des échanges que nous avons avec Batik International, nous avons abordé beaucoup de choses mais deux ou trois réflexions principales se sont imposées. Pour les jeunes de San Juan de Lurigancho, il était impensable qu'il y ait des problèmes de jeunesse en Europe. Cela se traduisait par ce type de propos : *pourquoi existerait-il des problèmes avec les jeunes en Europe puisque là-bas, c'est le « premier monde », ils ont tout réglé et nous n'avons rien*. Nous avons ainsi commencé à changer la perspective des transformations en prenant conscience qu'elle nous concerne tous, qu'elle concerne tous les continents et que les réalités auxquelles nous sommes confrontés sont similaires.

À cet égard, deux éléments ressortaient de notre bilan final. Le premier concernait les relations avec les collectivités locales ou les associations impliquées dans le travail auprès des jeunes. À Lima, et plus précisément à San Juan de Lurigancho, il y a peu, voire presque aucune association qui travaille avec les jeunes. J'oserais dire que, face à ces réalités difficiles, nous sommes les seuls à travailler dans ce secteur, même s'il existe des associations qui travaillent avec des étudiants, ce qui est beaucoup moins compliqué. Lorsque nous présentons notre projet au gouvernement local la première chose que l'on nous dit, c'est : *d'accord, mais en quoi ça va m'être profitable ?*. Si cela ne sert pas leurs intérêts, ils ne nous écoutent pas et rien ne s'engage. Dans ce contexte,

paraissait être une folie. Cependant, nous avons réussi à les atteindre grâce à ce projet. Bien évidemment, on ne pouvait rien leur offrir, mais nous pouvions leur proposer notre personnel. C'était un moyen, pour les jeunes, de se rapprocher, d'une certaine manière, de l'administration locale. C'était différent de la situation à Marseille où il existe, par exemple, des institutions et des organisations qui sont en lien avec les jeunes et qui peuvent leur proposer des alternatives.

L'autre constat que nous souhaitons mettre en lumière, c'est qu'auparavant, dans le cadre de nos relations

avec Batik International, nous n'avions pas eu de projet spécifiquement et exclusivement destiné à ces jeunes en situation de vulnérabilité, même si nous avons travaillé avec eux dans le cadre d'autres projets que nous menions. En effet, nous avons une approche territoriale, c'est-à-dire que nous cherchons à relier les différents projets que nous menons au sein d'un même territoire. Nous avons donc déjà travaillé avec ce secteur, mais ce projet nous a aidé à rassembler toute cette expérience, à la concrétiser et à cristalliser les dispositifs d'entraide que nous avons mis en place entre CENCA et Batik International.



Sarahi Gutierrez

Directrice - Batik International

J'étais à l'initiative de cette proposition et je peux donc parler de son origine et de réciprocité. La nécessité de décoloniser les savoirs apparaît, pour moi, comme une évidence. Aníbal Quijano, penseur de la décolonialité, est péruvien et en travaillant avec Davis, le renversement des rapports aux savoirs, était une évidence. Le CAAC, ses instruments et sa posture nous ont permis de le faire et de renverser la table pour pouvoir, de facto, profiter de tout le savoir-faire de CENCA.

Batik International intervenait de manière ponctuelle dans les quartiers, sur les questions d'égalité femmes-hommes en direction de publics qui méconnaissent l'égalité de genre et nous souhaitons structurer notre activité en France. A cet égard, le travail de CENCA nous a inspiré et nous avons lancé, dans ce cadre, un travail de capitalisation. Nous étions dans des contextes différents. Nous sommes le « *premier monde* », même si je n'aime pas cette appellation. L'expérience de CENCA a mis en exergue l'absence des pouvoirs publics dans les quartiers et en écho en France, des présences de la puissance publique très différentes en fonction des territoires. Les regards de la société portés sur certaines catégories de population sont parfois discriminants et la projection des jeunes dans l'avenir, dans certains territoires, demeure très difficile. L'expérience et la démarche d'éducation populaire de CENCA nous ont très concrètement inspirées, notamment le fait de pouvoir entrer en contact avec des personnes qui sont difficiles à appréhender dès lors que l'on aborde certains sujets telles les inégalités de genre.

Les inégalités de genre sont une discrimination, une discrimination parmi d'autres discriminations subies quotidiennement. Il nous a donc fallu parler leur langage, pour s'approcher en s'inspirant de l'expérience de CENCA et ainsi, modifier notre posture. Ce projet nous a amené à la réviser et à faciliter les relations et l'articulation avec différentes parties prenantes.

Nous avons également pensé aux changements d'échelle

possibles. Au démarrage, nous étions focalisés sur les jeunes. Mieux connaître l'écosystème de ces jeunes pour mieux décoder les rapports de pouvoir qui étaient en jeu et qui positionnaient ces jeunes à l'intersection des discriminations. L'expérience de CENCA et la création de liens entre les différents acteurs nous ont permis de prendre conscience que l'on ne pouvait pas traiter cette question de jeunesse uniquement via des interventions au sein du centre et que le dialogue avec les responsables jeunesse de la mairie était incontournable. Il est étrange de constater que certains réflexes que nous avons à l'international se diluent à l'échelle nationale, à l'image du réflexe nécessaire de prise de contacts avec les municipalités qui ont un mandat et une responsabilité. Ceci a aidé à notre légitimation.

Nous avons été invités à intervenir à Marseille par nos collègues de la Ligue de l'enseignement qui nous avaient identifiés grâce à notre engagement sur la question de l'égalité de genre en Méditerranée, au Maroc, en Tunisie, en Algérie et en Égypte. Ils trouvaient assez intéressante la façon dont nous échangeons avec différents publics dans ces pays. Ainsi, par exemple, pouvons-nous travailler avec la jeunesse dorée tunisienne mais aussi, avec des paysans qui vivent avec le strict minimum dans les zones intérieures de la Tunisie. Notre capacité d'adaptation les intéressait. C'est ainsi que nous sommes arrivés à Marseille et avons perçu que notre expérience acquise à l'international, dans certains pays d'où étaient originaires ces populations, parlait à ses habitants mais que cela n'était pas suffisant. C'est à ce moment là que nous avons échangé avec CENCA, ce qui nous a permis de questionner, de nouveau, notre approche. Certes, nous arrivions avec un savoir mais il ne répondait pas à toutes les problématiques que ces jeunes rencontraient et c'est grâce à la rencontre avec CENCA et à tout le savoir qu'ils ont bien voulu partager que nous nous sommes repositionnés. Ceci nous a permis de trouver notre place et de tisser des liens entre l'international et le national.

Pratiques de coopération



Les nouvelles pratiques de coopération

Un besoin d'apprentissage organisationnel

- > Temps et espaces dédiés
La réflexivité et la capitalisation nécessitent du temps et des espaces dédiés pour analyser, documenter, partager.
- > Engagement politique clair de la gouvernance
L'apprentissage



Charlotte Boisteau

Consultante indépendante

Il nous faut questionner la façon dont ces approches portées par le CAAC ont transformé les pratiques de façon systémique. Il apparaît ainsi que nous avons besoin de temps et d'espaces dédiés mais aussi, d'un engagement politique clair notamment de celui des gouvernances, ce qui, peu à peu, permet de passer de l'apprentissage individuel à l'apprentissage sectoriel.

Le contexte politique tel que décrit par M. Pommeray, nous engage dans une culture de la performance. Un adage zen dit que *celui qui a atteint son objectif a manqué tous les autres*. Il apparaît que le Programme

CAAC, vient plutôt favoriser une culture de la robustesse pour maintenir les systèmes viables, stables et ce, malgré les fluctuations. Selon Olivier Hamant la culture de la robustesse est à privilégier à la culture de la performance qui est, de mon point de vue, une culture de la violence. Pour incarner cette expérience du passage de l'individuel au collectif, les témoignages du Secours populaire français et de la Canasta Campesina sont édifiants. Cette expérience va être mise en valeur par une bande-dessinée qui complètera les livrables de capitalisation du Programme CAAC.



Kassandra Portillo

Présidente de la coopérative « La Canasta Campesina »

Nous sommes une coopérative composée de femmes et de jeunes qui pratiquons une agriculture agroécologique. Nous avons participé aux trois phases du Programme.

Au cours de la première phase, nous avons travaillé à la consolidation de la gouvernance de la coopérative et nous avons développé des échanges avec la France. En ce qui concerne la production agroécologique, nous avons également abordé l'importance d'une bonne alimentation qui nous a aidé à mener à bien notre projet à Comasagua. Nous avons aussi collaboré avec des lycées agricoles et des universités françaises grâce à l'accompagnement du Secours populaire et du CFSI.

Ensuite, lors de la phase 2, nous avons travaillé à la mise en œuvre de différents projets en Amérique latine, dans les Caraïbes et au Mali. Ce fut une très belle étape car nous avons pu découvrir différents pays et le travail réalisé par chaque organisation. Nous avons ainsi pu nous enrichir, en tant que coopérative, dans le domaine de l'agroécologie.

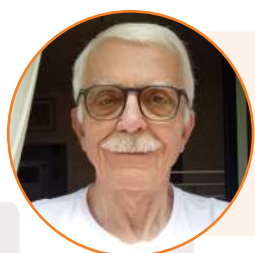
C'était également le cas au Mexique avec les camarades de Naaxwiin sur la question des droits des femmes, à Cuba sur le thème de la conscience écologique conscience verte, que nous avons pu adapter à notre pays, ainsi que d'autres initiatives liées au développement communautaire. Au cours de cette phase 2, nous avons constaté combien il était important de partager ces activités afin de les adapter et non de les reproduire, car chacun de nous connaît ses propres conditions et les contextes sont différents. C'était très enrichissant de partager nos expériences.

Le réseau SPF nous a également soutenu en nous donnant l'occasion de rencontrer davantage de personnes travaillant sur des projets similaires, de les développer un peu plus et de les adapter à notre communauté. Nous avons également travaillé sur ce que supposait l'intégration des enjeux de nos communautés au sein d'un réseau de partenariat local incluant des institutions locales, de l'éducation, de la santé, des volets nationaux avec

le ministère de l'Agriculture et d'autres institutions gouvernementales, ainsi que le volet international avec le SPF, le CFSI, et d'autres collègues d'Amérique latine et des Caraïbes. Cela nous a permis de créer un réseau qui nous rend un peu plus résilient face aux difficultés. Les expériences de chacun d'entre nous nous permettent d'aller de l'avant. Nous avons ensuite travaillé sur le volet éducatif et noué des partenariats avec des universités dans l'objectif de créer des synergies, tant sur le plan éducatif que scientifique mais aussi, pour que nos savoirs empiriques, en tant que paysannes, permettent de transformer les savoirs académiques.

Au cours de la troisième phase, nous avons travaillé sur des thèmes transversaux, tel celui du partage et de nos engagements pour la jeunesse car nous considérons que les jeunes, ainsi que les enfants, représentent le présent, mais aussi l'avenir. Ce sont des graines. Nous abordons ainsi différents thèmes tel celui du changement climatique avec nos collègues d'Amérique latine et des Caraïbes et avec eux, nous avons investi la thématique de l'apiculture. Nous avons également travaillé sur l'importance des

écosystèmes. Le projet *Conscience verte*, que nous avons pu découvrir grâce à Cuba, nous a également beaucoup touché, car nous avons embarqué 2 800 enfants à Comasagua, mais aussi, des enfants de différents pays. Ce sont des jeunes qui œuvrent, à travers leurs actions, à la protection de la « Terre Mère » que nous nommons ainsi car c'est elle qui nous donne à manger et ce faisant, ils sont libres. Dès ses débuts, la coopérative a été autogérée. Nous avons toujours travaillé ainsi et nous sommes inscrits dans des démarches de coconstruction. Ce dernier projet, cette phase 3, développée en transversalité, a beaucoup contribué, pour aller de l'avant, à l'établissement d'une complémentarité avec les différentes institutions des pays de nos partenaires. Enfin, je tenais à souligner, qu'en tant qu'organisation de base, l'accompagnement du SPF et du CFSI a été essentiel pour nous. C'était très important, car, comme nous le disons souvent : *ce n'est pas la même chose de nous donner à manger que de nous apprendre à cultiver* et il est fondamental de disposer des outils nécessaires.



Jean-Louis Sabatié
Bénévole

Le Secours Populaire s'est fixé comme objectif de consacrer 20% de ses ressources et de ses moyens à la solidarité internationale. Cela demeure relativement difficile car la solidarité internationale ne peut pas se faire sans partenaires. Elle ne peut pas exister de façon univoque. Elle ne peut se faire qu'en réciprocité et il faut donc identifier des partenaires avec lesquels nous pouvons travailler. Chaque Fédération du Secours populaire a déjà des partenaires, le plus souvent à l'étranger et l'originalité du CAAC est basée sur ce postulat. La Fédération du Tarn-et-Garonne, établie à Montauban, en est le point de départ. Cette Fédération a réussi à rallier des partenaires locaux parmi lesquels un lycée agricole, des paysans, une AMAP ou bien encore un service d'insertion de jeunes en difficulté géré par le ministère de l'intérieur. A partir de cette Fédération, la démarche a essaimé en embarquant la région Midi-Pyrénées, puis la région Occitanie. A partir de Montauban, de la région Midi-Pyrénées, de l'Occitanie, des liens se sont noués à Barbezieux, en Nouvelle-Aquitaine, à Clermont-Ferrand, à Limoges et à Strasbourg où un lien s'est établi entre une école d'ingénieurs spécialiste de l'eau et Comasagua. Ces relations se sont concrétisées et des échanges d'étudiants et d'enseignants ont été développés.

Cette dynamique impulsée dans le cadre du Programme CAAC peut ainsi être résumée : en partant d'un noyau, une grande force centrifuge et mobilisatrice émerge. Elle permet de réunir ceux dont j'ai parlé mais aussi, des élus. Ainsi, nos amis latino-américains, lors d'un échange organisé à Toulouse, ont été reçus par des élus du Conseil régional et ce type d'exemple s'est démultiplié.

En conclusion, je résumerai ainsi l'apport du CAAC. Ce Programme a permis, à l'intérieur du Secours Populaire, grâce au partenariat avec les amis latino-américains, de développer à partir d'une Fédération, des liens avec d'autres Fédérations.

Le Secours populaire organise son congrès tous les deux ans et il invite, à cette occasion, ses partenaires étrangers de tous les continents. Ils participent à tous nos travaux et ateliers d'échanges. C'est ainsi que nos partenaires Salvadoriens, puis Cubains, Colombiens et Mexicains ont pu rencontrer et connaître d'autres Fédérations. A ce moment précis, la réciprocité s'exerce vraiment et est mobilisatrice pour l'ensemble du Secours populaire, pour ses Fédérations, ses membres et ses bénévoles. Cela crée et entretient une dynamique. Cette dynamique s'est aussi nourrie et a nourri le Programme CAAC et donc, la démarche du CFSI et de ses membres.



Seconde série de témoignages (Batik International, Secours populaire français et la Canasta campesina, CENCA)

Charlotte Boisteau

Consultante indépendante

L'un des autres enseignements majeurs du Programme CAAC a trait à l'évolution des métiers de la coopération internationale. Les démarches réciproques sont mises en lumière, ainsi qu'un métier de médiation et d'animation territoriale situé au croisement de plusieurs compétences : la facilitation, l'analyse des jeux d'acteurs, la mise en récit, l'articulation entre les différentes échelles locales et internationales et les cadres institutionnels. Ce métier consiste à créer des conditions de dialogue entre acteurs et secteurs hétérogènes, à relier les dynamiques locales à des enjeux beaucoup plus larges et à assurer

la circulation des informations et des apprentissages entre les espaces et les échelles de décision. Longtemps considéré comme marginal, ce rôle apparaît aujourd'hui comme central pour faire fonctionner des écosystèmes de plus en plus complexes et pluri-acteurs. Le CAAC a contribué à rendre ce métier visible et légitime tout en révélant un manque de dispositif de formation adaptée. C'est pourquoi une réflexion avec la Fonda portant sur une formation éventuelle qui faciliterait la reconnaissance de ce métier de médiation et d'animation territoriale a été engagée.



Manon Droniou

Chargée de projets

Parmi les dispositifs déployés dans le cadre du Programme, nous avons bénéficié du Fonds d'appui à l'Animation Territoriale Décentralisée qui a soutenu un diagnostic dédié à préciser et dessiner l'une de nos interventions. Elle visait à favoriser l'insertion en milieu rural de personnes exilées. A travers cette démarche, nous souhaitions à l'échelle d'un territoire, la Normandie, identifier les acteurs et les dispositifs existants au bénéfice des personnes exilées mais aussi, les obstacles que rencontraient ces personnes. Nous avons alors constaté qu'effectivement, il existait des actions, parfois des programmes globaux d'insertion,

développés en faveur des personnes exilées et principalement réfugiées. Ils étaient particulièrement développés en ville et dans les petites villes rurales mais il existait aussi des noyaux de solidarité en zone rurale, rassemblant notamment les paysans et les paysannes. Pourtant, ces deux écosystèmes n'interagissaient pas et étaient très peu en lien. La réalisation du diagnostic nous a donc permis, dans un premier temps, d'identifier de potentielles complémentarités et nous a amené à réfléchir à une intervention éventuelle en évitant tout risque de substitution à l'existant. Nous souhaitions construire une démarche logée dans les interstices, qui crée du lien et

soit complémentaire aux actions déjà engagées. Nous étions en Normandie alors même que Batik International est basée à Paris. Nous n'appartenions pas, à priori, à ce maillage territorial. Cette situation rendait encore plus prégnante l'importance de ne pas chercher à se substituer à certains acteurs. Nous avons alors abordé les acteur-ices de façon candide pour les amener à se livrer et ainsi mieux comprendre les jeux d'acteurs sur le territoire. Ceci nous a conduit à réfléchir à la façon de tisser des liens entre celles et ceux qui ne se parlaient pas encore.

La réalisation du diagnostic et sa restitution ont favorisé la mise en lien de personnes qui se méconnaissaient. Par la suite, notre démarche s'est concrétisée sous la forme de séjours d'immersion chez des paysans et paysannes solidaires. Batik International identifie et organise logistiquement ces séjours qui ont favorisé la mise en lien d'acteurs très différents. L'animation de séances dédiées à l'interconnaissance rassemblant les personnes exilées, leurs conseillers ou conseillères en insertion et des paysans et paysannes solidaires a permis la découverte de l'autre. Ceci a créé des connexions à l'échelle individuelle et nous ambitionnions qu'*in fine*, l'organisation de tels séjours soit institutionnalisée et puisse se faire sans nous. Au fil du temps, ces séjours ont été intégrés à des parcours plus globaux d'insertion via des stages dans le cadre de formations mobilisant les missions locales ou France travail.

Cette démarche nous a permis d'échanger avec une grande diversité d'acteurs. Avec des centres d'hébergement et donc avec des conseillers et conseillères en insertion, des accompagnateurs/accompagnatrices socio-sociales et des services publics à l'image de France travail et des missions locales, des syndicats agricoles solidaires mais aussi d'écoliers, d'organisations locales sur le territoire qui portaient aussi des projets à destination des personnes exilées, avec les maisons familiales rurales, avec des chantiers d'insertion et donc avec une grande diversité d'acteurs mais aussi, par la suite, avec les porteurs du Programme national qui vise à favoriser l'insertion des personnes réfugiées.

Nous avons ainsi joué un rôle d'entremetteuses lorsque nous l'estimions pertinent et parfois aussi, de maître d'œuvre lorsque le besoin était clairement exprimé. Nous avons agi au cas par cas en fonction des contextes. En effet, pour ce qui relève des travailleurs sociaux, nous

avons noté que, d'une manière générale, les tâches sont très compartimentées et segmentées et qu'ils/elles sont surchargé-es de travail. Nous réfléchissions ainsi, en fonction des situations, aux complémentarités possibles pour ne pas se substituer aux services déjà proposés.

En parallèle de cette première étape, nous avons aussi constaté la montée des discours xénophobes qui, en écho, ont fait émerger la nécessité de sensibiliser globalement aux parcours migratoires pour renforcer le vivre ensemble. Nous le faisons déjà informellement à Paris avec la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives (FTCR) qui travaille également en pluri-acteurs et rassemble des universitaires et des associations locales. Le constat d'une montée des discours xénophobes était partagé à la fois en France et en Tunisie, dans la mesure où nous intervenons dans ces deux pays. C'est ce qui nous a incité à travailler sur un projet commun pour partager nos pratiques de sensibilisation basées sur l'éducation populaire. C'est alors que nous avons bénéficié d'un autre dispositif déployé dans le cadre du Programme du CAAC : le cofinancement d'une initiative pilote entre les territoires français et tunisiens.

Malheureusement, le contexte tunisien a évolué très défavorablement et a été marqué par une répression très forte des associations qui s'engagent auprès des personnes exilées avec, comme point d'orgue, l'incarcération d'un de leurs partenaires associatifs. L'évolution du contexte a fortement entravé la possibilité d'actions locales. Cependant, la FTCR a fait montre d'une grande adaptabilité en travaillant, depuis Paris, avec les diasporas pour continuer à aborder les sujets en lien avec l'accueil des exilé-es.

Que ce soit dans le cadre du diagnostic, de l'organisation de séjours ou du partage entre organisations françaises et tunisiennes, nous avons été à l'écoute les uns des autres pour renforcer notre interconnaissance et identifier nos compétences respectives pour mieux les mutualiser. Cette étape est primordiale. Elle requiert beaucoup d'écoute et d'attention pour que la parole circule mieux. Il faut avancer au rythme des acteurs pour ne pas les brusquer et rester à l'écoute pour identifier les complémentarités. Ce temps long, consacré à l'établissement d'une relation de qualité nécessite également des moyens mais est gage de partenariats développés en réciprocité.



Initiative pilote intitulée YOUNG ACTIVISTS IN SOLIDARITY AND HOPE (JASE) / Jeunes actifs pour la solidarité et l'espoir – France / Pérou soutenue par le Programme CAAC et portée par CENCA

Transmission



L'héritage du CAAC

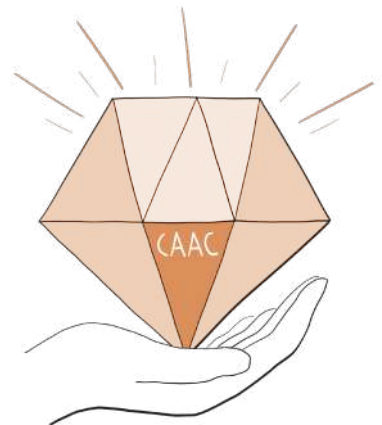
Le CAAC a contribué à :

- Ouvrir des espaces de réflexion critique
- Légitimer des pratiques émergentes
- Redonner une dimension politique à la coopération internationale

Ressources produites, réseaux créés, postures professionnelles stabilisées...

L'enjeu : consolider et transmettre cet héritage

- **Ancrer durablement des espaces réflexifs**, dans les organisations et les réseaux
- **Favoriser l'appropriation et la diffusion**, au-delà du cercle des participants directs
- **investir dans la formation**, notamment autour de l'animation territoriale



Initiative pilote intitulée Coconstruire des pratiques agroécologiques pour les jeunes ruraux en valorisant les échanges interculturels soutenue par le Programme CAAC et portée par les FNMFF

Charlotte Boisteau

Consultante indépendante

En conclusion, ces témoignages permettent de mieux comprendre en quoi le Programme CAAC est bien plus qu'un dispositif d'appui à des projets. Il constitue un véritable bien commun pour le secteur. Il a contribué à ouvrir des espaces de réflexions critiques, à légitimer des pratiques émergentes et à redonner une dimension politique à la coopération internationale.

Les enjeux, pour la suite, résident moins dans l'invention de nouveaux cadres que dans la capacité à consolider et à transmettre cet héritage. Il s'agit d'abord d'ancrer durablement des espaces réflexifs dans les organisations et les réseaux. Il s'agit aussi d'investir la formation en animation territoriale pluri-acteurs pour outiller ce métier pivot révélé par le Programme. Enfin, il importe d'accompagner l'appropriation et l'essaimage des

apprentissages de manière à ce qu'ils puissent être réutilisés et adaptés dans d'autres contextes au-delà du cercle des personnes et des organisations engagées dans le Programme.

Comme nous l'avons écrit et incarné à travers le dessin, la réciprocité est une culture à cultiver, une dynamique à structurer et un combat politique à mener contre les asymétries historiques de la coopération. La réciprocité se pratique, se construit et se défend. C'est ce qu'a fait le CAAC depuis 10 ans et je remercie Jean-Louis Sabatié, du Secours populaire, d'avoir hier mentionné qu'effectivement, le Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement incarne, pour reprendre le slogan de l'AFD, un monde en commun.

— ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Animation territoriale et solidarité internationale



Anaïs Tamani

Chargée de mission FRIO et qualité - Coordination SUD

Quand vous présentiez l'échelle organisationnelle, parmi les freins structurels évoqués, il y en a un qui m'a un peu intrigué : la place marginale de la solidarité internationale dans les projets associatifs. Est-ce qu'il s'agit organisations françaises qui sont mobilisées dans le Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* ou est-ce aussi une question qui se pose pour leurs partenaires ?

Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

C'est lié à la nature du CFSI et de ses membres. Ce ne sont pas toutes des organisations de solidarité internationale, à l'image des syndicats. L'institut Belleville est un centre de recherche qui aborde des tas d'autres questions au sein de la CFDT et forcément, les enjeux sont ailleurs : l'attention à la coopération, à la solidarité internationale, n'est pas toujours centrale et parfois même, elle entre

en contradiction avec d'autres enjeux de plaidoyer et d'engagement. Il faut aussi prendre en compte le fait que le CFSI rassemble des organisations de diverses tailles et natures et pour lesquelles, l'investissement dans le CAAC a proportionnellement une ampleur plus importante que chez d'autres, où c'est beaucoup plus dilué.



Régis Maubray

Membre, du conseil d'administration d'Horizon Solidaire - Réseau Régional Multi-Acteurs de Normandie

L'intervention du Secours populaire est particulièrement marquante. Il est idéal de voir des Fédérations qui arrivent à s'organiser et à justement faire ce lien avec d'autres Fédérations internationales. Ce n'est pas évident. L'une des difficultés que nous avons identifiées porte sur l'engagement des collectivités locales. Il me semble que les réseaux locaux dépendent beaucoup de cela et de cette ouverture que propose le CAAC pour faciliter l'établissement de liens entre ces Fédérations locales de différents territoires.

Charlotte Boisteau

Consultante indépendante

Pour mesurer l'impact du Programme à différentes échelles, nous avons lancé un questionnaire aux membres du CFSI et à leurs partenaires qui ont participé au Programme depuis 10 ans. Cela nous a permis de mieux cerner les impacts du Programme CAAC à différentes échelles. Pour faire le lien avec la remarque de Régis Mauray, représentant du RRMA normand, et plus particulièrement pour ce qui relève du travail de Fédération à Fédération ou de local à local, nous avons constaté que c'est vraiment à cela que s'est employé, d'emblée, le Programme CAAC : faire travailler. C'est travailler avec le peuple, avec les gens qui sont concernés. Ce n'est pas un hasard si le Secours populaire soutient et s'engage dans ce type d'initiative : du local au local, tout en créant une dynamique trans-territoriale

pour mieux répondre à des enjeux globaux, de la même manière qu'il y a une progressivité dans l'intégration de la réciprocité. Il existe une progressivité aussi de l'individuel au collectif, dans la démarche, dans la façon dont les projets sont conçus et dont le mécanisme d'apprentissage de l'organisation est conçu. Le recours à la réciprocité est de plus en plus manifeste à partir du moment où il est entré dans les stratégies et est ancré dans les logiques d'intervention. Ceci correspond, pour nous aussi, à une stratégie de résilience et de résistance des territoires. C'est un terrain politique, parce qu'il faut effectivement amener les gens à construire ensemble des plaidoyers et cela doit être essentiellement mené au niveau local.



Ghislain Brégeot

Directeur d'IFAID

Ces différents témoignages illustrent toute la richesse et la dynamique du Programme CAAC. Il a 10 ans et à l'époque, nous étions globalement dans une dynamique et une perception positive de la solidarité internationale dans le monde. Nous y avons bien répondu. Aujourd'hui, la dynamique n'est plus la même et j'ai l'impression, en écoutant ces récits, que nous avons réussi à nouer des partenariats, à impulser des dynamiques collectives et à travailler ensemble alors que le reste du monde, aujourd'hui, a plutôt tendance à s'affronter. Comment réussissons-nous à allier ces extrêmes et comment peut-on réussir, avec notre expérience, à aller à contre-courant du mode de fonctionnement conflictuel du reste du monde ?



Animation Territoriale Décentralisée intitulée DIFRAS Dialogue Interculturel entre jeunes Françaises et Sénégalaises soutenue par le Programme CAAC et portée par le Gret en partenariat avec le Consortium Jeunesse Sénégal, le (FORIM), Afrikulturban et Y'En a marre

Financements et réciprocité



Hélène Bâ

Coalition ensemble contre la peine de mort
Question sur Zoom en disrancié

Coalition mondiale contre la peine de mort travaille sur des enjeux de gouvernance, de représentation et de redistribution des pouvoirs et des fonds. Dans le contexte que nous connaissons, Hélène souhaiterait en savoir un peu plus sur les pratiques de réciprocité qui existent en termes de financement pour éviter que les actions de solidarité ne créent des situations de dépendance.

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

En tant qu'actrice de terrain, il me semble que la question à se poser porte sur la déconstruction des cadres de financements pour qu'ils ne soient pas rigides et descendants. Pour ma part, je considère que l'enjeu porte sur la déconstruction des cadres, sur notre capacité à les adapter et à se les approprier pour qu'ils servent de support à des pratiques de réciprocité horizontale. C'est aussi lié à la question de la coresponsabilité pour que ces espaces de gouvernance soient de véritables espaces de codécision où l'ensemble des sujets sont abordés, y compris, la conception du budget et la répartition des coûts indirects. Beaucoup d'associations ne partagent pas, par exemple, les coûts indirects car les coûts de gestion en France sont élevés. Mais si l'on est cohérent, il convient de les partager car nos pairs ont aussi des coûts de structure. Dans le même ordre d'idée, la codécision suppose une coresponsabilité dans l'identification et le

portage des risques. Ils doivent être partagés, notamment en termes financiers et dans la recherche de fonds. Ceci nous met tous au même niveau. J'en suis convaincue car je l'ai vécu.

Hier, lors de la première journée du séminaire international qui a rassemblé les membres du CFSI et leurs partenaires internationaux, j'ai constaté que le Programme CAAC est une trajectoire. Pour ma part, le CAAC est l'aboutissement d'un travail qui a démarré il y a longtemps et que j'ai découvert en 2011 alors que j'étais stagiaire. Cela m'a réellement permis de questionner la manière dont mon organisation travaillait et beaucoup de changements organisationnels ont ainsi, au fil du temps, émergés. Pour être dans une réciprocité réelle, on ne peut pas éviter l'abord de certains sujets et l'écoute de l'autre est à la base de l'agir ensemble.



Magalie Agosti

Directrice Pays de Savoie solidaires

Dans prolongement de ce qui vient d'être exprimé nous avons aussi, cette année, été confrontés, aux évolutions du secteur. Nous avons engagé des démarches auprès de nos sénateurs et de nos députés en Savoie pour leur faire connaître l'engagement du département et de l'association Pays de Savoie solidaires. Il nous faut tisser des liens partout où c'est possible. Je voulais réagir à la fois sur les échanges portant sur les financements mais aussi sur ceux centrés sur le besoin de formation en animation pluri-acteurs territoriale.

Le modèle que nous développons en Savoie s'inscrit, depuis 35 ans, dans le champ de la coopération décentralisée. Le Département a choisi de s'appuyer sur une association car il était convaincu et porteur d'une volonté politique forte, de pouvoir associer l'ensemble des acteurs du territoire pour proposer aux savoyards une ouverture au monde à travers les partenariats de coopération décentralisée du Département.

Les questions d'animation territoriale nous traversent donc depuis 35 ans. La vision d'un travail en réciprocité était présente même si nous ne la nommions pas ainsi. Nous avons accumulé une multitude d'expériences, pas toutes forcément réussies, mais en tout cas, des essais-erreurs. Il a été rappelé tout à l'heure, combien il était important de pouvoir se donner cette souplesse-là. Nous avons beaucoup capitalisé et ainsi contribué aux échanges d'expériences dans le cadre du CAAC.

Nous exerçons le métier d'animateur territorial et l'entrée territoriale est également travaillée dans d'autres secteurs. Ceci nous amène à décroquer les rapports avec les uns et les autres car nombre de choses existent avant même d'intégrer une dimension de solidarité internationale. Nous fédérons ainsi des compétences en complémentarité et faisons avec l'existant pour agir en pluri-acteurs.

En termes de financement, il y a aussi beaucoup à dire. En agissant en tant que territoire, nous développons des projets qui ne sont pas très onéreux, qui coûtent beaucoup moins cher que les projets proposés pour financement au guichet I-OSC de l'AFD. Les fonds d'appui, tels que conçus dans le cadre du Programme CAAC nous ont permis, dans le cadre d'un Programme beaucoup plus large, de pouvoir mener pendant deux ans un projet à hauteur de 100 000 € avec un appui de 60 000 €. Il ne nous est pas possible de déposer ce type de projet à l'AFD car le montant plancher est trop élevé pour une structure comme la nôtre. Et il en va de même du guichet de la DCTCIV². Nous avons une entrée territoriale et nous sommes confrontés à des guichets qui sont soit dédiés aux collectivités locales, soit dédiés à la société civile.

Notre projet en Savoie est porté par un territoire, impulsé par une collectivité locale en lien avec trois autres territoires dans le monde : un département au Sénégal, une commune en Haïti et une commune au Liban. Nous faisons du territoire à territoire, nous exerçons la réciprocité sur des échelles financières qui sont les nôtres et de fait, nous n'arrivons plus à nous faire financer dans le contexte actuel. Si l'on se dit que les coopérations territoires à territoires sont l'avenir, quel dispositif doit-on inventer pour que ces actions, ancrées à l'échelle locale, puissent être financées pour ce qu'elles sont ? Il ne faut pas nous demander pas d'être plus gros que ce que nous faisons, nous avons simplement besoin de pouvoir financer ce que nous portons à échelle locale.



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

Je suis également un bébé du CAAC. J'ai participé au Programme *Société civile et participation* qui a précédé le CAAC mais aussi, à sa première phase. J'étais alors salariée de Guinée 44 et aujourd'hui, je suis membre de sa gouvernance et donc bénévole. Ce Programme a vraiment permis à des organisations de petite envergure, comme c'est le cas de Guinée 44, d'accéder à des fonds souples pour expérimenter, pour coconstruire, pour se décentrer, pour réanalyser nos pratiques. Au-delà du financement, c'est un écosystème de réflexion, d'analyse des pratiques, de capitalisation, de valorisation et de réapprentissage permanent entre pairs. Cet espace nous est précieux et a besoin d'être animé. Aujourd'hui, il va disparaître alors même que sur nos territoires, nous ne retrouvons pas ce type d'espaces et cette qualité d'animation. Un RRMA est présent en Loire-Atlantique mais il ne nous offre pas, pour le moment, ce type d'espace et ces savoir-faire en termes d'animation et de gestion de fonds d'appui.

² La délégation pour les collectivités territoriales et la société civile (DCTCIV) est rattachée à la Direction générale de la mondialisation (DGM) du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères



Agnès Belaïd

Responsable programme Coopération du CFSI chargée de la mise en œuvre et de l'animation du Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement*

Le CFSI, parmi ses métiers, collecte des fonds et les redistribue sur la base d'Appels à projets dessinés en concertation avec les organisations qui peuvent en bénéficier. Dans le cadre du Programme CAAC, nous avons donc consulté les membres du CFSI pour mieux cerner leurs attentes, tant sur le fond que sur la déclinaison opérationnelle des fonds d'appui. Cette première facette distingue ces Appels à initiatives d'autres types de fonds d'appui.

Nous avons, par ailleurs, intégré la possibilité de cofinancer la coconstruction, des initiatives qui peuvent être proposées pour financement aux fonds d'appui. Une légère enveloppe est donc accessible pour financer la coconstruction et la corédaction des initiatives qui seront proposées. Ces temps de dialogues, comme en ont témoigné Elodie Aïssi de la CFDT et Mame Saye Seck de l'UNSAS, ne sont jamais cofinancés par les bailleurs de fonds institutionnels alors même qu'ils sont déterminants. A partir du moment où une organisation est éligible au fonds d'appui, elle peut en bénéficier même si, *in fine*, son projet n'est pas retenu pour financement. Mieux vaut s'assurer, avant de s'engager sur un projet d'envergure, que l'on peut travailler ensemble et identifier d'éventuels écueils aux dialogues voire, le fait que l'on ne peut pas travailler ensemble. Dans ce cas précis, cela permet d'éviter des catastrophes industrielles conséquentes.

Les cadres des instruments financiers de nos bailleurs de fonds sont extrêmement contraints et beaucoup trop normés. Dans le cadre du Programme CAAC, notre exigence est importante mais nous restons flexibles, dans le respect des procédures de nos bailleurs de fonds institutionnels. Nos trames sont différentes et nous évitons toute posture dogmatique où la méthode deviendrait un objectif au détriment du sens de l'action associative, du sens des solidarités. Nous reconnaissons également le droit à trébucher. Comme nous l'ont indiqué les membres du CFSI et leurs partenaires, l'innovation suppose une prise de risque importante. Nombreux parmi eux nous disaient : on vous propose cette démarche car elle n'est pas finançable par d'autres bailleurs. C'est l'une des autres dimensions de ce Programme : cofinancer l'infinançable, comme en a témoigné Florence GNING qui représente aujourd'hui ESSOR à propos de la plateforme FIP au Tchad qui est, aujourd'hui, financée à 100 % par des fonds français. Sauf qu'à l'époque, lors de son lancement, l'Union européenne, le MAE et l'AFD ne l'auraient jamais cofinancée. Il existe donc bien un effet levier. Le changement d'échelle et la pérennité des dispositifs reposent aussi sur des fonds institutionnels une fois la première étape franchie.

Il faut cependant bien avoir conscience que l'innovation suppose de trébucher, d'engager des actions qui, peut-être, ne seront pas une réussite. Ces risques doivent être partagés tant par le porteur et ses partenaires que par les bailleurs de fonds.

Le CFSI s'est lancé dans le financement de projets de coopération pluri-acteurs de territoire à territoire il y a plus de quinze ans, notamment dans le cadre des PCPA. Il existe aujourd'hui une forme d'injonction à coopérer de cette façon alors même que, les cadres de financement institutionnels sont très contraints et ne le permettent pas vraiment.

Agir en réciprocité et communication

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

Pour ma part, je considère que cette façon d'opérer est l'avenir. Qui plus est dans un contexte qui questionne les actions de coopération à l'international. Les personnes parties prenantes de ces projets apprécient positivement ces démarches et ont, aujourd'hui, une meilleure compréhension de ce que peut apporter l'échelle internationale.

Si nous souhaitons parler à des personnes qui en sont très éloignées, ce n'est pas en faisant des campagnes de communication et en leur montrant des diagrammes que nous y arriverons. Il nous faut être accessibles et écouter les premiers concernés pour que ça les touche et que nous puissions les embarquer.

Charlotte Boisteau

Consultante indépendante

Je rejoins Elsa Cardinal et effectivement, les RRMA sont nécessaires dans les territoires en France mais il me semble qu'ils n'ont pas encore pris la mesure de la défense du sens politique de l'action de solidarité. Il y a peu d'espaces

de concertation et d'échanges entre pairs qui agissent concrètement sur le terrain et je trouve effectivement très dommage que ce type d'espace disparaisse.

Stéphane Boulc'h

Consultant indépendant

Dès lors que l'on diversifie les parties prenantes, on sort des silos de la solidarité internationale et d'autres types d'acteurs, porteurs d'autres cultures, sont mobilisés. Cela induit que l'enjeu de reconnaissance dont parlait Ghislain Brégeot est encore plus fort. Il s'agit de relations humaines, d'intuitions et d'interactions interpersonnelles. Les ONG l'ont fait pendant très longtemps dans leur communication et finalement on s'est rendu compte, avec le temps, qu'il était nécessaire de commencer à acquérir des compétences dans ce domaine. Il y a des compétences en gestion de la connaissance mais aussi,

dans la création de connaissances. Il faudrait donc transposer ces compétences dans nos métiers. D'une certaine façon, c'est ce que fait le CAAC. Il a beaucoup été question d'équité partenariale mais l'enjeu de la réciprocité ne porte pas uniquement sur une dichotomie Nord/Sud. Elle existe également dans nos écosystèmes territoriaux. Nous réfléchissons depuis 30 ans à l'équité partenariale Nord-Sud mais on ne réfléchit toujours pas à l'équité partenariale Nord-Nord et cela ne s'improvise pas.



Anaïs Tamani

Chargée de mission FRIO et qualité - Coordination SUD

Je reviens un peu sur la conclusion de la matinée qui met en relief le fait que coopération ne se limite plus à la simple mise en œuvre de projets. Je me demandais si, au regard de l'expérience des organisations qui ont suivi le CAAC, depuis le début, vous avez pu voir une affirmation au niveau institutionnel, d'une identité politique de ces nouveaux rôles ? Il a été rappelé que le tissage de liens est l'avenir. Est-ce que c'est une entrée qui, potentiellement donnerait moins de visibilité à la pâte solidarité internationale ? Nous sommes questionnés en ce moment de remise en cause de notre secteur mais aussi, sur le fait que la solidarité internationale est invisibilisée, notamment dans l'espace public.



Agnès Belaïd

Responsable programme Coopération du CFSI chargée de la mise en œuvre et de l'animation du Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement*

La question de la visibilité est importante et je pense que c'est ce qui a péché dans le cadre de ce Programme. Mais péché à dessein parce qu'accompagner, c'est s'effacer. C'est laisser aux acteurs le premier rôle. Notre rôle, en tant que CFSI, en tant que maître d'œuvre, c'est de mettre du charbon dans la machine et nous ne devons pas être visibles. Nous devons accompagner les acteurs, les rendre visibles, créer des espaces d'échanges sécurisés. Parce que pour être réellement influent, il faut souvent rester dans l'ombre, qu'il s'agisse de politiques publiques ou d'autres sujets. Nous avons observé nombre de changements que ce soit dans le cadre de ce Programme ou dans le cadre des PCPA que nous avons portés antérieurement. Mais nous ne revendiquerons jamais ces résultats positifs car les revendiquer peut conduire à les hypothéquer.

Cependant, nous évoluons dans un monde où il faut être visible et où le temps long, nécessaire à l'incubation et à l'appropriation, se heurte au temps des réseaux sociaux, à l'instantanéité. Notre démarche s'inscrit sur la durée. Nous devons, pour obtenir ces résultats, nous invisibiliser et nous n'agissons donc pas en réaction. Un autre phénomène nous traverse tous : c'est le phénomène de courtisanerie. Certains écrivent et se présentent très bien. Ils sont en capacité de faire un lobbying très fort vis-à-vis des ministères, vis-à-vis des bailleurs de fonds. Ils gagnent ainsi une visibilité plus forte.

Nous n'allons pas revendiquer des résultats de terrain. La démarche de Pays de Savoie solidaires, Magali l'a très bien expliqué, ce n'est pas uniquement le CAAC. Elle était intrinsèque à Pays de Savoie solidaires, à sa philosophie. En revanche, nous l'avons financièrement soutenue et avons contribué

à l'inscrire dans une dynamique plus transversale via le développement d'espaces d'échanges entre pairs. Comme elle en a témoigné, l'intégration de Pss au CFSI et sa mobilisation dans le Programme CAAC ont permis à l'organisation de sortir de l'isolement, de se connecter à d'autres en se rassurant, en échangeant et en apprenant avec les autres tout en partageant ses savoir-faire.

Au-delà de notre métier d'animateur de réseau pluri-acteurs et de gestion de fonds d'appui, je voudrais resituer, stratégiquement, l'importance des mésos-projets. Cet instrument est malheureusement, un peu remis en question, ce qui est fort dommage. Nous avons, aujourd'hui, à travers les témoignages des différentes organisations mobilisées dans ce Programme, mis en évidence leurs plus-values. Pour le CFSI, les mésos-projets sont un instrument de structuration individuelle et collective. Il ne s'agit pas de cofinancer une addition de projets isolés. L'étude d'impact le démontre très bien. Les dispositifs d'animation et les espaces d'échanges sont conçus, calibrés et connectés à ces projets concrets développés par les membres et par leurs partenaires qui sont signataires des conventions de cofinancement.

La redevabilité que nous exigeons va bien au-delà des comptes-rendus techniques et financiers puisque les porteurs et leurs partenaires sont aussi redevables vis-à-vis du collectif. Ils s'engagent à participer aux échanges entre pairs et, outre leurs propres démarches de capitalisation, à nourrir le dispositif de capitalisation transversal et continu du Programme. Les membres du CFSI et leurs partenaires s'engagent ainsi à partager leurs apprentissages avec les autres sans être dans une posture de concurrence et de défiance. La confiance s'entretient au quotidien sur un temps long. Elle ne se décrète pas et permet de libérer la parole. Dès lors que l'espace est sécurisé, les acteurs se reconnaissent entre eux parce qu'ils agissent sur la durée, qu'ils ont appris à se connaître et à se reconnaître, qu'ils partagent des valeurs communes et qu'ils ont bien conscience, tout en préservant leurs identités, des enjeux communs auxquels ils répondent individuellement et collectivement.



François Enten

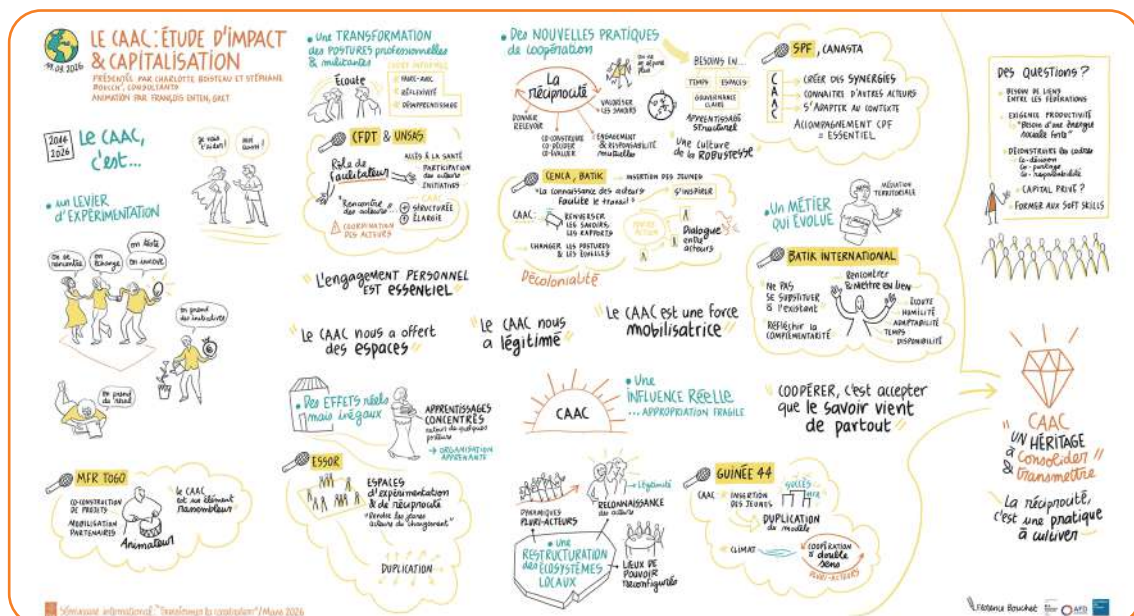
Responsable de l'animation scientifique du Gret

Membre du comité de suivi de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation du Programme CAAC

Ces échanges ont fait émerger les angles morts que l'évaluation n'avait pas nécessairement donné à voir et notamment, que cette démarche pluri-acteurs en réciprocité, n'incluait pas nécessairement les bailleurs de fonds alors même que ce sont des acteurs à part entière des politiques de coopération. Or, la façon dont les différents membres des organisations engagées sur ces projets sont en capacité de négocier, de faire avec les contraintes, de réajuster les temporalités et les cadres logiques sont riches en enseignements.

Pour aller dans le sens de ce que disait Magali Agosti de Pss ces expériences peuvent mener à la construction de dispositifs mieux adaptés. Il me semble que ces modes informels de gestion de projet inclus dans les métiers de la coopération mériteraient d'être formalisés et rediscutés. Capitaliser ces acquis pour être en capacité, avec les différents bailleurs et financeurs, de pouvoir coconstruire des modalités de financement adaptées qui relèvent aussi de compétences techniques.

Synthèse graphique de la matinée



**APRÈS-MIDI DU 19 MARS :
DIALOGUER EN RÉCIPROCITÉ
POUR TRANSFORMER LES
TERRITOIRES**

— TABLE RONDE N°1 : COMMENT DIALOGUER EN RÉCIPROCITÉ AU SERVICE DE NOS TERRITOIRES ?



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44
Animatrice de la table ronde

Cette table ronde est intitulée *Comment dialoguer en réciprocité au service de nos territoires ?* Pour nous faire part de leurs expériences et pour en débattre, nous accueillons 5 intervenants :

- Magali Agosti, directrice de Pays de Savoie solidaires ;
- Gado Bemah, directeur de l'association togolaise STADD et Président de l'union des ONG du Togo et son partenaire XYLM ;
- Quentin Coquillaud, coordinateur de XYLM ;
- Sabrina Guerard qui représente Campus groupe de l'Agence Française de Développement ;
- Maeva Bonnet, chargée de projets internationaux de l'Observatoire Départemental des violences faites aux femmes du Département de Seine-Saint-Denis.

Nous ouvrirons cette table ronde en excusant deux

personnes qui n'ont pas pu nous rejoindre, physiquement pour l'une et en visio pour l'autre, en raison de la guerre qui frappe leur pays. Olga El Toum, représentante du partenaire libanais de Pays de Savoie solidaires et Maysoun Dawoud, responsable de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Jénine en Palestine et partenaire du Département de Seine-Saint-Denis. Cependant, une courte vidéo témoignant du travail de l'Observatoire à Jénine sera diffusée à la fin de la table ronde.

Nous leur adressons toutes nos pensées solidaires.

Nous allons tout d'abord questionner nos intervenants sur la façon dont il convient de qualifier des pratiques de coopération basées sur la réciprocité mais aussi sur leurs marqueurs et d'exposer en quoi elles sont importantes.



Magali Agosti

Directrice de Pays de Savoie solidaires

Je représente ici Pays de Savoie solidaires (PSs), association qui travaille avec le Département de la Savoie et porte ses engagements en solidarité internationale avec trois autres collectivités dans le monde et qui, en tant que structure ressource départementale, vient soutenir les habitants de Savoie dans leurs propres initiatives d'ouverture et monde et de coopération internationale.

L'engagement du Département a d'emblée été pensé en réciprocité et marqué par l'envie de construire des partenariats de collectivités à collectivités et de territoires à territoires pour s'enrichir mutuellement. C'est écrit tel quel dans la délibération du Département de la Savoie qui date de 1986 et nous n'avons eu de cesse d'essayer de concrétiser cette vision.

Nous retrouvons, dans cette délibération, la prise de conscience que si l'on veut œuvrer à un monde plus juste, plus durable, il faut œuvrer à des changements là-bas aux côtés de nos partenaires, mais il faut aussi œuvrer à des changements ici. Nous avons ensuite retrouvé cette approche dans les Objectifs de développement durable. Les changements escomptés pour un monde

meilleur relèvent de transformations collectives. Les partenariats internationaux sont utiles pour œuvrer à des changements de part et d'autre.

Comme cela a été souligné ce matin lors de la restitution de l'étude d'impact et du dispositif de capitalisation, la réciprocité implique en premier lieu de reconnaître que nous avons à apprendre les uns des autres. Il s'agit bien là d'un mouvement d'ouverture vers l'autre. Travailler cette posture suppose de déconstruire les représentations des deux côtés, ce qui ne va pas de soi au regard de l'Histoire et de son héritage qui influent sur les relations internationales. Cela doit s'accompagner et cela doit être travaillé, en premier lieu, à l'échelle individuelle, à l'échelle des personnes.

Il existe différentes échelles, mais on ne peut envisager de transformations mondiales, sociétales ou territoriales sans travailler d'abord à l'échelle des personnes.

C'est fort de cette conviction que Pays de Savoie solidaires a développé plusieurs outils pour accompagner ces changements de représentations, ces changements de postures à l'échelle des personnes afin que, de proche

en proche, ensemble, nous puissions œuvrer de manière plus collective et plus transformationnelle. C'est pourquoi je plaide pour le développement d'actions au niveau local. Cette échelle est propice au travail en réciprocité. Il s'agit d'un cheminement au long cours avec des personnes. Cela ne se décrète pas. Il ne suffit pas d'acheter un billet d'avion dans un sens ou dans l'autre pour que les échanges fonctionnent en réciprocité et que cela

soit effectivement suivi d'effets pour les uns et pour les autres. Nous avons ainsi construit un processus d'accompagnement qui ne cesse de s'enrichir, d'une expérience à l'autre, selon les personnes que nous impliquons et le parcours qui est le leur. Il y a par exemple une proposition de préparation à la rencontre interculturelle mais aussi, un travail de relecture et de mise en perspective après.



Gado Bemah

Directeur Exécutif de STADD

Pour ma part, je considère que la réciprocité, c'est le partage, qu'elle se construit mais aussi qu'elle se vit. Pour ce qui me concerne, la question de la réciprocité correspond d'abord à des valeurs. Des valeurs que les personnes portent et transmettent aux institutions. Effectivement, c'est tout d'abord une question de personne mais cela relève aussi de l'acceptation des cultures. La réciprocité au plan local est beaucoup plus simple que la réciprocité à une échelle internationale. Au plan international, des aspects historiques doivent être pris en considération et ils incluent nombre de préjugés et d'interprétations différentes. De fait, si nous n'arrivons pas à les déconstruire, nous ne pourrions pas partager des démarches et vivre des réalités ensemble. Les époques sont différentes.

Nous avons cheminé ensemble pendant quatre années avec notre partenaire XYLM et effectivement, comparativement à l'échelle nationale et internationale, l'échelle locale est la plus à même à accueillir des initiatives en réciprocité. Nous avons su installer une

confiance mutuelle après avoir débattu de certains sujets. Nous avons coconstruit la démarche en incluant les questions de budgets ou de dépenses oubliées et nous avons toujours recherché des solutions communes.

La réciprocité doit se vivre entre personnes et se transmettre autour de soi. Je constate qu'aujourd'hui, cette dynamique de réciprocité et cette fluidité dans la communication que nous avons établie entre les structures permet à nos équipes de travailler en toute transparence en intégrant les questions de redevabilité et ce, dans un réel esprit de réciprocité. Les échanges doivent reposer sur des dialogues transparents et empreints de sincérité pour circonscrire une éventuelle méfiance. Dès lors qu'elle apparaît, le partenariat est déséquilibré et a peu d'avenir.

La réciprocité repose donc sur des valeurs qui doivent être partagées au niveau local avec toutes les personnes qui participent à la construction de l'écosystème local de solidarité.



Quentin Coquillaud

Coordinateur de XYLM

Gado a bien exposé, d'un point de vue politique et stratégique, ce que nous entendions par réciprocité. Je vais donc plutôt m'attacher à en présenter les mécanismes concrets que nous avons déployés au service de la réciprocité.

Pour rappel, nous avons porté, avec STADD, un projet de coopération entre écosystèmes de l'économie sociale et solidaire breton et togolais qui a mobilisé sept partenaires de l'ESS en Bretagne et huit partenaires de l'ESS au Togo. Le projet visait à renforcer mutuellement nos capacités, développer des formations et organiser des voyages d'étude en réciprocité.

D'un point de vue budgétaire, nous avons essayé d'être les plus transparents possibles, alors même que ce type de sujet est sensible. Nous avons ainsi évalué ensemble notre

temps de travail respectif nécessaire à la mise en œuvre de l'initiative pour éviter tout déséquilibre budgétaire. Nous avons aussi fait appel à des volontaires de service civique. Des volontaires de service civique français mobilisés dans l'équipe de STADD et des volontaires de STADD mobilisés chez XYLM. Cette approche nous permet de faire vivre, au quotidien, la réciprocité entre nos deux structures.

Le projet visait à faire coopérer deux écosystèmes ESS bretons et togolais. XYLM a piloté l'écosystème français et STADD l'écosystème togolais. L'ensemble des activités étaient ainsi systématiquement développées en regard via, notamment, deux diagnostics préalables, des groupes de travail, des séjours d'étude dans les deux pays. Ce mode de faire donne de bonnes bases à la réciprocité.

Toutefois, nos méthodes de travail étaient différentes.

Si l'on souhaite se situer dans une logique de réciprocité, il faut veiller à ne pas chercher à uniformiser les pratiques. Pour autant, nous avons essayé, au démarrage du projet, de créer un référentiel commun pour se donner un vocabulaire commun, comprendre ce que signifie l'ESS en France et au Togo et évoquer, aussi, le passé colonial. Avoir des valeurs communes et des références communes ne doit pas induire un effacement des méthodes de l'un au profit de celles de l'autre. Nous avons donc essayé de faire coexister nos méthodes. Concrètement, notre diagnostic préalable initial était plutôt basé sur des entretiens individuels alors même qu'au Togo, plusieurs

réunions de travail avec l'ensemble du collectif ont été privilégiées. Cela a permis à STADD et à ses partenaires de définir un questionnaire que chacun a renseigné et que STADD a administré. Ces méthodes, différentes, ambitionnaient pourtant d'atteindre un même résultat : la production d'un référentiel commun, de valeurs communes et d'objectifs communs. Nous avons fait coexister deux méthodes adaptées à leurs contextes mais, au service d'un objectif commun. La préservation des spécificités contextuelles constitue donc un point d'attention.



Sabrina Guerard

Responsable de projet pédagogique à l'Agence française de développement

Je vais évoquer l'expérience de Campus Groupe AFD, basé à Marseille, qui est le centre de formation pour interne et externe du groupe AFD.

Je commencerai par dire que la réciprocité au sein de vos organisations se traduit d'abord à un niveau individuel, interpersonnel, influencée par l'engagement individuel, les valeurs, la perception et la vision de l'individu. Au sein de l'AFD, cette réciprocité a été mise en lumière récemment dans le cadre du dernier plan d'orientation stratégique et se traduit par : « être du côté des autres ». Ces orientations stratégiques couvrent trois piliers dont le premier induit de prêter davantage d'attention à la spécificité de l'autre et des contextes. Prêter attention à la spécificité de l'acteur que l'on a en face de soi, c'est développer ce qu'on appelle l'intelligence géographique, des études d'économie politique. Être du côté des autres, c'est finalement ne pas plaquer d'un pays à l'autre des projets, mais s'intéresser à la spécificité du partenaire.

La question qui demeure est celle de la mise en œuvre de tout cela. Elle a, finalement, été assez peu traitée dans notre plan d'orientation stratégique. Comme souvent, nous en sommes restés à des actions comme, réaliser des études pour mieux connaître l'Autre mais nous n'avons absolument pas ou très peu questionné la relation de domination, la relation de pouvoir, notamment dans les cycles de projets. De fait, finalement, cette intention n'embarque pas l'organisation et le système, même si l'intention existe.

Par ailleurs, au sein de l'AFD, à la demande de notre direction générale, nous avons lancé des résidences de dialogues pluri-acteurs. Au niveau du Groupe AFD, en réunissant Proparco, Expertise France et l'AFD mais également, en réunissant des acteurs de l'écosystème français de la coopération internationale. Nous avons ainsi organisé des résidences à Arles, pour le groupe AFD et à Plaisians, dans la Drôme, pour les acteurs de l'écosystème, accueilli par le groupe URD. Ces résidences avaient pour objet de réfléchir et de mettre de la réflexivité

dans nos pratiques et postures professionnelles. In fine, nous avons ainsi abordé des questions en lien avec la décolonisation de l'aide mais aussi celles de « l'intérêt à agir en coopération internationale », qui est une question clé.

Ce qui a été intéressant dans ces réflexions, au-delà du fait que nous avons mis le doigt sur une grande souffrance des acteurs en lien avec la perte de sens et les injonctions paradoxales, c'est l'émergence de fortes controverses sur les intentions et les intérêts à agir de cette politique de coopération en France. Personne n'était d'accord sur les priorités d'action !

C'est donc l'un des éléments clé sur lequel il va falloir travailler : choisir une politique de solidarité, une politique qui défend les intérêts français ou une politique qui défend les biens communs ? Aucun consensus n'est apparu, ce qui induit la nécessité de travailler sur la question de ces différents intérêts.

La question des liens a émergé et il est malgré tout ressorti que la réciprocité relève de la nécessité de préserver des liens authentiques de sujet à sujet afin de créer les conditions d'un élan commun de préservation des ressources planétaires pour améliorer les conditions de vie de toutes et de tous. Nous avons donc laissé place aux divergences et aux controverses sur les valeurs et les principes pour finalement trouver un consensus sur la centralité de la relation et la nécessité de préciser, d'assumer nos intérêts, d'agir face aux partenaires pour préserver cette confiance qui est la clé d'une relation préservée.

Vous nous interrogez également sur le pourquoi de la réciprocité. Dans le cadre de ces résidences, j'ai pu observer une importante souffrance au travail des acteurs français de l'écosystème de l'aide. Il existe un mal-être à ne plus savoir comment faire face aux injonctions paradoxales et la réflexion sur les pratiques et postures permet de clarifier les choses et de contribuer à sortir des dissonances cognitives. C'est important pour rester

en relation. Tout l'écosystème de l'aide a été chamboulé et nous pouvons citer en exemple les crises au Sahel, la baisse de l'aide mais aussi, les remises en cause idéologiques alors même qu'il est nécessaire et crucial de rester en relation. Pour terminer sur cette notion de réciprocité, il est également important de ne pas s'arrêter en chemin. On ne peut pas réfléchir à la décolonisation de nos pratiques sans questionner également les

théories du développement et la poursuite du discours du développement économique à l'occidental, sans le resituer et le ramener à son origine occidentalocentrée. Si on ne questionne pas ce côté normatif occidental, cette linéarité du développement, cette verticalité de l'aide, nous resterons au milieu du gué pour ce qui concerne la décolonisation et la réciprocité dans nos pratiques.



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

Pour ce qui relève de la posture et de la question d'une coopération développée en réciprocité, existe-t-il des prérequis ? Comment se traduit, concrètement, cette recherche de postures qui peuvent permettre de travailler en réciprocité ?



Maeva Bonnet

Chargée de projet internationaux à l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de Seine-Saint-Denis

L'Observatoire des violences faites aux femmes de Saint-Denis est un service du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qui travaille à mesurer l'ampleur des violences faites aux femmes sur notre territoire et qui a développé un travail de partenariat très poussé avec les services du Département, mais aussi avec les services de l'Etat, les associations et les villes de notre territoire. Le lien avec l'international et les diasporas de notre territoire a toujours été très important pour l'observatoire.

Cette posture de réciprocité est l'un des postulats de base de l'observatoire puisque ces violences sont universelles. Elles se développent ici et là-bas et touchent toutes les couches de la société. Fort de ce constat, les membres de nos équipes se sont rendus dans de nombreux territoires pour pouvoir s'inspirer de bonnes pratiques, puisqu'on estime que le savoir n'est pas uniquement entre nos mains. Il existe partout de bonnes pratiques, plus particulièrement dans ce qui a trait à la lutte contre les violences faites aux femmes. Je citerai en exemple le téléphone « *Grave Danger* », qui est un outil inspiré du modèle espagnol. Ce téléphone est remis par le procureur aux femmes victimes de violences conjugales et est équipé d'un bouton préprogrammé à l'arrière. Après de nombreux échanges avec ces partenaires, une expérimentation a été menée en Seine-Saint-Denis et elle a ensuite été déployée sur le territoire national. Nous avons constaté qu'effectivement, à la base des bonnes pratiques, l'adoption d'une posture de réciprocité ne peut fonctionner qu'à partir du moment où l'on s'adapte aux réalités locales de chacun et de chacune.

Pendant plus de 20 ans, une expertise s'est créée à l'Observatoire et nous avons pu mener, grâce à l'Agence Française de Développement en 2021, un projet intitulé *Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de*

violences. Ce projet nous a, justement, permis de travailler cette question de la réciprocité de manière plus poussée avec deux territoires : Jénine, en Palestine occupée et le gouvernorat de Ngazidja aux Comores. Ces échanges avec ces deux territoires nous ont permis d'aborder des questions qui sont présentes au sein de nos territoires, de nourrir nos réflexions sur le *comment travailler les violences* et ce, en réciprocité.

L'observatoire de Jénine, au vu de la situation que vit ce territoire, a nourri nos réflexions de manière très poussée sur nombre de sujets, notamment sur la façon de travailler à la lutte contre les violences faites aux femmes dans des territoires en guerre et sur la question des hébergements d'urgence. Cela s'est traduit par de nombreux échanges lors des missions de terrain, des rencontres avec les partenaires sur place et des formations. Et ce qui est important, c'est toujours de penser quelque chose, non pas comme un modèle transposable de pays à pays, mais véritablement comme des dispositifs qui s'adaptent et qui prennent en considération toutes les réalités des populations et des partenaires avec lesquels nous travaillons.

Des plans d'actions avaient été élaborés et étaient en cours de développement avec Jénine. Le 7 octobre et ses conséquences nous ont obligé à nous adapter collectivement et nous sommes épatés de constater à quel point le maintien des dialogues et l'écoute de leurs besoins, dans le cadre de ce projet, permettent de faire avancer notre projet commun. Les effets sur la population de Jénine en Cisjordanie mais aussi, les populations de notre territoire en Seine-Saint-Denis bénéficient réellement, à diverses échelles, de cette coopération décentralisée.



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

D'après vous, de quelle façon les questions de la posture et du travail en réciprocité font-elles concrètement évoluer les pratiques de coopération ? Que fait-on en réciprocité que l'on ne faisait pas avant ?

Sabrina Guerard

Responsable de projet pédagogique à Agence française de développement

Nous démarrons cette réflexion beaucoup plus tardivement comparativement à la démarche du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement ou à celle, plus ancienne, de Pays de Savoie solidaires. Cependant, ces résidences et cadres de dialogue nous ont permis d'identifier des idées, de faire des pas de côté, comparativement à nos pratiques habituelles et ce, pour essayer de tendre vers davantage de réciprocité. Ainsi, la première des choses a été d'essayer de repenser la logique du cycle du projet en identifiant les zones de pouvoir, les rapports de domination et la façon dont étaient prises les décisions.

Dans le cadre d'une évaluation, une expérimentation est en cours au Sénégal. Mon collègue Mouhamadou SYLLA, présent aujourd'hui, pourrait en parler. L'idée de base était d'inverser les logiques d'évaluation pour que nos partenaires puissent piloter eux-mêmes l'évaluation de projets financés par l'AFD. Une autre collègue basée au Bangladesh essaie, au-delà de l'équipe projet, de faire intervenir, au sein des comités d'identification des projets, des représentants des partenaires nationaux voire même, des représentants du vivant. Dès lors que nous intervenons dans le cadre d'un projet autour d'un fleuve ou d'une zone protégée, comment faire en sorte que la voix du fleuve ou de la zone soit aussi partie prenante d'un dialogue direct et sans intermédiation ? Nous sommes également en train de réfléchir au positionnement d'un siège pour le vivant au sein du CA de l'AFD.

Ce sont des sujets qui nous préoccupent. Ils sont difficiles à faire avancer en interne, parce que si nous sommes nombreux à les pousser, d'autres ne voient pas le problème. C'est un diagnostic qui ne fait pas consensus. Un long chemin reste à parcourir et il en va de même des questions relatives à la décolonisation des savoirs. Nous appuyons les Ateliers de la Pensée Felwine Sarr, au Sénégal, recherche basée sur une approche en réciprocité pour mettre en valeur les savoirs endogènes qui ne sont pas dépendants des standards occidentaux. Cela demeure complexe et le projet, en lui-même, permet un dialogue et la mise en discussion de controverses sur la recherche.

Pour finir, je mentionnerai notre cellule innovation qui développe des projets innovants autour de la coopération circulaire et dont l'ambition vise à faciliter cette circularité entre le Nord et le Sud, l'expertise du Sud qui pourrait

être utile aux acteurs du Nord. Des actions porteuses d'efficacité au Sud pourraient aussi nourrir les réflexions dans nos territoires.

Nous avons encore un long chemin à faire. Comme déjà évoqué, l'échelle individuelle n'est pas à négliger. Nous investissons beaucoup dans la formation individuelle parce que la transformation se fait d'abord au niveau de l'individu qui, ensuite, peut transformer son organisation voire même, l'écosystème et la politique publique de coopération.

Dans cet esprit, nous sommes en construction de formations sur le racisme, sur l'interculturel, sur les stéréotypes mais aussi sur les récits. Sur les récits parce que pour déconstruire nos pratiques, il faut déconstruire nos manières de penser, déconstruire notre sémantique, notre vocabulaire mais aussi, travailler sur les cartes. Les mots façonnent notre vision du monde. La formation est un enjeu clé sur lequel nous essayons de faire beaucoup mieux.

Dire aussi combien j'ai apprécié la mise en lumière, ce matin, lors de la restitution de l'exercice de capitalisation, de l'émergence de ce nouveau métier de facilitateur de mises en dialogues. Bref, nous observons également que demain, peut-être, dans cette refonte de nos pratiques et postures et de la coopération, le rôle du bailleur, au-delà du financement, pourrait être un rôle de facilitateur de dialogues ou de facilitateurs d'appui. Nous devrions sans doute le faire et laisser les clés et le pilotage des projets aux partenaires du Sud. Nous pourrions alors nous mettre en retrait et les accompagner le pilotage exclusivement selon leur demande et besoin.

Nous avons tenté de le faire au Niger il y a quelques années, avant le coup d'Etat. Faciliter le dialogue entre les différents échelons et acteurs mais aussi entre de nos partenaires et adopter une posture de retrait pour nous positionner dans un rôle de tiers facilitateur de dialogue pour que les acteurs nationaux, nigériens, puissent piloter au mieux à la fois, le bailleur et les consultants.

Voici donc ce que nous essayons de faire. C'est un beau sujet qui nécessite sans doute d'agir en communauté. Nous avons beaucoup d'alliances et nombre de convergences. Dans ce contexte compliqué qui risque de durer, peut-être devrions-agir de façon plus resserrée sur tous les sujets qui relèvent de la réciprocité pour mieux faire face à ce qui nous attend.



Première table ronde (XYLM et STADD, l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de Seine-Saint-Denis, Campus Groupe AFD et Pays de Savoie solidaires) animée par Elsa Cardinal (Guinée 44)



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

On se demande souvent ce que toutes ces démarches ont produit ? Il convient donc d'illustrer de manière concrète l'impact de ces démarches de coopération en réciprocité sur vos territoires mais également, sur l'ensemble des parties prenantes mobilisées dans le cadre de ces projets.

Magali Agosti

Directrice Pays de Savoie solidaires

Le choix d'exemple est difficile tant les illustrations sont nombreuses dans ce que nous avons produit dans le cadre du Programme CAAC et à l'échelle de tous les projets de coopération que nous avons conduit. Je vais d'abord évoquer les transformations à l'échelle individuelle en prenant l'exemple de la composition actuelle du conseil d'administration de Pays de Savoie solidaires. Notre gouvernance est composée de quatre collègues : un qui représente le Département, un qui représente les collectivités locales du territoire autres que le Département, un autre collègue qui représente les acteurs du développement local de Savoie et un collègue qui représente les acteurs de la solidarité internationale. Cette gouvernance témoigne bien de la façon dont nous travaillons, à la croisée de ces quatre univers.

De facto, tous les échanges d'expériences engagés entre la Savoie et les territoires partenaires mettent en relation des personnes, des acteurs du développement local du territoire de Savoie avec des homologues des autres territoires.

Un exemple bien concret : aujourd'hui en retraite, l'ancien Directeur général des services du Département siège depuis le mois de juin, dans notre conseil d'administration. Il y a 15 ans, alors qu'il prenait ses fonctions au Département, il a regardé le budget et a dit « *Mais qu'est-ce que c'est que cette subvention à PSs ? Nous devons faire des économies et nous pourrions*

flécher cet argent ailleurs. » Il se trouve que la Secrétaire générale du Département, déjà embarquée dans la coopération qui nous engageait avec le Sénégal, lui a alors dit : « *tu vas venir avec nous à Bignona au Sénégal et après, on en reparle.* »

Et donc aujourd'hui à la retraite, il vient d'intégrer notre conseil d'administration ! C'est l'un des lieux d'engagement qu'il a choisi pour cette étape de vie. A l'époque, nous l'avons effectivement emmené à Bignona, nous lui avons proposé une préparation au départ et à la rencontre interculturelle, avons veillé à ce que, stratégiquement, il soit assis dans l'avion à côté de Yannick Billard, mon collègue, pour mieux le guider dans sa découverte de cette coopération. Il a ensuite échangé avec ses homologues à Bignona et est ainsi devenu à son retour en Savoie, en tant que Directeur général des services, la porte d'entrée de toute la politique de coopération solidarité internationale que nous développons au fil de l'eau. Par la suite, dès lors que nous avons besoin de mobiliser telle ou telle compétence, il nous ouvrait les portes. Son parcours et le bout de chemin que nous avons accompagné l'a transformé en allié. Aujourd'hui encore, lorsque j'ai rendez-vous dans un ministère à Paris, je le sollicite car il est parfois bien plus écouté que moi... Dans mon conseil d'administration, j'ai également un cadre de l'Office National des Forêts (ONF). Nous avons fait appel à lui car nous avons besoin de l'expérience

savoyarde de la gestion des forêts pour échanger avec des professionnels de la forêt au Sénégal. Il a d'abord été embarqué en tant qu'expert, il a partagé son expérience et écouté ses homologues. Il est revenu avec, dans ses bagages, quelques idées pour faire bouger les lignes en Savoie en s'inspirant des pratiques de nos partenaires du Sénégal et notamment, la nécessité d'un dialogue renforcé entre l'ONF et les usagers des forêts. Aujourd'hui, c'est le trésorier de Pays de Savoie solidaires.

Nous avons pléthore d'exemples de ce type, c'est Yves, c'est Pascal, c'est Josée, c'est Mireille, c'est Bernadette, c'est une sage-femme, c'est un agent d'un organisme de tri des déchets, c'est un chef de service eau et assainissement... Ce sont tous des gens qui ont un métier en Savoie et qui, jusqu'à ce que nous allions les chercher, n'étaient pas forcément engagés en solidarité internationale. Ce que nous leur avons permis de vivre les a mis en mouvement, tant dans leurs engagements professionnels que personnels.

C'est de l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale (ECSI) ! Cela se traduit ensuite par des choix dans la façon de voyager, dans la façon d'épargner, de consommer, de s'engager dans son quartier et d'être acteur de démocratie locale. Les formes d'engagement sont multiples. Nous sommes citoyens du monde et nous nous sentons reliés à d'autres personnes dans le monde et en coresponsabilité par rapport à cette planète. Une fois touché du doigt, on ne peut plus l'ignorer. Une fois vécu en tant que personne, on ne peut plus faire semblant de ne pas savoir ce que le monde est en train de subir. L'on devient acteur à son échelle : ce que je peux faire, je m'en empare et j'agis en sachant que juste à côté, juste en face, il existe tout un collectif qui s'est mis en mouvement. Cela donne de la force et c'est transformateur à l'échelle des organisations ou même du territoire.

Dans le cadre des coopérations, nous avons par exemple investi en profondeur un échange sur la thématique de l'action sociale avec Bignona. Dix ans d'une démarche de croisement de regards avec des impacts sur nos territoires respectifs sur la façon de faire de l'action sociale. Les échanges ont impliqué tout à la fois des élus locaux, des professionnels et des usagers de cette politique publique thématique, là-bas comme ici. Et le chemin n'est pas terminé, car chacun a envie de poursuivre ces croisements

de regards et de pratiques.

Pour conclure je vais évoquer le Liban. C'est un partenariat beaucoup plus récent. Il démarre et nous leur avons proposé cet échange en réciprocité. C'était totalement nouveau dans leur paysage. Les ONG sont nombreuses au Liban, mais il y a très peu de coopérations décentralisées et encore moins de coopérations décentralisées qui travaillent en réciprocité.

Nous avons fait un petit bout de chemin ensemble et ils nous renvoient le côté atypique de ce que nous leur proposons en nous disant : « vous venez mais vous ne décidez pas à notre place. Et en discutant nous sentons que nous pouvons aussi vous apporter quelque chose ». Actuellement, au vu de l'évolution du contexte au Liban et des conséquences de cette guerre, la question de la santé mentale des jeunes et des moins jeunes a émergé avec force. Nous avons ainsi proposé un espace pour pouvoir parler de ce qui se passe, ce qui a amené PSs à mobiliser de nouvelles personnes ressources en Savoie et notamment une psychologue.

Une nouvelle personne nous a ainsi rejoint dans ce bateau en nous disant : « c'est hyper riche pour ma pratique professionnelle de faire un pas de côté grâce aux échanges avec les partenaires du Liban. J'avais l'habitude d'animer un point-écoute dédié aux situations de crise familiale entre des parents et leurs ados. Là, je me décale complètement, c'est une situation de crise d'un autre ordre qui m'amène à questionner mes outils, à les ajuster, etc. Cela me fait beaucoup progresser. » C'est ce que nous vivons au démarrage de ce partenariat et dans le contexte actuel, c'est l'un des effets que nous sommes en train de vivre.

Pour finir, je voudrais rappeler qu'une délégation de trois personnes aurait dû être avec nous aujourd'hui dont Olga El Toum, dont nous avons parlé tout à l'heure. Lorsque nous avons décidé conjointement de reporter ce séjour en raison de la guerre, ils nous ont demandé de conserver un espace d'échange hebdomadaire pour se parler une heure par semaine, en nous disant que ça, c'était déjà énorme. Nous retouchons là, avant quoi que ce soit d'autre, l'importance et la force du lien humain. C'est d'abord et avant tout cela, et ensuite, nous ferons peut-être quelque chose de plus ambitieux ensemble, mais apprenons déjà à nous connaître et restons en lien.



Vidéo sur les engagements en coopération internationale de Pays de Savoie solidaires



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

Rester en lien quoi qu'il arrive. Maéva, nous souhaiterions également vous écouter pour illustrer les impacts concrets de votre démarche.

Maeva Bonnet

Chargée de projet internationaux à l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de Seine-Saint-Denis

Les impacts du projet « *Pour des territoires protecteurs des femmes victimes de violences* » sont vastes. Ils sont nombreux car ils s'inscrivent dans une coopération plus large et qui est au croisement d'une politique menée par le Département de la Seine-Saint-Denis depuis plusieurs années sur des sujets autres que celui des violences faites aux femmes.

Pour ce qui relève de cette thématique spécifique, je rejoins ce qu'a dit Magali, cela relève de l'humain et nous voyons les impacts que cela a sur nous mais aussi, sur nos pratiques. Lorsque nos partenaires de Jénine ont pu venir en Seine-Saint-Denis, nous voulions leur faire découvrir les bonnes pratiques de notre territoire. Je pense, notamment, à un espace de rencontres protégées qui a été mis en place par l'Observatoire et qui permet d'encadrer de manière sécurisée un droit de visite conjugale du père violent. Lorsqu'elles ont découvert ce dispositif-là, elles ont tout suite voulu le répliquer sur leur territoire en l'adaptant à leur contexte, puisque leurs réalités sont différentes des nôtres.

Aujourd'hui, compte-tenu du contexte qui prévaut en Cisjordanie, ce lieu est en voie de finalisation et, de manière plus globale, l'Observatoire est devenu, à Jénine, un véritable lieu ressource pour la population. Il permet aux femmes et aux filles de sortir de leurs maisons, de pouvoir aller à la rencontre d'autres personnes, de pouvoir organiser des marchés en cette période de Ramadan pour pouvoir parler, discuter, y compris des violences qu'elles vivent. Cette réciprocité là est, pour nous, très importante. Constaté que le projet a un impact qui n'est pas uniquement ciblé sur nos partenaires directs, mais plus largement sur la population et de constater qu'il devient un véritable lieu ressource.

Cet impact nous touche également. Il est important de rappeler que cette coopération a des effets sur nous, sur nos manières de voir les choses et sur nos manières de réfléchir à la thématique des violences faites aux femmes. Nous sommes loin d'avoir une connaissance absolue de cette thématique et elles nous ont permis de remettre en question de nombreux sujets et notamment la façon de travailler les questions de psycho-trauma avec des femmes et des enfants victimes de la situation dans laquelle ils se retrouvent aujourd'hui en Palestine.

Et encore une fois, comme l'a dit Magali, c'est continuer à faire perdurer le lien, à avoir des contacts hebdomadaires, voire plus lorsque c'est nécessaire. Avoir plus de contact également avec la population en Seine-Saint-Denis. Nous

savons que le message résonne davantage lorsque nous leur laissons la parole, lorsque l'on aménage un espace pour pouvoir échanger. Ce n'est pas de « *la façade* », c'est véritablement prendre ce qu'elles ont à nous donner pour essayer de l'inséminer, au fur et à mesure, dans nos pratiques.

C'est un réel enrichissement de nos cadres d'analyse et de nos pratiques en général. Cette expérience nous permet également de nous réunir autour d'un plaidoyer commun. C'est l'un des impacts les plus importants de ce projet : se retrouver ensemble pour porter la lutte contre les violences faites aux femmes au sein des politiques publiques territoriales à travers une coopération et des échanges entre nos territoires.

Ce sujet touche le monde dans son entièreté, toutes les femmes de tous les pays de la planète. Être ensemble nous permet de rendre plus visible cette thématique dans les agendas politiques, dans les agendas publics et dans les politiques publiques territoriales. C'est l'un des effets les plus importants de cette démarche qui va même au-delà de notre coopération directe avec Jénine ou Ngazija. En effet, dans le cadre de ce projet, nous avons aussi développé un réseau de collectivités territoriales engagées dans la lutte contre les violences faites aux femmes et nous avons eu l'occasion de nous rendre en Amérique latine, à Iztapalapa, au Mexique ou bien encore en Afrique, à Banjul, en Gambie. Nous avons ainsi rencontré de nombreuses femmes élues qui travaillent sur ces questions et nous avons, de nouveau, constaté à quel point la synergie et l'énergie mise à travailler ensemble sur cette thématique, dès lors que nous laissons la parole aux personnes concernées, produit beaucoup d'énergie et de synergies pour pouvoir travailler de concert sur la lutte contre les violences faites aux femmes.

L'impact a été tel que, par exemple en Gambie, après un séminaire organisé sur place, nous avons laissé la parole aux femmes élues. Elles se retrouvent aussi entourées d'hommes politiques qui ne les écoutent pas sur ces thématiques alors même qu'à ce moment-là, un risque de retrait de la loi gambienne qui bannit les mutilations sexuelles féminines émergeait. La tenue du séminaire leur a donné beaucoup d'énergie et a démultiplié leur envie de se battre. Elles sont alors allées à l'Assemblée nationale et ont réussi à empêcher que cette loi soit retirée. C'est là l'un des impacts les plus marquants, pour nous aussi, de la thématique des violences faites aux femmes.



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

A présent, nous allons écouter Quentin et Gado présenter les impacts et les effets de leur initiative sur leurs territoires respectifs.

Quentin Coquillaud

Coordinateur de XYLM

En écho à ce que disait Magalie, je commencerai par deux anecdotes. La moyenne d'âge des membres du conseil d'administration de XYLM est d'environ 30 ans, ce qui est loin d'être le cas de la majorité des associations de solidarité internationale en Bretagne. L'une des raisons expliquant cette différence tient au fait que les jeunes ne se retrouvent pas dans la manière dont on fait de la coopération internationale, qui doit être justement basée sur la réciprocité. C'est rarement le cas et ils sont donc très critiques sur l'écosystème de la solidarité internationale. Cela résonne un peu avec ce que Sabrina Guerard disait précédemment en évoquant la question du mal être des travailleurs de la solidarité internationale.

Le second impact que je souhaiterai évoquer a trait à l'impact de cette initiative sur l'un de nos partenaires, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire de Bretagne (CRESS). Suite à sa mobilisation dans la démarche que nous portons avec STADD, la CRESS a décidé de créer O,2 équivalents temps plein, soit 20 % d'un poste, dédié à la solidarité internationale. Ceci peut paraître anecdotique sur une vingtaine d'emplois salariés, mais c'est l'un des impacts de notre initiative qui démontre ainsi que nous avons réussi à pénétrer cette institution. C'est ce qui est à la base du rapprochement entre le RRMA Bretagne Solidaire et la CRESS de Bretagne. Il s'agit là d'impacts situés à la périphérie du projet et compte-tenu de cette dynamique positive et intéressante, nous avons décidé d'intégrer un volet de Recherche Action participative à notre démarche. Nous travaillons ainsi avec trois enseignants-chercheurs de Rennes pour essayer de mieux comprendre l'impact de notre démarche. Notamment, celui que peut avoir ce type de projet sur les structures bretonnes de l'ESS pour améliorer leurs capacités à répondre aux problématiques en Bretagne. Nous voulons ainsi essayer de démontrer "scientifiquement" que la coopération internationale a un réel intérêt pour nos territoires en France.

Ce travail est en cours et des articles et communications seront publiés. Ce projet de coopération internationale entre Bretons les Togolais a également servi d'exemple et de support à la création d'un événement de plaidoyer organisé en 2025 en Bretagne pour rapprocher les acteurs de la solidarité internationale et de l'ESS et

embarquer, avec nous, les collectivités locales bretonnes. Cette journée de réflexion s'est articulée autour de quatre grandes questions: pourquoi et comment faire évoluer nos pratiques et nos postures de coopération internationale ? Comment faire en sorte que les structures de solidarité locale aient envie de s'engager à l'international ? Cette journée a donné lieu à la publication d'un document de plaidoyer accessible sur notre site.

Pour notre part, nous estimons donc qu'il existe une réciprocité si l'on met en lien des acteurs qui agissent d'abord dans leurs territoires respectifs et c'est pour cette raison que XYLM mène des projets en France. Pour être crédible dans des échanges de pairs à pairs, il faut d'abord être pair. Nous ne pouvons pas uniquement être des professionnels actifs dans d'autres pays sans intervenir dans notre pays et dans nos territoires.

Il est important de pouvoir embarquer les personnes qui font de la solidarité locale sur les enjeux internationaux et inversement, trouver le moyen d'embarquer les gens qui font de la solidarité internationale sur des enjeux locaux. Il s'agissait là de la seconde et de la troisième question. La quatrième question visait à mieux comprendre, dès lors que l'on est convaincu de l'intérêt de faire du local vers l'international ou de l'international vers le local, comment sont menés ces projets pluri-acteurs, pluri-secteurs et multi-niveaux. Le pluri-acteurs ambitionne de rassembler plusieurs types de structures dans des espaces de dialogues et de construction commune. Le multi-niveaux articule les enjeux locaux et internationaux qui constituent la clé de voûte de ces coopérations. Et le pluri-secteurs ambitionne d'embarquer les structures de la solidarité internationale, les structures de l'ESS et les collectivités.

En conclusion, je dirai en tant qu'ONG, que nous avons cette expertise de l'interculturel et notre rôle vise à mettre de l'huile dans les rouages et à dépasser ce rôle de chercheurs de financements au « Nord » pour les donner à des projets dans les pays dits du « Sud ». Nous sommes au cœur de mécaniques beaucoup plus complexes qui incluent plusieurs niveaux thématiques et sectoriels. Nous avons cette expertise, cette vision et cette expérience pour faire tourner ces mécanismes et cette coopération renouvelée et exigeante qui a sans doute plus d'avenir.



©Guinée 44

Initiative pilote intitulée Kindia-Orvault, Territoires de solidarité climatique soutenue par le Programme CAAC et portée par Guinée 44 en partenariat avec l'Inter-collectivité de Kindia et la ville d'Orvault

Gado Bemah

Directeur Exécutif de STADD

Quentin a souligné que la majeure partie de nos enjeux sont au niveau local. Le projet que nous avons développé ensemble a permis, au plan local, de confirmer la position du STADD en tant que structure s'inscrivant dans une vision globale, fédérale, une vision qui reconnaît les positions des différents acteurs et leurs compétences. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, nous n'avons pas, seuls, assuré le leadership. La question du leadership fragilise de plus en plus les relations internes entre les acteurs et, lorsque ce n'est pas bien appréhendé, crée une certaine méfiance. Ce que nous avons fait au Togo, c'est reconnaître la position des différents acteurs de l'écosystème mobilisés et leur donner des responsabilités correspondant à leurs compétences. Parfois, certaines structures avaient pour responsabilité d'animer des réunions ou d'organiser des activités, ce qui leur a permis de comprendre que nous n'étions pas une structure colonisatrice et manipulatrice. Que la collaboration était sincère et s'inscrivait dans une dynamique dédiée à l'émergence de quelque chose.

Ceci nous a valu, au niveau national, d'être plébiscité par nos pairs de l'Union des ONG du Togo et d'être élu Président de cette faïtière qui regroupe plus de 200 ONG sur l'ensemble du territoire. En son sein, STADD est l'ONG la plus récente et je suis également le plus jeune. La dynamique née de notre initiative a permis de fédérer

des organisations actives sur des champs thématiques différents et qui peuvent avoir des positionnements différents. Nous travaillons aujourd'hui à rassembler pour, qu'en dépit des divergences, nous puissions parler d'une seule voix.

L'un des autres impacts à mentionner a trait à l'adoption, par le Togo, d'une loi-cadre portant sur l'ESS. L'ESS, dans notre pays, est en construction et est engagée dans un processus de structuration. Le dernier gouvernement a intégré, il y a peu, un Département ministériel dédié à l'ESS.

La plupart des acteurs ne se reconnaissent pas comme étant des organisations de l'ESS et nous avons décidé, à partir de ce projet, de nous engager dans la construction d'un réseau d'acteurs de l'ESS au Togo. Nombre d'acteurs reconnaissent notre capacité à rassembler. Lors du Forum mondial de l'ESS à Bordeaux, alors que nous ne nous étions pas manifestés, un autre acteur s'est positionné pour représenter le réseau. Il a pris attache avec le Ministère qui a refusé de le reconnaître en tant que représentant et, lorsque le Ministère a pris attache avec nous, nous avons également refusé de représenter le réseau car il appartenait à ses acteurs d'en décider.

En synthèse, pour rassembler, il faut laisser place aux autres pour que le débat s'élargisse et pour que chacun puisse prendre conscience du chemin parcouru ensemble.

— ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC



La question s'adresse à Sabrina Guerard qui faisait mention d'une sorte d'appel à continuer à dialoguer sur ces enjeux, notamment avec le Campus. Existe-t-il actuellement, au sein du groupe AFD, des espaces ouverts qui abritent des débats sur ces questionnements ?

Sabrina Guerard

Responsable de projet pédagogique à l'Agence française de développement

Nous sommes en train de les construire et le premier espace a été lancé dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur Drôme car nous sommes basés à Marseille. Nous essayons de réunir les OSC autour de Marseille pour discuter de ces enjeux, de la réciprocité et du coopérer autrement.

J'ai trouvé particulièrement intéressante cette recherche sur les enjeux et les bénéfices des coopérations en réciprocité et sur ce que cela apporte à la solidarité internationale dans un contexte où la compétition, le rapport de force, la domination et le repli sur soi constituent, d'une certaine façon, une règle de conduite. Nous ne voulons pas nous substituer aux RRMA qui travaillent sur ces sujets. Je n'ai pas d'expertise particulière

des relations avec les OSC, mais nous travaillons en bonne intelligence avec elles et effectivement, il pourrait être envisagé de réfléchir à la façon dont nous pourrions soutenir d'autres rassemblements géographiques.

Nous avons une responsabilité et il serait utile de pouvoir offrir des cadres de regroupements et d'alliances. Mon collègue Laurent Bergadaa pourrait évoquer ces enjeux de coopération circulaire.

Notre mandat premier est un mandat de formation. Nous avons un mandat d'animation des communautés mais nous n'avons pas les moyens d'animer une méta-communauté, d'autant que plus d'autres en ont les compétences. Dans cette ambition, il faudrait peut-être engager un plaidoyer commun auprès du ministère.

Laurent Bergadaa

Chargé de mission – Agence Française de Développement

Comme l'a exposé Sabrina, nous travaillons, à l'AFD, sur plusieurs chantiers et d'une certaine façon, nous sommes au début d'un long chemin. Pour simplifier les choses, nous avons un peu de retard sur cette communauté de pratiques présente aujourd'hui et qui rassemble des OSC et des collectivités locales actives à l'international.

Il est assez inspirant et passionnant pour nous de vous écouter et d'en tirer des enseignements sur ce que l'on peut faire à la fois, en appui à cette dynamique qui existe déjà au sein de nos territoires mais qui aurait besoin, si j'ai bien compris, d'être un peu mieux accompagnée. Il nous faudrait donc réfléchir à la façon de mieux travailler ensemble à ce changement de paradigme.

En complément, nous constatons qu'il existe d'autres champs qui nécessitent de s'y investir et là encore, nous sommes sur des réflexions naissantes. Il ne s'agit pas pour nous de parler des impacts, mais plutôt de réfléchir à des pistes d'action. Nous sommes quelques-uns, en interne, à nous y engager et, pour être très concrets, d'essayer de sonder à la fois en externe et en interne, quels pourraient être les plans d'action et les besoins alors même que nous nous situons dans un contexte de changement de direction générale de l'AFD.

Au-delà de l'appui aux collectivités et aux OSC, nous avons aussi beaucoup à faire sur nos autres champs d'activités que sont l'appui au financement des politiques publiques des Etats, l'appui aux entreprises publiques et privées dans des secteurs très différents. Nous avons aussi besoin, comme certains d'entre vous le font très

bien aujourd'hui, de mieux intégrer la réciprocité dans la conception des projets, dans leurs exécutions et dans leurs évaluations. C'est un champ méthodologique que nous devons investir en travaillant sur des pilotes sectoriels ou géographiques.

En complément, il existe aussi cette idée, dans les cartons depuis longtemps, que nous n'avons jamais réussi à réellement opérationnaliser et qui est presque au-delà de notre activité opérationnelle, de savoir identifier les solutions dites ODD, très riches et très nombreuses dans les pays dans lesquels nous sommes présents. Pour être en capacité de pouvoir identifier lesquelles peuvent être pertinentes pour les territoires, pour les ministères en France et pour savoir faire ce lien entre les besoins et les solutions qui émergent partout en réponse à des défis communs. Cette activité n'est pas uniquement une activité d'identification et de circulation de l'information, c'est aussi, probablement, une activité d'accompagnement opérationnelle de ces partages que nous pourrions peut-être tenter de faire ensemble. En synthèse, je dirai que la réflexion est en cours et que nous sommes toujours preneurs d'idées sur l'ensemble de ces sujets.

Et en vous écoutant ce matin, j'avais une question que je me permets de poser à la fois aux intervenants et peut-être à la salle de façon générale. Parmi tous ces champs de réflexion que je viens de décrire et qui sont en cours, je me demande, de façon un peu candide, de quelles façons et à quelles échelles animer ces pratiques collectives s'il n'existe pas d'entrée thématique qui peut être porteuse

et qui peut être complémentaire à l'entrée territoriale qui a été évoquée ce matin ? Qu'est-ce qui peut permettre de fédérer à la fois les OSC, les collectivités et les organismes

publics autour d'une entrée thématique ? Pour notre part, nous sommes partants pour y travailler et, plus particulièrement, sur des démarches pilotes.



Damien Thibault

Vice-président du CFSI et Directeur-adjoint du Gret

Je souhaiterais questionner Quentin qui a évoqué les enseignants chercheurs mobilisés dans la mesure des effets de la solidarité internationale sur les territoires en France. Cela me questionne particulièrement car depuis des années, au Gret, malgré notre intention, nous ne sommes jamais parvenus à ancrer nos programmes et démarches en France. Pourrais-tu nous en dire un petit peu plus sur les résultats de cette recherche ?

Quentin Coquillaud

Coordinateur de XYLM

A la base, nous avons essayé de dresser une cartographie des différentes catégories d'effets, des plus concrets aux plus réflexifs, reliés à ce type de coopérations. Nous avons ainsi identifié des catégories, des sous-sujets et enfin, des effets potentiels.

Dans le cadre du projet soutenu par le CAAC, nous nous sommes attachés à les observer. Exemple concret : je vais au Togo et je remarque que STADD a organisé une activité avec tel logiciel, Je leur demande de quel logiciel il s'agit et je le récupère.

Les niveaux plus intermédiaires portent sur les processus ou les outils d'accompagnement. L'un des effets les plus réflexifs peut laisser place à ce type d'interrogation : qu'ai-je vu au Togo qui va me donner à réfléchir à ma propre activité ici en France et qui peut, potentiellement, la faire évoluer ?

Il s'avère qu'il y a eu des effets de ce type sur les enjeux les plus concrets, à l'exemple de l'incubateur ESS Breton, qui s'inspire d'un processus d'accompagnement de l'incubateur ESS togolais.

Cependant, la majorité des effets se situaient à une échelle plus réflexive car les contextes et l'ancrage culturel historique de l'ESS en France et de l'ESS au Togo sont très différents. Les effets se situent majoritairement à l'échelle de réflexions portant sur nos pratiques plutôt qu'à l'échelle d'outils que je vais récupérer au Togo pour ma propre organisation.

Nous travaillons actuellement sur des communications que nous rédigeons avec les enseignants-chercheurs. Ce sont des réflexions qui portent sur notre rapport, en tant que structures françaises de l'ESS, à la démocratie. Nous avons observé qu'en France, il existe une forte attache aux questions de démocratie interne au sein des OSC, à ce qu'il y ait une voix par personne et à ce que la gouvernance soit horizontale. Ce n'est pas toujours le cas de nos partenaires togolais pour qui, en revanche, il existe une démocratie externe beaucoup plus forte en lien avec, par exemple, les organisations communautaires dans les villages, dans les quartiers.

Il s'agit donc de discerner la façon dont l'expression des critères de l'ESS s'applique chez nous et la façon dont elle

s'applique chez les autres, ce qui permet de questionner notre façon de l'appliquer chez nous mais aussi, de questionner le pourquoi nous l'appliquons d'une autre manière en France.

Des questions sur les enjeux des activités génératrices de revenus ont, par exemple, émergé. Ce fut un "choc culturel" important pour les acteurs français de l'ESS qui ont découvert que les acteurs togolais développaient des activités génératrices de revenus qui contribuaient, pour certaines, à hauteur de 90%, à leur modèle économique. C'est aussi le cas de STADD qui a créé une entreprise parallèle dédiée aux activités génératrices de revenus et qui alimente le modèle social de l'association. C'était intéressant pour les structures ESS bretonnes, qui plus est dans le contexte actuel de crise budgétaire et de subventionnement que nous traversons. Certains ont ainsi pris conscience qu'il fallait faire bouger les lignes sur les activités génératrices de revenus quitte à, peut-être, dupliquer pour partie, le modèle de nos partenaires togolais. Commercialiser des produits qui n'ont rien à voir avec l'activité et l'objet social de l'organisation. Il ne s'agit pas de vendre des prestations intellectuelles en tant que consultant, mais bien de s'engager dans une démarche commerciale pour financer le projet social. C'est le cas de l'association SMPDD qui accompagne l'insertion de personnes détenues. Elle a acquis une machine de fabrication de glaçons qui sont vendus à des restaurants ou à des bars. Les bénéfices de cette activité commerciale financent les activités d'insertion qu'ils développent et qui sont au cœur de leur projet social.

Il y a ainsi eu un certain nombre de « chocs culturels » qui font un peu bouger les lignes en France. Au retour du voyage au Togo, des réflexions ont émergé. Se dire que la vente de sandwiches dans sa ville ou son quartier pourrait faire sens mais en résumé, il s'agissait surtout d'engager des réflexions sur nos modèles économiques. La démarche engagée avec les enseignants-chercheurs vise à faire dialoguer ces savoirs expérientiels avec des savoirs académiques pour coproduire de nouvelles connaissances.



Ma question s'adresse à Madame Guerard. Les enseignements issus du CAAC s'inscrivent sur une décennie. La formation constituant l'activité principale de Campus, comment pensez-vous que l'activité formation pourrait se saisir de ces résultats pour les transformer en cursus de formation ? Au-delà des OSC, pensez-vous aussi associer des organismes de formation à ces réflexions ?

Sabrina Guerard

Responsable de projet pédagogique à l'Agence française de développement

Nous essayons de travailler main dans la main avec l'académie diplomatique qui est le centre de formation du Quai d'Orsay car il existe aussi un enjeu de formation des diplomates et notamment des COCAC. Ces enjeux de posture illustrent tout le chemin qui reste à faire. Au Campus nous tentons d'agir à trois échelons, de l'individu, de l'organisation et de la politique publique. Nous sommes en train de monter une formation sur l'interculturel. Pour nourrir cette formation, nous pourrions dialoguer autour d'exemples concrets, de ce que vous avez éprouvé et des effets qui en sont issus.

Au-delà du niveau individuel, nous essayons de travailler à l'échelle de l'organisation AFD, comme mon collègue Laurent Bergadaa l'a évoqué. Il est tout de même très compliqué de changer notre rapport au cycle du projet, notre rapport au pouvoir. Globalement, nous patageons. Le troisième niveau est celui de la politique publique.

C'est pourquoi, dans le cadre de la résidence organisée à Plaisians et accueillie par l'URD, aux côtés du CIRAD et de l'IRD, le ministère de la défense, celui des finances, de l'outremer et le Quai d'Orsay étaient présents. Nous espérons, dans un proche avenir, pouvoir inclure le secteur privé et des parlementaires pour, également, faire bouger cet échelon qui a également besoin d'être formé. Ces résidences sont des résidences de réflexion mais aussi, de formation.

Voici donc, la façon dont nous essayons de travailler avec l'académie diplomatique pour faciliter une prise de recul sur leurs pratiques professionnelles. Cela oblige à aborder ces sujets liés aux façons de dialoguer, d'écouter mais aussi, d'aborder la question du langage. Il s'agit là de petites graines car ces sujets, nous le savons, restent à la marge et cette notion de marge est importante.



Françoise Bernon

Présidente du CFSI

Vos interventions mettent en relief l'importance de la temporalité dès lors que l'on évoque la réciprocité. Cependant, vous vous situez dans des démarches contraintes liées au temps des projets. De fait, dans quelle mesure cette notion de temps liée à la recherche de réciprocité va ralentir la démarche projet que vous construisez ? N'êtes-vous pas face à une injonction contradictoire entre la mise en œuvre d'un projet normé dont la temporalité est contrainte et la recherche de réciprocité qui nécessite un investissement sur un temps long ?

Gado Bemah

Directeur Exécutif de STADD

Agir en réciprocité nécessite un temps important mais c'est aussi une question relative aux individus et donc aux valeurs individuelles que les personnes portent. Ce matin, en écoutant Quentin raconter son parcours et son histoire avec le CFSI, j'ai pris conscience des prérequis en termes de valeurs, de solidarité et de réciprocité. C'est ce qui a permis très facilement de nous connecter. Nous avons eu peu de temps d'interconnaissance mais lorsque nous nous sommes rencontrés, c'était comme si nous nous connaissions depuis longtemps.

C'est un facteur très important car moins les gens se connaissent, plus ils se méfient les uns des autres. Lorsqu'ils commencent à travailler ensemble, ils se découvrent et la confiance s'installe progressivement.

Au Togo, je ne connaissais pas toutes les structures qui ont participé à notre projet d'écosystème ESS tel le SMPDD

et OADEL. C'est Quentin qui m'a suggéré de les mobiliser. Je les ai contactés et je leur ai présenté le projet au téléphone. Ils ont décidé de s'engager mais je sentais, lors d'une première réunion rassemblant les acteurs togolais et bretons, qu'une petite réticence subsistait.

Nous avons alors constaté qu'il existait une convergence de points de vue. Cependant, la réunion organisée entre acteurs togolais a permis de partager des idées, de parler des valeurs que nous défendions, ce qui a facilité leur intégration au projet. La question des personnes est centrale dans le développement des projets. Les valeurs que les gens défendent peuvent permettre de développer des projets ensemble mais elles doivent être reliées à leurs visions. C'est ce qui permet de construire et de développer des projets ensemble.

Magali Agosti

Directrice Pays de Savoie solidaires

La question de la temporalité est un vrai sujet. Elle invite à questionner les modalités de financement des projets de développement et leurs fins car elle intègre la question du turnover des équipes qui animent et entretiennent ces dynamiques au long cours. Ceci constitue un véritable défi. C'est ici qu'intervient la notion de politique publique, car nos projets s'inscrivent dans un cadre de coopération décentralisée qui relie des collectivités locales sur un temps long. Les projets de développement ne se font ni en deux, en trois, ni même en cinq ans. Avec les collectivités partenaires, nous commençons, quelle que soit la thématique, par établir un diagnostic et une vision à 15 ans qui est coconstruite et pensée en pluri-acteurs. Cela correspond à la feuille de route, par-delà les personnes qui vont entrer et sortir du processus, les élus aussi qui vont changer et par-delà les modalités de financement. Toutefois, il est crucial qu'une personne garde le cap à long terme. C'est ce qui va permettre qu'on ne se perde pas en cours de route.

Quentin Coquillaud

Coordinateur de XYLM

Nous sommes effectivement confrontés à ces injonctions contradictoires, mais il préexiste une relation de coopération entre les différents acteurs qui ne se limite pas au projet en cours. Nous avons déjà développé des projets ensemble avec STADD. Nous nous connaissons depuis 2019 et la majeure partie des partenaires togolais se connaissent. Deux partenaires ne se connaissent pas mais six autres étaient engagés au sein du même réseau et avaient, pour certains, mis en œuvre des projets communs centrés sur l'économie circulaire. Du côté français, nous nous sommes appuyés sur un

J'ai précédemment cité en exemple la démarche de coopération sur l'action sociale que nous vivons en réciprocité avec le Département de Bignona au Sénégal. Une évaluation externe vient d'être réalisée par le CIEDEL avec l'appui du F3E et a permis de documenter les effets obtenus de part et d'autre par cette démarche de croisement de regard sur l'action sociale. C'est une démarche que nous avons engagée il y a 10 ans et qui n'est pas encore achevée car nous avons encore beaucoup à partager. En revanche, les modalités de financement de cette démarche ont été très diversifiées. Elle a ainsi été cofinancée par le fonds conjoint franco-sénégalais, ensuite grâce à d'autres appels à projet et dernièrement par le FICOL de l'AFD. C'est un travail d'équilibriste pour maintenir la continuité et nous sommes toujours en recherche de nouvelles sources de financements possibles, ce qui nécessite un temps de travail important mais nous ne perdons pas la vision en cours de route.

écosystème d'acteurs de l'ESS qui coopéraient déjà ensemble en Bretagne mais aussi à l'international car ils étaient engagés dans une coopération avec le Québec. Ils avaient déjà ce tropisme international. Nous avons agrégé des groupes et des écosystèmes qui préexistaient et qui se connaissaient. Nous avons ainsi gagné du temps notamment, en termes d'interconnaissance. C'est aussi un message à délivrer : de nombreuses dynamiques existent et mieux vaut s'appuyer sur celles qui existent déjà, plutôt que de tenter de recréer des écosystèmes parallèles



Une question à poser à Magali Agosti relative aux outils. Vous nous avez indiqué avoir développé des outils pour faire évoluer les représentations et les postures. En dehors des voyages d'échanges dont les résultats ont été absolument fulgurants, tel le chemin de Damas parcouru par le directeur général des services, avez-vous des outils qui permettent, notamment, de gérer le turnover ? L'ensemble des associations ne sont pas forcément dans le périmètre des voyages, à l'image de l'AFDI qui a intégré dans son fonctionnement les échanges entre pairs. Dès lors que l'on se situe dans des structures publiques comme les vôtres, au-delà des outils, ne faut-il pas avoir des méthodes pour embarquer, dans ces dynamiques de coopération, les gens qui travaillent dans l'administration territoriale de Savoie ?

Magali Agosti

Directrice Pays de Savoie solidaires

Tout à fait et ce, qu'il s'agisse d'un agent de l'ONF, d'une sage-femme ou d'un enseignant. Certains outils sont globalement connus et maîtrisés tels les temps de préparation au départ et à la rencontre interculturelle développés à l'origine dans le cadre de projets d'accompagnement de jeunes. Mais il y a aussi un accompagnement à la relecture

d'expérience au retour et ce, en réciprocité. Qu'il s'agisse des délégations qui se rendent chez nos partenaires ou des partenaires que nous recevons. Nous l'avons systématisé, y compris pour nos équipes salariées. Deux de mes collègues sont en partance d'ici à 10 jours. Il ne s'agit pas de leur premier déplacement mais un temps de préparation au départ est planifié pour se questionner

sur le contexte interculturel, sur leurs parcours, sur ce qu'ils attendent de ce voyage. Il est pour nous important de se rendre disponible pour un pas de côté et planifier un temps de relecture professionnelle et personnelle au retour.

Outre ces deux étapes, sur place, des débriefings quotidiens le soir ponctuent ces voyages et l'agenda de la mission a été construit en intégrant une progression du croisement de regards, avec une animation et un accompagnement. En fin de séjour, une restitution publique, à chaud, est organisée pour évoquer ce avec quoi nous repartons et ce que nous laissons. Ceci participe à créer les conditions, de part et d'autre, pour que les partenaires nous disent ce qu'ils ont vu de nos choix de société et de nos modes de fonctionnement. Ceci est déployé de manière systématique, quelle que soit la personne qui se déplace.

En complément, comme je l'ai déjà mentionné, ces expériences individuelles sont agrégées les unes aux autres et sont sources de convergences et d'envies de changement que nous nous attachons à repérer. Nous sommes à la croisée de toutes les personnes qui se déplacent et que nous mettons en lumière. Pour ce qui relève de l'action sociale, par exemple, le savoir de nos partenaires en termes d'accompagnement collectif de personnes en difficultés est très important. De notre

côté, nous avons plutôt des savoir-faire en matière de déploiement de dispositifs individualisés mais il ressort que nous avons perdu la dimension humaine.

Lorsqu'un élu revient avec ce partage-là, quand la directrice Départementale de d'action sociale revient avec ce partage-là, quand l'éducateur revient avec ce partage-là, nous les rassemblons pour travailler ensemble. Nous sommes à la croisée de tout cela et nous accompagnons une mise en mouvement.

En Savoie, nous développons un accompagnement qui légitime des expérimentations et le « *faire autrement* » car, dans le croisement de regard, nous avons pris conscience de quelque chose qui permet de faire bouger les lignes. Sans cet accompagnement, cela ne bougerait pas car tout le monde est pris dans son système et dans son quotidien. A un moment donné, coopérer, c'est s'autoriser à regarder les choses différemment et sortir de l'isolement en rassemblant les forces et les légitimités. Celles du directeur général des services, de l'élu et de tout l'écosystème avec lequel nous avons travaillé.

Bien sûr, il est nécessaire de disposer de quelques fonds pour accompagner ces expérimentations en Savoie qui vont permettre de faire autrement pendant quelques mois en se donnant le temps de voir si l'on transforme l'essai derrière par l'ancrage de nouveaux choix de fonctionnement à l'échelle de la politique publique.



Yannick Billard

Ancien Chargé de mission coopération internationale à Pays de Savoie solidaires

C'est un témoignage rapide et complémentaire. Dans cette salle, il y a 25 expérimentations différentes qui vivent la réciprocité. Les questions sur les effets et la pertinence de ces démarches sont posées mais quand on les vit depuis plus de 20 ans, on ne se pose plus ce type de questions car ces coopérations sont plus fluides, plus dynamiques et remettent au centre la valeur humaine. C'est beaucoup plus performant et efficient et cela a un impact très fort sur le territoire et sur les personnes embarquées.

Aujourd'hui, nous assistons à une remise en cause, par notre société, par les jeunes, de la solidarité internationale. Il faudrait désormais, très rapidement passer à ce mode de coopération. Je l'exemplifierai avec ce que nous avons vécu en Savoie.

Une élue du Département de Bignona était interpellée sur l'action sociale en Savoie et nous indiquait ce que, selon elle, nous pourrions changer chez nous, en Savoie, pour améliorer les choses. En réponse, on lui a opposé le manque de budgets, de temps disponible et de savoir-faire pour justifier l'impossibilité de changement.

Elle a alors tapé du poing sur la table en disant : « *ça fait 30 ans que vous venez chez nous pour accompagner notre changement, à vous de changer aussi !* »

Voilà une parole, de réciprocité.



Elsa Cardinal

Membre de la gouvernance de Guinée 44

La seconde table ronde va être consacrée aux questions de transformation sociale, sociétale, à leurs échelles et à leurs effets sur les politiques publiques. En guise de transition, une vidéo que Maeva va vous présenter va être diffusée.



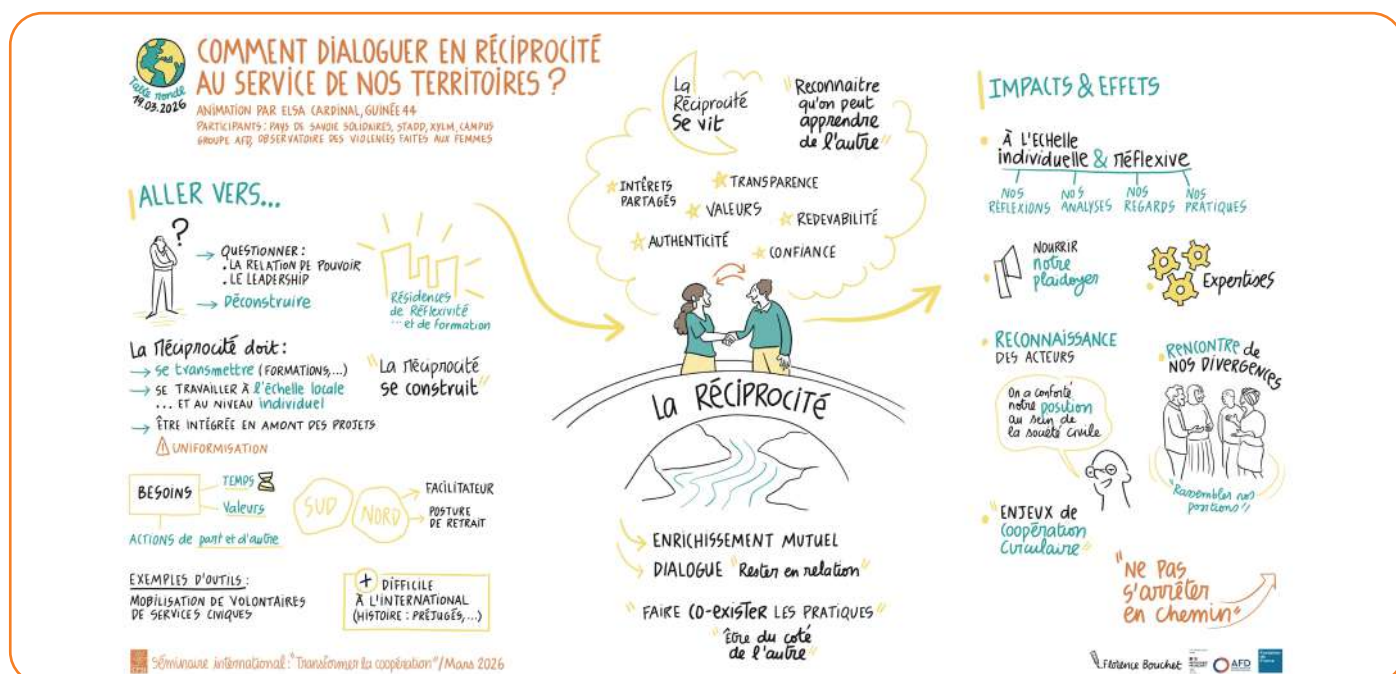
Vidéo de présentation de l'Observatoire des violences faites aux femmes de Jénine en Cisjordanie, Palestine

Maeva Bonnet

Chargée de projet internationaux à l'Observatoire des violences faites aux femmes du Département de Seine-Saint-Denis

Cette vidéo a été réalisée par l'Observatoire des violences faites aux femmes de Jénine en Cisjordanie. Elle illustre la façon dont la majorité des activités ont dû être réadaptées en fonction de l'évolution du contexte que les femmes

vivent sur place et de toutes les démarches qu'elles mettent en place dans leur ville et qui, aujourd'hui, rayonnent au-delà dans toute la Cisjordanie.



Synthèse graphique de la table ronde

— TABLE RONDE N°2 : SOLIDARITÉS ET TRANSFORMATIONS SOCIALES : A QUELLES ÉCHELLES ET POUR QUELS EFFETS SUR LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

Animatrice de la table ronde

Après avoir dressé un état des lieux et abordé les méthodes, nous allons, pour clore cette journée, présenter les transformations sociales auxquelles ces démarches ont abouti. Pour ce faire 7 personnes témoigneront dont un binôme et un trinôme :

- Fatou Ndoye du Conseil Départemental de Rufisque au Sénégal ;
- Yvan Le Coq du Grdr ;

- Boris Plazzi de la Cgt ;
- Elen Manaseryan, présidente de la Confederation of Trade Unions of Armenia ;
- Raisa Liparteliani, présidente de Georgia Trade Unions Confederation ;
- Pauline Thierot Bazan de l'association Tchendukua France
- Gladys Naydu de Tchendukua Colombie ;
- Manon Gallego de Solidarités International.

De quelle façon votre démarche a renforcé les pouvoirs d'agir des habitants des territoires dans lesquels vous intervenez ?



Fatou Ndoye

Cheffe de division suivi évaluations des projets et point focal du plan alimentaire territorial au Conseil Départemental de Rufisque

Je souhaiterais remercier le CFSI qui, dans le cadre du Programme Coopérer Autrement en Acteurs de Changement nous a permis de mieux coopérer, mieux échanger, mieux collaborer avec nos partenaires de la métropole de Montpellier en intégrant nos contextes politique, économique et social avec la possibilité d'agir à trois échelles : locale, nationale et internationale.

Je commencerai par présenter les débuts de notre politique alimentaire en donnant deux exemples concordants : l'un basé sur un partenariat fructueux entre la ville de Rufisque et la métropole de Montpellier et l'autre sur notre politique de résilience alimentaire déployée grâce à l'AFD, au CFSI, à l'appui du CIRAD, de la CEDAO et à celui de nos ministères respectifs, des collectivités locales et à l'accompagnement technique du Grdr. Ces partenariats ont soutenu la démarche de déploiement de notre politique de résilience alimentaire que nous engageons.

Cela nous a permis de mieux agir sur le plan économique, social et culturel car notre partenariat, basé sur des échanges de bonnes pratiques, a consolidé la politique alimentaire du Département de Rufisque. Concrètement, nous avons pu conduire un diagnostic de notre système alimentaire, élaborer un plan alimentaire territorial et le mettre en œuvre. Cela s'est traduit par l'adoption d'un

dispositif dédié à l'alimentation scolaire qui est devenu un levier important de développement économique et de création d'emplois.

Nous avons ainsi investi dans des cuisines centrales qui ont été sources de créations d'emplois dans notre Département en établissant un lien entre les acteurs de l'alimentation, notamment avec les producteurs locaux. Ces cantines destinées aux élèves du Département sont approvisionnées par des producteurs locaux et par des femmes formatrices. En produisant localement et en intégrant les cantines dans un circuit court, nous avons pu développer notre économie. En ciblant l'ensemble des élèves, nous avons touché l'ensemble de la population du Département. En entrant dans chaque maison via les élèves, nous avons apporté un soutien aux familles et créé de l'emploi.

En termes scolaires, nous avons constaté que les résultats des élèves et leurs capacités cognitives s'amélioraient et que les abandons scolaires diminuaient car la faim altère les capacités d'apprentissage. Enfin, les élèves acquièrent également de bonnes pratiques alimentaires.

De plus, en accompagnant les producteurs, nous avons pu engager des formations à l'agro écologie et cette démarche les a aidés à se positionner en leaders, à décrocher des financements, à augmenter leurs

productions agricoles et leurs revenus.

De leur côté, les femmes transformatrices ont été soutenues dans la restructuration de leur secteur. Elles ont aussi été formées, accompagnées, elles ont eu accès à des financements et l'écoulement de leurs productions a été sécurisé.

Afin de bénéficier d'un bon portage politique, nos élus

ont également été formés au Plan Alimentaire Territorial. C'est ce qui a permis d'institutionnaliser le dispositif alimentaire scolaire,

En conclusion, je dirai que le pouvoir d'agir des élèves, des élus, des producteurs et des femmes transformatrices a été renforcé et que c'est aujourd'hui source d'importantes transformations sociales pour notre territoire.



Yvan Le Coq

Responsable suivi-évaluation au Grdr

Les questions du renforcement du pouvoir d'agir et des transformations sociales sont vastes. Parler de Rufisque, de Montpellier en étant entre Montreuil et Fontenay-sous-Bois n'est pas chose aisée. Je suis en accord avec Nicolas Bricas, titulaire de la Chaire Unesco Alimentations du monde, qui est aussi partie prenante de cette relation partenariale au titre du CIRAD. Je me concentrerai plutôt sur une catégorie de population, celle des élèves qui fréquentent les cantines scolaires de Montpellier et de Rufisque. Nous les avons accompagnés dans le cadre de différents projets à travers un travail de réflexion prospective animé par une expertise

extérieure. Les élèves ont ainsi été amenés à réfléchir à leur futur alimentaire, à se questionner sur leur rapport à l'alimentation, sur l'origine de leur alimentation mais aussi, sur leur implication dans le fonctionnement des cantines scolaires, à la fois à Rufisque et à Montpellier. C'est un élément nouveau dans nos modes de faire, mais les changements sociaux escomptés viendront aussi des jeunes de ces deux territoires et il est donc intéressant de relever, dans le cadre de cette action, l'inclusion des jeunes dans les réflexions prospectives engagées sur les futurs alimentaires.



Pauline Thieriot Bazan

Chargée de mission à Tchendukua France

Le renforcement du pouvoir d'agir passe, pour Tchendukua, par l'accompagnement des peuples autochtones de la Sierra Nevada de Santa Marta, en Colombie, à la récupération de leurs terres ancestrales. Cette demande avait été formulée à l'un des fondateurs de Tchendukua par des représentants du peuple Kogis, l'un des peuples avec lesquels nous travaillons. C'est ce que nous faisons depuis près de 30 ans, dont 13 ans avec le soutien de l'AFD.

En préalable, je souhaiterai aborder quelques éléments de contexte sur l'importance de la restitution des terres dans le renforcement du pouvoir d'agir de ce peuple. Nous intervenons dans la Sierra Nevada de Santa Marta qui est située au Nord de la Colombie et englobe la plus haute montagne du monde en bordure de mer. Elle recèle une importante biodiversité. Cette montagne, est considérée par le peuple Kogis comme le cœur du monde car il considère la planète comme un organisme vivant.

Ce territoire a été marqué par différentes vagues de colonisation et de conflits armés ce qui a abouti à ce que ces peuples, répartis dans la Sierra, se retrouvent confinés en altitude dans les hautes vallées. Cette situation a été source de problèmes importants à différents niveaux. D'une part matériellement, car ils ont été contraints de vivre dans des territoires de moindres surfaces où les terres à cultiver étaient réduites. Ceci a également fortement impacté leur culture, notamment spirituelle et écologique, car leur identité et leur culture sont indissociables du territoire. Ils se considèrent comme les gardiens de ce territoire et estiment que leur rôle vise à en prendre soin. Dès lors qu'ils en ont été dépossédés, ils ne pouvaient plus jouer ce rôle de soignants du territoire. C'est ce qui explique combien l'appui apporté à la récupération des terres est essentiel en termes de renforcement du pouvoir d'agir de ce peuple.



Gladys Naydu

Représentante officielle de Tchendukua Colombie

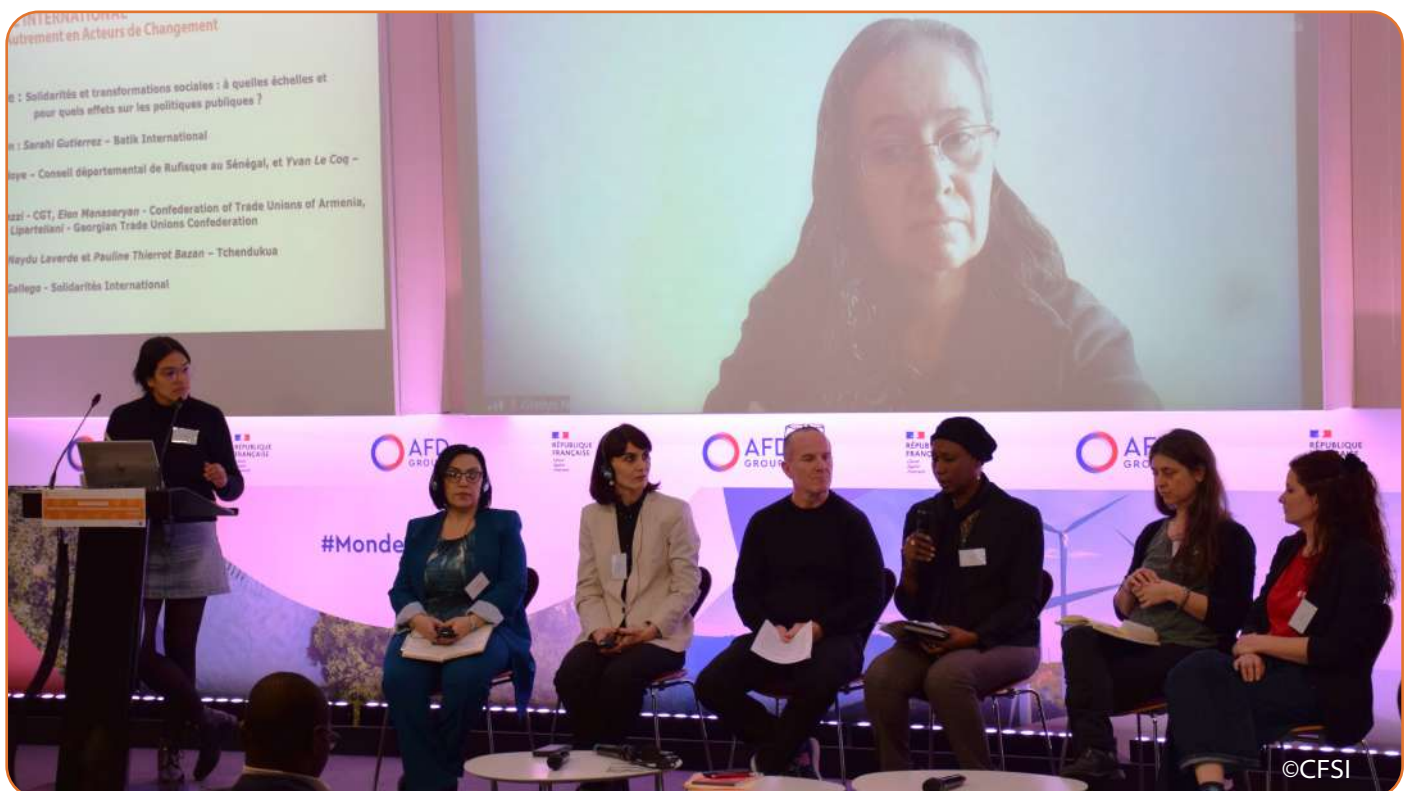
Le point de départ de la fondation Tchendukua, au-delà de la notion d'autonomisation, c'est ce que nous appelons « le rétablissement des conditions » pour que les peuples autochtones de la Sierra puissent exercer leur autonomie. En ce sens, le processus visant à faciliter l'accès à la terre et sa gestion est un véritable exercice de revendication des droits autochtones qui permet aux communautés d'exercer leur autonomie et leur propre gouvernance. Ceci n'est pas resté une simple bonne intention. En décembre 2025, une étude d'impact portant sur plus de 10 ans de travail a été achevée. Ses résultats nous réjouissent. Nous constatons que les personnes et les communautés qui ont bénéficié de ce soutien vivent mieux et que la nature réagit également positivement. Nous observons des processus évidents de régénération écologique sur ces territoires, des sources d'eau qui sont protégées, une faune qui est revenue sur ces terres, ainsi qu'un renforcement de l'identité culturelle et une amélioration du bien-être familial.

Un autre aspect extrêmement important dans ce processus d'achat de terres, visait à les restituer à leurs propriétaires ancestraux pour récupérer et revitaliser les savoirs ancestraux et éducatifs de cette communauté. Plus qu'acheter un terrain, il s'est agi de faciliter l'accès à des lieux sacrés qui sont importants pour le peuple Kogis. C'est là l'un premier point clé de la réciprocité

car dans ces espaces sacrés, ils pratiquent leurs activités traditionnelles, qu'ils appellent « *pagamento* », c'est-à-dire « *rendre à la terre ce que la terre nous donne* » à savoir, l'eau, la nourriture et le bien-être. C'est donc là, le premier message de réciprocité que nous enseignent les peuples de la Sierra.

Plus qu'un projet, cette démarche s'est transformée en processus de guérison d'un territoire et de ses habitants. Nous parlons d'habitants humains et d'habitants non humains, englobant la faune, la flore et les lieux sacrés. Ce processus est directement guidé par les communautés. C'est le premier point à retenir de ce processus.

L'autre point qui mérite que l'on se réjouisse a trait à la manière dont de nouveaux leaders ont émergé. Ces initiatives ont permis de soutenir un groupe de tisserandes qui, alors qu'elles étaient auparavant invisibles, ont pris leur destin économique en main. Elles commercialisent désormais leurs propres créations artisanales. Ceci leur a permis de préserver leurs savoir-faire et d'apporter une contribution importante à l'économie familiale. Il existe également d'autres initiatives de transformation et c'est notamment le cas des processus intergénérationnels. Les autorités traditionnelles et les aînés dispensent des formations aux jeunes et ces jeunes commencent à assumer des rôles de leadership dans la protection et la défense de leur territoire.



Seconde table ronde (CTUA, GTUC et CGT, Conseil départemental de Rufisque et Grdr, Tchendukua Colombie et Tchendukua France, Solidarités International)

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

Je relève à travers ces premiers témoignages la façon dont l'accès aux ressources est déterminant dans la prise de pouvoir d'agir des personnes. Ils mettent également en relief l'émergence d'un leadership, qu'il s'agisse des femmes transformatrices de Rufisque au Sénégal ou de femmes tisserandes en Colombie.

Nous devrions à présent explorer la contribution des processus pluri-acteurs au sein du territoire au renforcement de ces pouvoir d'agir et en quoi est-elle vectrice de transformations sociales.



Raisa Liparteliani

Présidente de la Georgia Trade Unions Confederation

La Confédération des Syndicats Géorgiens est, en Géorgie, la Confédération la plus représentative des syndicats. Elle réunit 18 organisations sectorielles, compte 550 000 membres : des travailleurs des différentes régions et de tous les secteurs de l'économie.

Notre mission principale vise à protéger les droits des travailleurs et nous faisons cela de différentes manières, principalement grâce à un soutien juridique, à des actions de sensibilisation et de plaidoyer à différents niveaux. Ce projet était particulièrement important pour nous. Il nous a donné l'occasion de renforcer notre coopération avec des organisations partenaires : la CGT et la CTUA. Il s'agissait là d'un projet conjoint.

Dès le début, nous avons identifié certains secteurs économiques qui étaient particulièrement impactés par le changement climatique et nous avons, en regard, concentré nos travaux sur les secteurs minier et agricole. Bien que la Géorgie ne soit pas très riche en minéraux, l'industrie minière est assez développée. C'est un secteur dangereux qui se classe second, derrière le BTP, en matière d'accidents du travail, plus particulièrement, des accidents mortels.

C'est également un secteur qui est particulièrement impacté par le changement climatique. Ce projet nous a donné l'occasion de partager nos expériences avec nos collègues. Notamment, sur la façon dont les syndicats travaillent aux rôles qu'ils peuvent jouer pour lutter contre le réchauffement climatique et pour assurer une transition juste.

Les activités de sensibilisation, les travaux de recherche engagés et les défis locaux nous ont donné la possibilité de sensibiliser les travailleurs au changement climatique et à son impact sur leurs droits. Nous avons ainsi pu identifier des problèmes divers et émettre des recommandations

en matière de réglementation sur la sécurité au travail, notamment pour ce qui relève du secteur minier où les risques encourus par les travailleurs sont élevés.

La Géorgie, bien que partie-prenante de l'Accord de Paris, n'est pas encore à niveau et il appartient au gouvernement de le mettre en application et de déterminer un calendrier. Même si l'Accord de Paris est un peu tombé dans l'oubli, il faut avoir conscience que les ressources minières ne sont pas infinies et rappeler qu'un jour nous ne pourrions plus faire fonctionner les mines.

C'est pour cela que nous avons besoin de lieux de travail alternatifs, ce qui est compliqué en Géorgie car certaines régions qui concentrent de nombreuses exploitations minières sont des territoires mono-industriels.

Il n'existe qu'une seule industrie et il n'y a pas d'autres opportunités de travail pour la population, ce qui explique également le niveau de migration élevé de ces régions. C'est pourquoi nous avons émis des recommandations basées sur des travaux de recherche, notamment pour que le gouvernement, en concertation avec les partenaires sociaux, investisse dans le développement de secteurs économiques alternatifs.

Certaines régions ont un potentiel touristique et/ou agricole élevé. Cela induit un besoin de programmes de formation et d'apprentissage pour que les travailleurs puissent acquérir de nouvelles compétences leur permettant de se réinsérer dans de nouveaux métiers alors même que dans notre économie en développement, nous connaissons des niveaux de chômage très élevés qui grimpent jusqu'à 14%. Le désalignement entre les profils et les besoins du marché du travail explique cette situation et si des postes sont à pourvoir, le nombre de travailleurs qualifiés pour les occuper est insuffisant. Ceci relève donc des politiques publiques.



Boris Plazzi

Secrétaire confédéral de la CGT

Nous nous inscrivons dans une société civile organisée, dans une démarche où les syndicats et les associations persèverent à faire vivre des traditions de solidarité dans un monde qui est de plus en plus tenté par le repli sur soi. Nous œuvrons à rendre possible des transformations sociales porteuses de progrès, même si les perspectives semblent, parfois, refermées. Nous savons qu'il existe des enjeux qui traversent nos territoires, nos lieux de travail et qui concernent également l'avenir de nos sociétés. C'est ainsi le cas du changement climatique et des efforts d'atténuation et d'adaptation que nos sociétés doivent entreprendre pour y faire face.

À la fin de l'année 2023, la CGT a engagé une coopération syndicale inédite avec nos camarades d'Arménie et de Géorgie. Cette démarche est née d'une conviction assez simple finalement : le changement climatique est un défi mondial et il n'y aura de réponse efficace que si les travailleurs et les travailleuses, quel que soit leur pays, sont pleinement associés aux décisions qui transforment leur vie et, si les syndicats qui représentent ces travailleurs agissent également dans un esprit de solidarité autour de sujets très concrets. La transition doit, selon nous, être impérativement juste et cette transition comporte une dimension territoriale très forte. Citons en exemple l'électrification des usages de la vie quotidienne. Ils supposent un recours accru aux métaux qu'il faut extraire et transformer, ce qui est bien souvent fait à l'autre bout de la planète.

Une délégation de la CGT s'est rendue à Erevan, capitale de l'Arménie mais aussi, dans le Syunik, une région du sud de l'Arménie qui concentre d'importantes exploitations de cuivre et de molybdène.

Il était important pour nous d'aller sur place. Nous avons rencontré des salariés grévistes qui se battaient pour leurs droits dans une zone qui est d'ailleurs classée, par la diplomatie française, comme une zone à risques. Il était très important pour nous de discuter et de confronter nos avis. Dans le cadre de nos échanges en Géorgie avec nos camarades géorgiens, nous avons aussi rencontré des travailleurs des mines de charbon promises à la fermeture dans le cadre d'une politique verte mais aussi, des ouvriers du manganèse, un métal qui est indispensable à la transition énergétique. Pourtant, leurs survies, celles de leurs familles, de leurs mines et des usines sont à la merci des soubresauts du marché mondial des métaux.

Plus proche de nous en France, cette fois-ci dans le

Département de l'Allier, il existe un projet de mine de lithium qui a récemment été déclaré d'intérêt public et d'intérêt national. Il est intégré aux stratégies européennes. La CGT, avec ses Unions Départementales et ses Fédérations de structures sectorielles mène un combat, essaie de construire un rapport de force pour développer un plaidoyer qui soit en capacité d'anticiper les impacts de ces mines sur l'emploi et sur la santé des travailleurs mais aussi, sur l'utilisation du foncier et de l'eau pour garantir des équilibres écologiques.

En décembre dernier, avec nos camarades géorgiens, arméniens et nos camarades de l'Union Départementale de l'Allier, nous avons organisé, dans ce Département, une conférence syndicale internationale. Nos camarades ont partagé leurs expériences et leurs réalités. Elles résonnent vraiment avec les nôtres. Ce que vivent les travailleurs en Géorgie, en Arménie et en France sont les mêmes réalités de travail et d'organisation et nous intégrons de plus en plus les questions climatiques dans nos revendications syndicales et ce, du local à l'international.

Cela doit parler à tout le monde. Nous partons du principe que la transition écologique ne réussira que si elle est démocratique, pensée par les populations et articulée autour de principes directeurs, tels ceux de l'OIT. Elle ne peut réussir que si elle se situe dans une transition juste. Le droit international et le multilatéralisme n'ont jamais été aussi attaqués. Nous considérons, qu'il faut leur redonner tout leur sens et toutes leurs valeurs

C'est le sens de notre action syndicale dans nos pays respectifs, en Arménie, en Géorgie et en France. Pour construire un avenir qui protège à la fois le climat, les emplois et les droits humains. En France comme ailleurs, nous sommes un peu à rebours de l'urgence climatique, mais il ne faut pas renoncer. Même si elles sont souvent affaiblies, il faut continuer à avoir des normes. Il faut continuer à se battre pour avoir des directives européennes sur les questions de devoir de vigilance ou bien encore, sur la simplification de la vie économique. Il faut commencer à tracer les perspectives d'une transition écologique ambitieuse.

Nous voulons renforcer les solidarités internationales, faire vivre et entendre les revendications d'où qu'elles viennent, dans le cadre des COP, dans les territoires et surtout, donner la parole aux travailleuses et aux travailleurs sur ces sujets.



Elen Manaseryan

Présidente de la Confederation of Trade Unions of Armenia

La CTUA regroupe 18 syndicats sectoriels et 180 000 membres affiliés couvrant tous les secteurs que nous représentons.

Ce projet nous a beaucoup soutenu et nous sommes ravis d'avoir eu l'opportunité de travailler avec nos homologues de la CGT. Les syndicats, dans le monde, sont une grande famille et il était intéressant d'avoir cette possibilité de coopérer. Comme mes camarades l'ont déjà dit, nous avons lancé ce projet pour lutter contre le changement climatique. Cela constitue un défi important et nous ressentons tous l'impact du changement climatique. En Arménie, les étés sont de plus en plus chauds et les hivers de plus en plus froids.

Nous en ressentons tous les impacts et les travailleurs encore plus, notamment en matière d'environnement du secteur minier et du secteur agricole.

Au Sud de l'Arménie, il existe trois grandes villes dont les habitants travaillent dans le secteur minier et notamment dans l'exploitation du cuivre. C'est une région stratégique pour l'Arménie, notamment parce qu'elle se trouve à la frontière de l'Azerbaïdjan.

Les personnes qui y vivent ne doivent pas souffrir de leurs conditions de travail. Il s'agit d'une région développée où les salaires sont censés être plus élevés. C'est pourtant insuffisant et c'est pourquoi nous avons décidé de travailler avec les travailleurs du secteur minier de cette

région.

Ils étaient engagés dans une grève de 10 jours et souffraient de mauvaises conditions de travail. Nous avons lancé des actions de sensibilisation, notamment auprès des jeunes, car il est très important qu'ils soient au fait de leurs droits pendant cette transition. Nous comprenons tous que cette transition doit être juste et équilibrée et c'est pour cela que nous avons voulu travailler avec les jeunes. Nous avons distribué des manuels, organisé des séminaires en ligne et travaillé étroitement avec les employeurs. Nous avons négocié avec les employeurs pour qu'ils intègrent, dans le cadre d'une transition, des dispositifs de formation dans les accords.

Pour ce qui concerne le secteur agricole, nous avons choisi d'intervenir à l'Est de l'Arménie dans une région qui souffre de problèmes d'eau. Les camarades de la CGT, lors de leur visite, ont constaté la façon dont l'agriculture se développe dans la région et ont pu prendre connaissance des projets et programmes qui existent pour soutenir les syndicats. Dans le cadre de ce projet, nous avons également lancé un sondage sur le secteur minier qui est utile à l'administration territoriale. Un memorandum a, du reste, été signé avec le ministère de l'administration territoriale et des infrastructures concernant la coopération dans le secteur minier.



Initiative pilote intitulée Promouvoir les droits des travailleurs face au changement climatique soutenue par le Programme CAAC et portée par la CGT en partenariat avec, GTUC et CTUA



Manon Gallego

Cheffe de mission France à Solidarités International

Pour notre part, nous avons fait le chemin inverse. Solidarités International est une organisation humanitaire internationale qui a décidé, au moment de la crise du Covid-19, de répondre à l'urgence dans les territoires français. Nous amenions une expertise technique Eau Hygiène Assainissement mais nous ne connaissions pas les questions liées à la précarité en France, pas plus que les écosystèmes et la réglementation liée aux questions d'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement. Nous avons donc fait le trajet inverse en partant de l'international pour aller vers le local. Cette démarche a beaucoup nourri notre association.

En tant que membre d'une organisation humanitaire, j'ai bien saisi que nos modes d'intervention, comparés aux modes d'intervention des organisations de développement sont différents etc'est pour cela que participer à cette rencontre est intéressant. En tant que cheffe de mission, je suis chargée des actions, en France, de Solidarités International. Nous intervenons à une échelle locale sur l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement auprès de populations précarisées sur différents territoires en France hexagonale et dans les outremer, notamment à Mayotte.

La crise épidémique du Covid-19 touchait les populations les plus précaires en situation de rue et de mal-logement qui vivaient des situations complexes et violentes. Dès le premier confinement, tout ce qui relevait de la protection, de la santé, des mécanismes de prévention et des gestes barrières étaient des éléments basiques liés à la survie, y compris la leur. Pourtant, leur accès aux services essentiels dont l'accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement étaient très réduits. C'est cette situation et ce constat qui nous ont amenés à intervenir en France.

Nous ne sommes pas arrivés seuls dans ce contexte. Nous avons rejoint des organisations qui s'étaient engagées sur ce chemin depuis longtemps, telle Médecins du Monde et d'autres partenaires associatifs travaillant à l'échelle locale. Nous avons ainsi mieux compris les situations de précarité existantes et identifié la plus-value que nous pouvions avoir dans cet écosystème.

Nous avons alors constaté et été surpris par les difficultés d'interpellation des acteurs publics et privés sur ces questions d'accès à l'hygiène, à l'eau et à l'assainissement. L'accès des plus précaires à ces services de base relève d'une certaine façon, d'angle mort des politiques publiques. Nous avons ainsi été ballottés entre différents services, entre les administrations communales qui estiment que leurs compétences relèvent du social mais pas de la technique, les administrations des Métropoles et Communautés d'agglomération, le niveau EPCI qui concentre, la plupart du temps, la compétence eau

potable nous répondaient être responsables du schéma de distribution en eau potable mais uniquement pour les abonnés et nous renvoyaient vers le Conseil Départemental ou bien encore, vers la Préfecture.

Nous avons ainsi été proménés de services en services et avons ainsi constaté que ces acteurs avaient, chacun, un petit bout des réponses possibles à ces besoins. Il s'est donc agi de leur dire que malgré le fait qu'ils ne s'estimaient pas responsables ou compétents, ils l'étaient tous et avaient chacun une part de la réponse à apporter. C'est pourquoi nous avons proposé nos services pour organiser des dialogues dédiés à répondre à ces besoins essentiels et très concrets.

Bidonville par bidonville, squat après squat, campement après campement, cela nous a permis de mieux comprendre ces dynamiques et d'identifier les différentes responsabilités et les compétences des acteurs. C'est ce qui a nourri notre réflexion et a contribué à définir nos modalités d'engagement.

En tant qu'humanitaires, au sein de cet écosystème et en devenant un acteur de la société civile engagé sur le terrain en France, nous travaillons auprès de personnes qui n'ont souvent pas la capacité d'interpeller les services d'eau potable, ni de porter ce sujet auprès de la multiplicité d'interlocuteurs existante. Surtout, nous avons constaté qu'il n'existait pas en France de reconnaissance et de protection d'un droit fondamental à l'eau potable et à l'assainissement pour toutes et

tous. Cet enjeu de droit a été déclaré comme fondamental par l'ONU en 2010. Pourtant il a ainsi fallu attendre 2020 pour que la directive européenne relatives aux eaux destinées à la consommation humaine soit révisée. Elle engage, pour la première fois de son histoire, les Etats membres à comprendre ce qu'est la précarité en eau et à y répondre. Elle les incite à identifier les acteurs qui, au sein du gouvernement, doivent être mobilisés sur cette question et à les rassembler au sein d'un même espace. Cela représente au total 5 à 6 délégations interministérielles et/ou ministérielles : la Santé, l'Intérieur pour ce qui relève des collectivités locales, la Transition écologique sur les aspects techniques et le cycle de l'eau ou bien encore la cohésion sociale et la lutte contre la pauvreté. La transposition de cette directive en 2022 dans le droit français traduit un phénomène de domestication et de protection du droit à l'eau, que nous observons également dans d'autres Etats européens.

Ces relations entre les différentes échelles sont très importantes et se situent au cœur du sujet. L'ensemble de ces acteurs, n'avait aucune connaissance des personnes concernées par la précarité en eau et n'allaient pas les interroger, ne serait-ce que pour comprendre comment

ils et elles se débrouillaient et prendre la mesure de leurs besoins.

Ces droits, descendants ou même montants depuis l'échelle locale vers des systèmes nationaux, ne constituent qu'une petite partie de la réponse tant que

les personnes premières concernées ne seront pas en mesure de se mobiliser pour la défense de leurs droits. Cela tient souvent à la méconnaissance des évolutions du droit, ce qui entrave leur pouvoir de mobilisation et de revendication auprès des acteurs responsables.



Initiative pilote intitulée *L'engagement solidaire et citoyen des jeunes générations pour renforcer la résilience des communautés locales face aux défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire* soutenue par le Programme CAAC et portée par le SPF en partenariat avec La Canasta campesina (El Salvador), Muuch Kambal (Mexique), Corporation alternatives de Paix (Colombie), l'ACPA et l'ACTAF (Cuba)

Gladys Naydu

Représentante officielle de Tchendukua Colombie

Les effets de levier observés au cours de ce processus démontrent, entre autres, le potentiel d'influence stratégique sur les politiques publiques à différentes échelles. Les programmes de formation destinés aux jeunes et les activités intergénérationnelles que j'ai précédemment mentionnées, leur ont permis d'influer sur les politiques publiques à l'échelle locale et nationale. Pour exemplifier ces effets concrets, les politiques de l'emploi au sein de leurs réserves autochtones et les politiques de protection de leur territoire ancestral, connu sous le nom de *Ligne noire*, peuvent être citées en exemple. Ces initiatives inspirent l'Université de Magdalena qui leur apporte un soutien continu. L'Université mène actuellement un projet consistant à intégrer, dans son cursus d'ethnobiologie, une perspective différente du rapport à la nature. La collaboration engagée avec les peuples de la Sierra est développée en réciprocité. Elle exige, de notre part, une volonté d'écouter leurs paroles, d'accueillir et de respecter leur vision de la nature et du

monde. C'est à la base de l'opérationnalisation de cet effet levier.

J'aimerais lire une conclusion tirée de l'étude d'impact et que Pauline pourra développer plus en détail. Elle explique ce qu'implique cet effet levier dans ce contexte de dialogue interculturel. Il est ainsi écrit : *Dans un monde qui tend vers l'homogénéisation des paysages, des espèces et des modes de pensée, les peuples de la Sierra Nevada de Santa Marta nous rappellent que la diversité est le fondement de la résilience et de la vie elle-même. Les témoignages des communautés, l'imagerie satellitaire et les transformations visibles du paysage confirment que cette méthode de travail restaure non seulement l'écosystème mais aussi les liens, les mémoires et les manières d'habiter le territoire. C'est peut-être là que réside la leçon la plus profonde de ce processus : guérir le territoire, c'est aussi nous guérir nous-mêmes en tant que société — à condition de savoir écouter, respecter et avancer au rythme qu'impose le territoire.*

Pauline Thieriot Bazan

Chargée de mission à Tchendukua France

Comme Gladys l'a évoqué, nous développons un axe dédié aux dialogues interculturels et particulièrement, au dialogue entre sciences académiques et connaissances traditionnelles des peuples autochtones de la Sierra. En France, en Suisse et plus globalement en Europe, les démarches dédiées à repenser le rapport à la nature et aux territoires génèrent un intérêt réel. Ce dialogue engagé entre science et connaissances traditionnelles a été proposé par les autorités Kogis.

Il a beaucoup été question, aujourd'hui, de coopération horizontale et de réciprocité. Or, dans la culture Kogi, un concept appelé « *Zigoneshi* » existe. Il recèle cette idée de réciprocité : « *tu me donnes, je te donne, échangeons* ». Cette idée d'échange de pratiques est à la base de leur proposition de dialogue avec des scientifiques dans l'objectif d'inspirer des pratiques de soins du territoire. C'est pourquoi, en 2018, nous avons organisé une première rencontre dans la Drôme et invité des

scientifiques à dialoguer avec les représentants Kogis. Une seconde invitation a suivi en 2023 et a été organisée sur des lieux clés du bassin versant du Rhône. Les autorités traditionnelles Kogis ont ainsi échangé avec des scientifiques de différentes spécialités. Avec des géographes, des écologues, mais aussi des chimistes et des chercheurs engagés dans d'autres spécialités. Dans cet esprit de dialogue interculturel, un parcours de rencontres institutionnelles a également jalonné cette démarche. Le gouverneur Kogi a rencontré des élus, la présidente de région et des maires.

C'est ce qui a amené un premier effet levier sur un autre territoire, à Villeurbanne. La rencontre des autorités Kogis avec le maire de Villeurbanne et des chargés de biodiversité de la ville ont inspiré la stratégie biodiversité du parc de la Feyssine.

En 2026, une nouvelle étape sera franchie. Les autorités Kogis nous ont proposé d'échanger sur des territoires laboratoires pour expérimenter et explorer des pratiques de soins aux territoires et dans cette optique, une délégation Kogi est attendue à l'automne. Ils rencontreront des scientifiques et des acteurs locaux qui vont prendre soin de ces territoires. Les acteurs de 6 territoires suisses et français, recoupant des problématiques variées seront ainsi mobilisés dans cette nouvelle session : un territoire de régénération dans la Drôme, une zone de sources bienfaisantes dans les environs de Nantes où des radiochimistes travaillent sur la radioactivité naturelle, un projet de parc naturel régional en région parisienne qui permettra d'étudier la façon de concilier l'activité humaine et la protection des écosystèmes et réseaux hydriques mais aussi, le Chablais où des viticulteurs

engagés en biodynamique sont confrontés à de nouvelles problématiques à relier, notamment, au changement climatique et à l'épuisement des sols. Ils appréhendent ces dialogues comme sources d'inspiration.

Ces échanges ambitionnent ainsi d'engager des actions concrètes sur les territoires et donc, de valoriser les savoirs Kogis en Europe et en regard, les savoirs locaux européens, notamment les savoirs paysans. C'est ce qui inscrit la démarche dans une dynamique particulièrement large après des siècles de savoirs locaux méprisés et ce, qu'ils soient autochtones ou pas. Il existe une reconnaissance progressive de ces savoirs et des savoirs autochtones. Il est assez révélateur qu'en 2022, l'Unesco ait reconnu le système de connaissance des peuples de la Sierra Nevada de Santa Marta comme patrimoine immatériel de l'humanité. Cela s'inscrit dans la dynamique dans laquelle se situe Tchendukua et qui a trait à une reconnaissance de plus en plus importante de ces systèmes de connaissances qui, pendant longtemps, n'étaient pas ou peu reconnus. En parallèle, Tchendukua soutient la transmission de ces connaissances traditionnelles des peuples de la Sierra dans les écoles de la communauté. En Europe (France et Suisse), l'association mène des actions qui permettent de valoriser les savoirs autochtones et locaux : actions de sensibilisation, interventions dans les écoles. *In fine*, cet effet levier s'obtient à deux niveaux : via la mise en œuvre de projets concrets à l'échelle des territoires mais aussi, en faisant le pari de l'incitatif et de la diffusion d'inspirations via les partenariats avec les Universités, les liens tissés avec les institutions ou bien encore, les interventions dans les écoles.

Fatou Ndoye

Cheffe de division suivi évaluations des projets et point focal du plan alimentaire territorial au Conseil Départemental de Rufisque

Nous avons effectivement constaté un effet levier de notre politique alimentaire à l'échelle locale, nationale et internationale. Cette politique alimentaire répond à un triple enjeu et ambitionne d'une part, de renforcer la résilience alimentaire, d'autre part, de valoriser et de promouvoir les productions agricoles locales et l'agriculture et pour finir, de se doter d'une gouvernance participative et d'un modèle économique pérenne.

Comme déjà présenté, les résultats, à Rufisque, sont à la hauteur de cette ambition et cette politique alimentaire territoriale est aujourd'hui considérée comme un exemple à dupliquer. Plusieurs communes telles Ziguinchor, Bignona et bientôt Kaolack s'inspirent et s'inspireront

de notre système alimentaire, de même que le niveau national. A l'échelle internationale, notre relation avec Montpellier nous a aussi permis de devenir une référence nationale et a facilité notre intégration au Pacte de Milan et notre sélection dans le cadre du Prix du Pacte de Milan. Cela nous a offert l'opportunité de présenter notre démarche à une échelle internationale tout en la vulgarisant et d'échanger avec d'autres territoires de leurs systèmes alimentaires. Outre les échelles locales et l'échelle internationale, l'Etat sénégalais, aujourd'hui, s'appuie sur notre expérience et ambitionne de la dupliquer dans les 45 Départements du Sénégal.



Initiative pilote intitulée WECCO - Réflexion commune, croisée et multi-acteurs entre Montpellier et le département de Rufisque sur leurs politiques alimentaires territoriales portée par le Grdr en partenariat avec Montpellier Méditerranée Métropole, la Ville de Montpellier, le Conseil Départemental de Rufisque et le CIRAD

Yvan Le Coq

Responsable suivi-évaluation au Grdr

En complément, j'insisterai sur le rôle central et moteur de la restauration scolaire. Cette réflexion sur l'alimentation scolaire a été engagée il y a une dizaine d'années. Elle n'a eu de cesse, au fil des ans, de prendre de l'importance. Les pouvoirs publics ont ainsi constitué un groupe interministériel pour réfléchir à un dispositif législatif qui permettrait de financer des cantines scolaires dans davantage d'écoles du pays.

Le Grdr est partie prenante de ce groupe de travail et valorise ces 10 années d'expériences, sur différents modèles de cantines scolaires acquises par le Département de Rufisque en élargissant la réflexion à l'alimentation scolaire. L'expérience de Rufisque peut donc influencer les pouvoirs publics sénégalais actuellement mobilisés sur cet enjeu qui devrait se concrétiser par l'adoption d'une loi portant sur l'alimentation scolaire.

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

Ces témoignages nous permettent également, au-delà des changements d'échelle, de mettre en relief une capacité d'influence des politiques publiques et à

cet égard, l'expérience de Solidarités International est intéressante, de même que celle des syndicats dont c'est la vocation première.

Manon Gallego

Cheffe de mission France à Solidarités International

Comme je l'ai évoqué, cette démarche nous a permis, avec nos partenaires, d'identifier les manques sur le plan mais aussi, en termes de pratiques des acteurs mobilisés. Au regard des violations du contexte du droit à l'eau existantes en France, après la pandémie, nous avons décidé de poursuivre notre mobilisation et de concevoir des mécanismes de réponses pour accompagner les transformations de la politique publique d'accès à l'eau et à l'assainissement qui est assez récente. Nous avons aussi relevé que de nombreuses politiques publiques sont corrélées à celles de l'accès à l'eau et à l'assainissement et

qu'elles se heurtent, en France, à d'autres socles et enjeux. Je citerai à titre d'exemple les politiques publiques dédiées à l'accueil des Gens du voyage et plus particulièrement celles portant sur les aires d'accueil. Nous avons pris la mesure de leurs besoins et des discriminations dont ces personnes sont victimes. Ainsi avons-nous constaté qu'il était fréquent que des coupures d'eau soient pratiquées à leur arrivée et qu'on leur demandait alors de pré-payer leur consommation d'eau. Concrètement, si la coupure d'eau intervient après 19h00 un vendredi soir, il leur faudra attendre le lundi matin qu'un agent de l'aire d'accueil

reprenne son travail et réouvre les accès alors même que les coupures d'eau pour impayé sont interdites en France depuis l'adoption de la loi Brottes.

Au moment de son adoption, d'aucuns avaient émis des doutes sur sa mise en œuvre et notamment, des professionnels des services de l'eau. En France l'économie de l'eau est basée sur le paiement par les usagers et cette contrainte est majoritairement bien gérée, mais nous avons constaté que ce principe ne s'applique pas aux Gens du voyage. Nous avons entendu, dans de grandes métropoles, des directeurs porteurs de discours confrontant des politiques publiques et un directeur du cycle de l'eau évoquant l'acceptation de zones de non droit au sein de cette métropole. Pour que ces pratiques discriminatoires cessent, il a fallu remonter très haut pour que, finalement, un droit qui devrait être des plus fondamentaux puisse s'appliquer à certaines populations. Il en va de même dans les territoires ultramarins tel, Mayotte. Dans ce Département, les problématiques sont abordées sous un prisme extrêmement sécuritaire et tout est appréhendé sous l'angle de la migration. Les acteurs et actrices y compris celles et ceux des secteurs de l'eau et

du social, estiment qu'il n'est pas envisageable d'appliquer les lois françaises à ce territoire, notamment pour ce qui concerne l'accès gratuit aux points d'eau. Car à Mayotte, la réalité est que l'accès aux fontaines est payant alors même que, dans le reste des départements français, l'on arrose les chrysanthèmes avec de l'eau potable dans les cimetières. Il n'est donc pas interdit d'évoquer la gratuité de l'eau.

Les modèles économiques fonctionnent avec des éléments gratuits au sein des services de l'eau. Il existe cependant une certaine hiérarchie des politiques publiques et il est important de plaider pour que celle de l'eau prenne la place qui lui est réservée. Cela demeure ardu car les jeux d'acteurs sont complexes, il n'existe pas d'interlocuteur chargé de l'éthique pas plus que de ministère de l'hydraulique en France. Cette situation suppose donc de composer avec de nombreux acteurs tant sur le plan local que national. Ce sont eux qui militent pour que les acteurs des sociétés civiles et les populations parties-prenantes engagent des démarches de plaidoyer pour influencer l'adoption de cadres juridiques adaptés et garantir leur applications effectives.

Raisa Liparteliani

Présidente de la Georgia Trade Unions Confederation

La particularité de notre organisation réside dans le fait que chacune des initiatives que nous menons, tant au niveau national qu'international, trouve son ancrage au niveau local, en réponse aux besoins des travailleurs sur le terrain. De nombreux exemples d'actions locales ayant eu une influence nationale sur les politiques de l'Etat peuvent être mentionnés.

L'un d'entre eux concerne le secteur minier. L'an passé, la crise financière a conduit la plus grande entreprise minière de Géorgie à suspendre ses activités pour un temps indéterminé et 4 000 travailleurs se sont retrouvés sans emploi. La Géorgie étant le seul pays de la région à ne pas avoir de système d'allocations chômage, l'employeur n'avait aucune obligation d'indemnisation de ses salariés alors même que le niveau de salaire demeure très bas en Géorgie. Près de la moitié des travailleurs gagnent à peine la moitié du salaire moyen officiel ce qui induit une incapacité à épargner. Ils ont alors introduit une demande d'allocation de pauvreté auprès des institutions publiques

En Géorgie, le taux de pauvreté est d'environ 19 % et plus de 20 % des Géorgiens perçoivent une allocation de pauvreté.

Dans ce contexte local, nous avons entamé des négociations collectives et conclu un accord avec l'employeur, qui l'obligeait à verser au moins 60 % de leur salaire aux travailleurs même s'ils ne travaillaient pas. L'obtention de cet accord est un cas unique et historique en Géorgie.

Cette démarche a été source d'inspiration et a servi de base à notre action de plaidoyer national en faveur de la mise en place d'allocations chômage. Une initiative visant à établir un système d'allocations chômage équivalent à 50 % du salaire moyen géorgien est actuellement en discussion au sein de la commission tripartite. Cette démarche est en cours, mais c'est ainsi que nous essayons d'influencer la politique au niveau national et d'apporter des changements, de véritables changements.



Animation territoriale décentralisée intitulée La transition juste et l'extractivisme - les enjeux syndicaux portée par la CGT en partenariat avec, GTUC, CTUA et l'Union locale CGT de l'Allier. Conférence interantionale L'extractivisme en France et dans le Monde : entre besoins sociaux, enjeux environnementaux et appétits capitalistes organisée à Montluçon le 10/12/2025

Boris Plazzi

Secrétaire confédéral de la CGT

Nous partons du principe que la puissance publique, c'est l'intérêt général. Nous avons besoin que la puissance publique pèse de plus en plus sur les décisions qui sont prises par le secteur privé et donc, par le capital qui a des intérêts qui sont divergents.

Nous sollicitons la puissance publique dans le cadre des projets alternatifs que nous menons sur les questions de transition sociale et environnementale mais aussi, dans le cadre de projets industriels à l'exemple de la Chapelle Darblay, une entreprise qui a fermé et que nous sommes en train d'essayer de rouvrir mais aussi, à Gardanne pour peser sur une transformation de la centrale à charbon qui intègre les transitions sociales et environnementales. Je pourrais également évoquer les entreprises Vencorex à Grenoble ou Luxfer à Clermont Ferrand.

Les projets que nous portons reposent sur la conviction que les transitions sociales et environnementales sont

possibles et ambitionnent, d'une certaine manière, d'obliger la puissance publique à nous aider à porter ce type de projet, notamment en termes de financements publics et privés. Mais aussi pour démontrer que nous avons toujours, en France, la capacité de pouvoir organiser une transition sociale.

Bien souvent, les projets que nous portons sont des projets industriels qui sont conçus et mis en œuvre par les travailleurs eux-mêmes. C'est ce dont notre camarade géorgienne vient de témoigner. Nous appuyons souvent ce type de démarche dans de nombreux secteurs clés pour obliger la puissance publique à répondre à nos revendications et, à minima, à soutenir l'obtention de financements et la prolongation des activités qui incluent les problématiques de transitions sociales et environnementales.

Elen Manaseryan

Présidente de la Confederation of Trade Unions of Armenia

Comme chacun sait, les syndicats ne disposent que de deux outils : la négociation collective ou la grève. Nous nous efforçons donc, avant tout, de mener des négociations collectives fructueuses avec nos partenaires sociaux et, lorsque nous n'y parvenons pas, nous passons à la grève. En matière de grève, même si nous n'avons pas une histoire aussi riche que celle des syndicats français, les travailleurs sont aujourd'hui plus conscients de leurs droits au travail et participent aux manifestations et aux grèves.

L'influence que nous pouvons avoir sur les décideurs politiques part des organisations de base et sont, notamment, incarnées par les conventions collectives que les partenaires sociaux concluent.

Dans le cadre du projet soutenu par le Programme CAAC, nous avons signé un protocole d'accord entre le syndicat sectoriel des mines et le ministère compétent. C'est une avancée majeure car en Arménie, certains secteurs n'ont pas de partenaires sociaux. Dans certains cas, il n'existe pas de ministère compétent ou de syndicat patronal. Il est donc parfois très difficile d'identifier les entités avec lesquelles négocier. C'est pourquoi, dans de nombreux cas, cela se joue au niveau national, et c'est alors la confédération qui doit négocier, pour certains secteurs, avec le gouvernement. Cette situation complexifie notre travail.

Nous avons cependant, au fil des années, obtenu d'excellents résultats, notamment en matière d'assurance

maladie. L'Arménie était l'un des rares pays de la région à ne pas disposer d'une assurance maladie publique mais, depuis janvier 2026, c'est chose faite. Si certaines personnes, principalement celles âgées de plus de 65 ans, bénéficiaient d'une prise en charge médicale gratuite, c'est aujourd'hui le cas de toute la population. Auparavant, en Arménie, les soins étaient très coûteux et c'est donc là une grande victoire pour les syndicats.

Nous savons aussi que cette obtention du renforcement de l'accès aux soins est à contextualiser et à mettre en lien avec les futures élections du 7 juin prochain. Cependant, les résultats de l'enquête menée dans le secteur minier ont permis de faire pression sur le gouvernement pour qu'il procède à des modifications législatives appropriées afin d'améliorer les conditions de travail dans le secteur minier, notamment en matière de sécurité et de santé au travail. C'est un secteur particulièrement dangereux. La population souffre de nombreuses pathologies. Les personnes vivant dans le Sud de l'Arménie souffrent de cancers qui sont directement reliés à l'extraction minière. L'adoption d'une assurance maladie pour tous constituait donc un enjeu majeur et les négociations engagées avec le gouvernement ont positivement abouties.

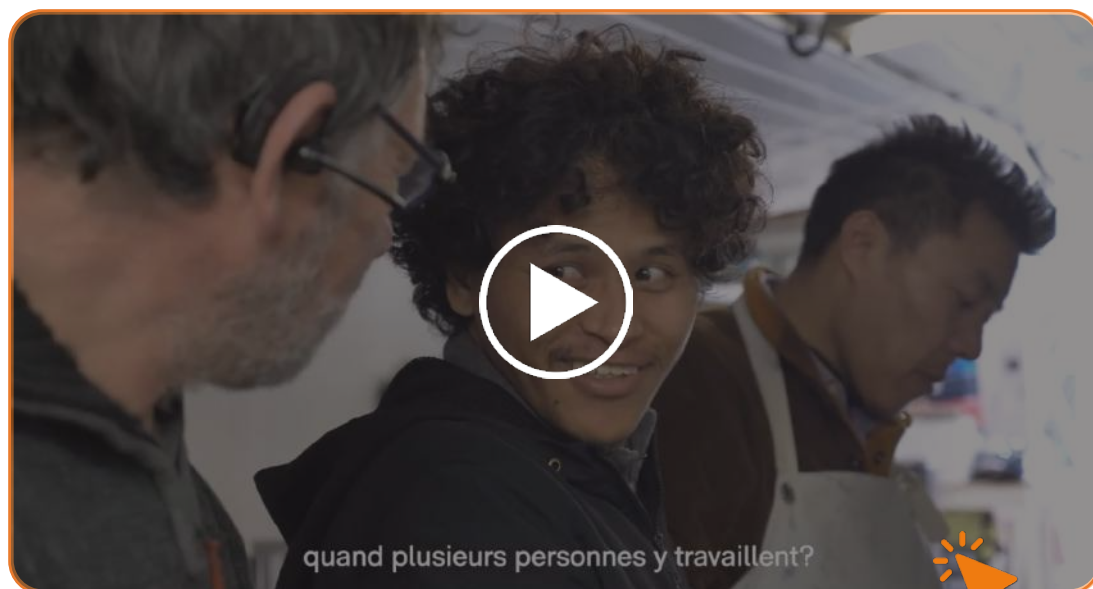
Cette enquête nous aidera également à porter ces problématiques à un niveau international, notamment pour ce qui relève des droits fondamentaux mis en regard avec les conventions de l'OIT et notre participation à la Conférence internationale du travail.

Sarahi Gutierrez

Directrice de Batik International

Effectivement, certains instruments sont spécifiques aux syndicats mais la dimension collective, l'importance des coalitions d'acteurs et la nécessité de peser sur les réglementations et donc, d'engager des démarches de plaidoyer, notamment à l'international, sont mises en relief dans l'ensemble des témoignages.

Vous soulignez également combien le renforcement du pouvoir d'agir des populations parties-prenantes est crucial via, notamment, une meilleure connaissance de leurs droits.



Vidéo de l'initiative pilote intitulée Migr'action soutenue par le Programme CAAC et portée par Batik International en partenariat avec la Fédération des Tunisiens pour une Citoyenneté des deux Rives

— ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC



Emmanuel Cochon

Délégué général du CFSI

Il a beaucoup été question de changement du local au national et à l'international comme nous l'indique l'expérience du Plan Alimentaire Territorial de Rufisque qui intègre à la fois des leviers financiers, une gouvernance partagée et la mobilisation d'acteurs rassemblés sur un champ thématique. Cette démarche et cette méthodologie ont-elles inspirées d'autres services du Département mobilisés sur d'autres champs thématiques ?

Fatou Ndoye

Cheffe de division suivi évaluations des projets et point focal du plan alimentaire territorial au Conseil Départemental de Rufisque

Il est vrai que cette méthode pourrait être étendue à d'autres secteurs et nous avons constaté que l'Etat s'en inspire. Les démarches pluri-acteurs sont des leviers de gouvernance qui rassemblent diverses directions décentralisées et, pour ce qui concerne notre démarche, celles qui sont chargées de la chaîne alimentaire. Cela facilite l'appropriation de ces modes de faire par les communes. La semaine passée, mon collègue du Grdr et moi, avons reçu un conseiller du premier ministre pour échanger sur notre méthodologie dans l'optique d'étendre le Plan Alimentaire Territorial à tous les Départements du Sénégal.

Il est envisagé que des comités préfectoraux soient

chargés de leurs déploiements pour le transformer, comme nous sommes parvenus à le faire, en levier de développement économique créateur d'emplois, particulièrement pour les femmes et les jeunes et pour que les élus s'approprient le dispositif. Notre démarche influence ainsi une politique publique nationale.

Par ailleurs, la direction du Marché d'Intérêt National (MIN) s'est également inspirée de notre approche. Elle s'est rapprochée du MIN de Montpellier pour adapter et adopter leur démarche. Il s'agit d'un concept nouveau au Sénégal et notre comité a été mobilisé dans cette mise en lien. Le MIN de Montpellier a ainsi inspiré le lancement et le fonctionnement du MIN de Rufisque.



Olivier Le Masson

Directeur exécutif du Grdr

En tant que membre du comité stratégique du Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement*, je relève, à l'issue de vos témoignages, que vos démarches intègrent des plaidoyers politiques extrêmement forts. Je ne les trouve qu'au CFSI et, pour partie, au F3E. Le *Coopérer autrement* était l'année dernière aussi l'objet du Traverses numéro 54 du Groupe initiatives (Gi) auquel le CFSI a contribué.

Nous constatons combien il est difficile de faire vivre cette démarche pour qu'elle ait une influence politique sur la solidarité internationale. Pourtant, vos paroles suggèrent et induisent une urgence de démocratisation de la solidarité internationale. Ce que vous développez sur les territoires n'est plus une affaire de spécialistes. Dès lors que l'on s'engage dans la restauration scolaire, en Seine Saint-Denis comme à Rufisque (Sénégal), à Montpellier comme à Ziguinchor (Sénégal), ce sont les enseignants, les élus, les animateurs de centres sociaux, les chercheurs, les élèves, et plus globalement, l'ensemble des habitants des territoires qui sont embarqués et parties-prenantes de ces projets de co-opération.

La démarche portée par Solidarités International pour le droit à l'eau est exceptionnelle et riche en enseignements sur le décodage des jeux d'acteurs sur les territoires.

Le Grdr, notamment dans le cadre du CAAC, s'est engagé dans un partenariat avec Via le Monde qui est le service responsable de la solidarité internationale du Département de Seine-Saint-Denis et cette démarche a utilement servi le décroisement entre les différents services du Département.

Ce nécessaire décroisement permet d'internationaliser les politiques publiques et en écho, de démocratiser la solidarité internationale. Il me semble que c'est un vrai message politique à envoyer pour permettre à nos territoires de s'ouvrir sur le monde, de comprendre les interdépendances, de travailler sur des liens de solidarité forts et donc, de renouveler les pratiques de co-opération.

Le Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* est bien plus que le diamant que l'on nous a montré tout à l'heure. C'est l'avenir de la coopération.



Jorge Pech Pech

Représentant de l'association Muuch Kambal

Pauline et Gladys ont présenté les échanges de savoirs entre le peuple Kogi et les chercheurs académiques. Une stratégie de protection du patrimoine et des savoirs de cette communauté est-elle adossée à ces échanges car parfois, ces types de coopération peuvent dériver et se positionner dans une logique « extractiviste » ?

Pauline Thieriot Bazan

Chargée de mission à Tchendukua France

La question de l'extractivisme des connaissances est effectivement à considérer. Les Kogis ont préservé leur culture pendant des siècles en s'isolant. Ils appellent les non-autochtones les *petits frères* car, dans leur récit de la création du monde, ils sont les plus anciens. Ils ont un côté bienveillant, ils sont en fraternité même s'ils sont soucieux de l'utilisation que les *petits frères* feront des connaissances. Ils interpellent notre gestion des connaissances et leurs finalités en nous demandant à quoi elles nous servent, à être empilées, à les présenter dans des bibliothèques et des conférences, à détruire la nature ou, au contraire, à en prendre soin ? La façon dont leurs connaissances vont être utilisées est une réelle

préoccupation pour les Kogis.

Ils sont dans le partage mais constatent également que les dégâts dont est victime leur territoire sont, à l'image du changement climatique, exogènes. Ils ont décidé de sortir progressivement de leur isolement et cette décision est marquée par une envie de dialogue avec des scientifiques. Ils ne partagent que ce qu'ils veulent partager, seulement sur les sujets qu'ils souhaitent aborder, et Tchendukua l'accepte totalement.

Ils sont très attentifs à ce qu'ils partagent et nous sommes également vigilants à ce que leurs décisions soient respectées.

Gladys Naydu

Représentante officielle de Tchendukua Colombie

Notre stratégie d'échange repose sur une transparence et un respect total de ceux avec qui nous travaillons. Ces deux principes d'action la guident systématiquement. Lorsque nous organisons des échanges, nous leur expliquons très clairement ce qu'il adviendra des informations recueillies et si elles feront l'objet de publications. Toute utilisation des informations recueillies est soumise à leur consentement. Nous agissons toujours dans la transparence et consultons les autorités traditionnelles sur toutes les démarches engagées pour circonscrire et éviter tout risque d'extractivisme.

Les stratégies de préservation du savoir sont basées sur des activités qui favorisent les initiatives locales. Il existe, par exemple, ce que nous appelons, le *calendrier culturel* : ils disposent ainsi d'un calendrier répertoriant toutes les activités de l'année.

Les autorités Kogis souhaitent, parfois, organiser des réunions ou des déplacements pour lesquels ils sollicitent notre soutien à l'image de *l'éducation autonome*.

Dans les communautés autochtones, les écoles sont généralement dirigées par des personnes qui parlent

espagnol et méconnaissent la langue Kogi. Nous cherchons donc à favoriser la présence d'enseignants parlant leur langue et soutenons les processus de création de matériel pédagogique autonome car tout le matériel dont ils disposent est en espagnol ou dans d'autres langues. C'est pourquoi nous travaillons sur le matériel pédagogique.

Par exemple, pour ce qui concerne le thème de l'eau, nous ne parlons pas de *cycle de l'eau* mais de *cycle de vie*, car c'est comme cela que les communautés le désignent. C'est un concept beaucoup plus large et profond que celui que nous utilisons et qui inclut le soleil et les étoiles. Il s'agit donc de soutenir la traduction de cette vision issue de la tradition orale, la création de leurs propres supports pédagogiques mais aussi, l'ensemble des processus de transmission culturelle, qu'il s'agisse de l'apprentissage du tissage dans les écoles, de cours de chants ou de maîtrise de leurs propres instruments. Ceci est engagé afin que l'école ne soit pas un facteur de perte de leur culture mais qu'elle permette de renforcer ces processus éducatifs de transmission et de préservation de la culture Kogi.

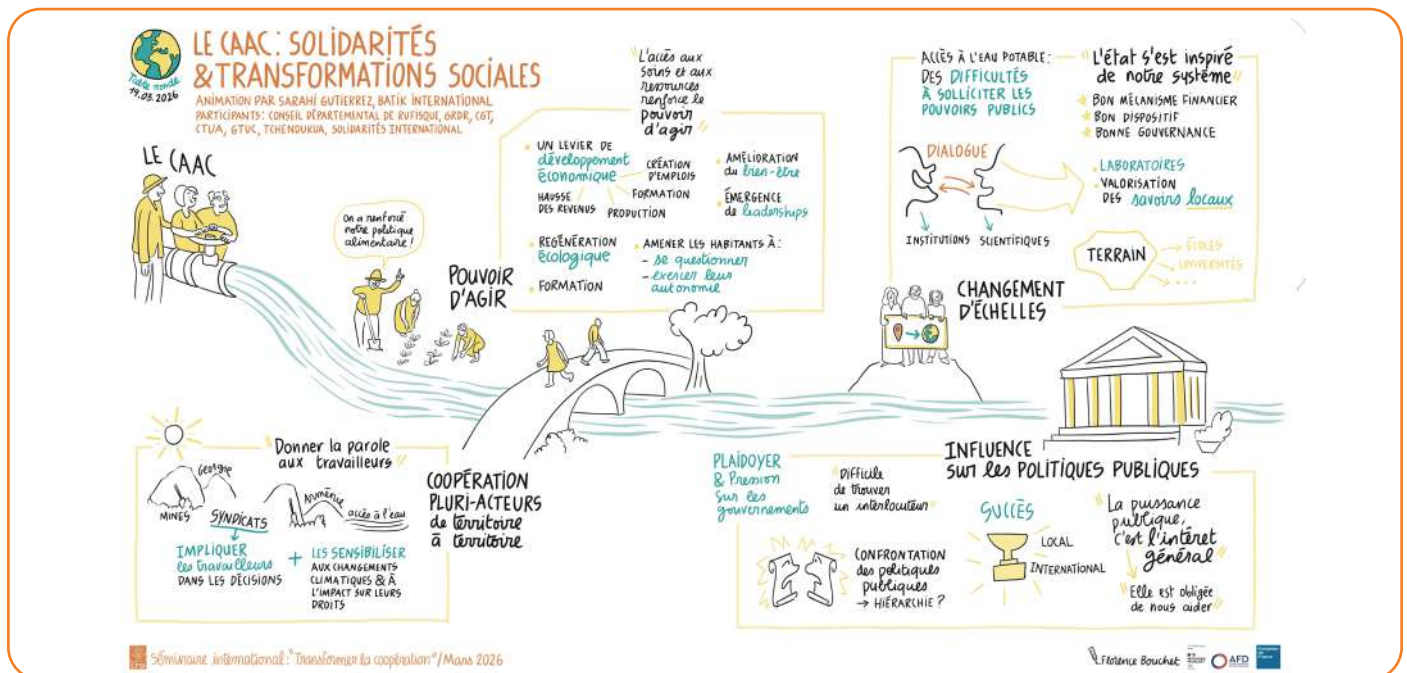
Christophe Jacqmin

Animateur principal du séminaire

Parmi les expériences présentées, certaines peuvent inspirer les démarches et projets d'autres organisations. L'importance des réseaux, du rapprochement et de la mise en commun des connaissances de chacun a été soulignée et, au fil des témoignages, démontrée.

Cette préoccupation était aussi portée par Inter-réseaux développement rural où la mise en lien des personnes et des organisations est essentielle. La mise en lumière d'enjeux communs, en dépit de contextes différents, est également mise en relief. Le Programme Coopérer

Autrement en Acteurs de Changement a également démontré la pertinence de coopérations de territoires à territoires qui sont aussi développées au bénéfice des territoires en France et qui mobilisent des acteurs des solidarités locales. Ces alliances et démarches communes entre acteurs des solidarités, locales, nationales et ceux des solidarités internationales sont particulièrement importantes.



Synthèse graphique de la table ronde

**CLÔTURE DE LA JOURNÉE
DU 19 MARS**



Françoise Bernon
Présidente du CFSI

J'aimerais bien, comme l'a exprimé Olivier Le Masson du Grdr, pouvoir écrire un plaidoyer, nourri de tous ces témoignages pour la solidarité internationale. Cela nous permettrait de faire bouger les lignes.

Au terme de cette journée, il est important de souligner, de nouveau, ce qui nous rassemble : une volonté commune de faire évoluer nos pratiques et de renforcer notre capacité à agir ensemble autrement. Le Programme *Coopérer Autrement en Acteurs de Changement* incarne pleinement cette ambition.

Le CAAC a créé un espace d'apprentissage, d'expérimentation et de collaborations constructives. D'aucuns ont témoigné avoir acquis une capacité d'adaptation renforcée grâce à ce Programme et nombre de témoignages mettent en lumière des démarches incluant des dialogues entre élus ou associations qui, hier encore, s'ignoraient. Ils agissent aujourd'hui ensemble pour le bien commun.

Le Programme a ainsi permis de développer des collaborations constructives, a organisé des espaces de questionnements professionnels et de partage de connaissances. Il a ainsi été évoqué l'impulsion d'une force centrifuge qui se développe et agrège de nouveaux interlocuteurs, ce qui permet de prendre bonne mesure de la façon dont ce travail a eu un effet boule de neige sur les territoires et dans l'exploration de modes de coopérations horizontales à cette échelle.

L'animation pluri-acteurs territoriale et la formation à ce métier a également été mise en relief. Elle était adossée à des ateliers et à des temps de bilans collectifs qui ont été les moteurs de cette formation informelle construite au fil de la mise en œuvre du Programme.

Les concepts élaborés dans le cadre du CAAC sont structurants pour l'avenir, comme Olivier Le Masson l'a rappelé, et la réciprocité est ainsi positionnée comme ne boussole analytique et politique qui, comme cela a été évoqué, *se pratique, se construit et se défend* et dont le socle est constitué de valeurs communes.

Ainsi, la confiance mutuelle, la compréhension ou bien encore la transparence ont-elles été citées en exemple, de même que la façon d'œuvrer pour déconstruire, de part et d'autre, les représentations existantes. L'importance du

respect des spécificités contextuelles, tout en abordant des thématiques similaires a également été soulignée, de même que les solutions singulières qui nourrissent les réflexions en réciprocité.

La seconde table ronde a mis en exergue le travail des acteurs de la société civile sur les territoires et leurs connaissances fines des problématiques qui renforcent le pouvoir d'agir des habitants et des organisations. La capacité des acteurs des solidarités nationale et internationale à coordonner les dynamiques engagées à l'échelle territoriale, à démontrer la pertinence des dispositifs mis en œuvre et l'écosystème qu'ils impulsent renforce leurs crédibilités. Plus audibles, notamment par les responsables politiques, ils influencent ainsi, parfois, les politiques publiques.

Ce travail ascendant adossé à des processus de dialogues horizontaux favorise le décroisement, notamment au sein des administrations communales voire, régionales ou nationales et contribue à l'élaboration de démarches de plaidoyer nourries de l'ensemble de nos capacités à faire et de nos exemples concrets.

La clôture de ce Programme marque une étape importante qui nous oblige à regarder l'avenir avec cette expérience dans nos bagages. Elle est constituée de ressources précieuses pour l'avenir et cette communauté d'acteurs va poursuivre ce travail de dynamisation des territoires et de construction d'écosystèmes solidaires. Nous poursuivrons une réflexion collégiale pour pouvoir être plus forts, pour être en capacité d'apporter des solutions. Des solutions plus larges, des solutions qui pourraient être défendues à l'échelle internationale.

L'un des intervenants a comparé le CFSI à une petite bulle de réalités, de solutions au milieu d'un monde qui est en conflit planétaire et en destruction. J'espère que nous ne sommes pas une bulle car les bulles sont fragiles et peuvent exploser. L'image des graines, plantées un peu partout dans le monde, est plus appropriée. Arrosées par notre capacité à faire, elles permettent une récolte de solutions à des problèmes, d'interaction entre les partenaires, de capacité à porter des propositions concrètes. Et si le CFSI peut être le porte-voix de cette façon de faire, nous continuerons à le faire et à plaider.



LE CAAC : COMMENT POURSUIVRE & FAIRE VIVRE CETTE DÉMARCHE ?

ANIMÉ PAR AGNÈS BELAÏD, CFSI



Séminaire international : "Transformer la coopération" / Mars 2026

CO-ÉCRITURE de projets

Transmission ? Formation ?
COMMENT FAIRE VIVRE ces outils ?

CRÉER des ESPACES
POLITIQUES
CIVILS
À CONTRÔLE RÉCIPROQUE

LE CAAC, nous le faisons à l'échelle nationale
Nous sommes à l'échelle nationale
Volonté commune de poursuivre

s'adapter au contexte

"Il faut renforcer les partenariats"

Renforcer notre plaidoyer
QUE DÉFENDONS-NOUS ?
QUELLES NOUVELLES ALLIANCES ?

Changer notre narratif
Communisme : ceux qui ne pensent pas comme nous
COMMUNIQUER & CHIFFRER LE CÔTÉ DE L'INACTION
"se rapprocher des politiques"

Diversifier les sources de financement
L'argent ne fait pas tout
Impliquer le local

ALLER CHERCHER
ÉCHANGER
CONTINUER le plus-acteurs
CRÉER DES RÉSEAUX
PARTAGER NOS PRATIQUES
"Il faut aller de nos côtés"
S'adapter sur le numérique
Refaire SOCIÉTÉ

Continuer & Aller plus loin

"Les syndicats seront toujours là & continueront leur plaidoyer"



Félicie Bouchet AFD

Synthèse graphique de la dernière journée du séminaire international (le 20/03/2026) accueillie par le Secours populaire français et rassemblant les membres du CFSI et leurs partenaires

10 INITIATIVES DE COOPÉRATION PLURI-ACTEURS DE TERRITOIRES À TERRITOIRES

Porteur : BATIK International

Territoires : France (Auvergne-Rhône-Alpes, Île-de-France, Normandie) et Tunisie



Partenaires

Principaux : Fédération des Tunisiens pour une citoyenneté des deux rives

Associés : Association pour le Leadership et le Développement En Afrique, Centre de formation Enefa, Centre Provisoires d'Hébergement de Saint-Lô, Confédération paysanne Manche, MADERA, Mission locale du Bocage au Bessin, WWOOF France

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 100 128 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Face aux discours de haine grandissant en Tunisie et en France et fortes de leurs collaborations et actions en faveur de l'acceptation, l'intégration et l'insertion des personnes migrantes, BATIK International et la FPCR se sont réunies pour conduire une initiative en faveur de l'accueil des migrant.e.s dans les deux pays. Dans les villes de transit des migrant.es en Tunisie ou dans les zones d'accueil en France, les acteurs locaux ont besoin d'améliorer leur interconnaissance pour faciliter l'intégration des personnes migrantes, leur compréhension des réalités vécues par ces dernières, mais aussi d'accéder à des outils pour être vecteurs des valeurs de l'interculturalité et du vivre-ensemble. Ainsi, l'initiative entend favoriser l'accueil des personnes migrantes dans les sociétés d'accueil et de transit des parcours migratoires en Tunisie et en France à travers 3 axes :

- sensibiliser et informer les personnes migrantes sur leurs droits et sur les dispositifs d'aide de droit commun à travers des ateliers et visites pédagogiques ;
- accompagner et renforcer les compétences socio-professionnelles des personnes migrantes en France par le biais de séjour découverte métier et d'un suivi individualisé ;
- briser les barrières liées à l'accueil et déconstruire les stéréotypes associés au racisme et à la migration en France et en Tunisie à travers des tables rondes et le développement d'outils pédagogiques.

L'innovation de la démarche repose notamment sur les mises en situations concrètes d'interculturalité (ateliers réunissant acteurs locaux et migrant.es, séjours découvertes...), permettant la collaboration d'organisations ancrées sur les territoires ayant des problématiques différentes et qui leur sont propres, pour atteindre un objectif commun : celui d'un meilleur accueil et d'une meilleure insertion des personnes migrantes.



Cette initiative contribuera à l'ODD 10 et à l'ODD 17.

Thématiques : migration, interculturalité, accès aux droits, lutte contre les discriminations

BÉNÉFICAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Les réfugiés : 100
Les agriculteurs, professionnels et bénévoles associatifs du secteur agricole : 30
Les travailleurs sociaux de la fonction publique et les professionnels des secteurs du médico-social: 15
Jeunes tunisiens : 100

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les pouvoirs publics locaux mobilisés (maires, conseillers municipaux, etc.) : 3
Les autres associations de la société civile : 10
Des migrants en Tunisie : 25

JOVENES ACTIVISTAS EN SOLIDARIDAD Y ESPERANZA (JASE)

Jeunes actifs pour la solidarité et l'espoir

Porteur : CENCA

Territoires : France (Marseille, 7^e et 13^e arrondissement) et Pérou (district San Juan de Lurigancho et quartier Jose Carlos Mariategui)



Partenaires

Principaux : BATIK International

Associés : Centre social Baudricourt, Centre social les Bourrely, Frères des hommes

Au Pérou : Mairie de San Juan de Lurigancho, Unité de Gestion Educative départementale

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 100 934 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

A la croisée de plusieurs discriminations (exclusion géographique, discrimination ethnique, exclusion sociale...), les jeunes des quartiers populaires grandissent sans beaucoup d'ambition.

Le projet JASE vise à promouvoir le renforcement du pouvoir d'agir des jeunes de San Juan de Lurigancho (Pérou) et de Les Bourrely (France) en cherchant à renforcer leur capacité d'action et à réduire l'écart d'opportunités pour les jeunes. Pour atteindre cet objectif, CENCA et BATIK International vont proposer des activités d'accompagnement pour les jeunes (allant de la sensibilisation à la formation – OS1) mais aussi pour les familles et les enseignants (OS2, OS3 et OS4) afin qu'ils prennent en compte les préoccupations des jeunes et repensent leurs manières d'écouter, d'accueillir la parole des jeunes et les accompagner.

Le projet prévoit également un axe de plaidoyer pour inciter les pouvoirs publics à apporter des solutions adaptées aux problèmes des jeunes (OS2).



Cette initiative contribuera aux ODD 1, 4, 5, 10 et 17.

Thématiques : jeunesse, lutte contre les discriminations, renforcement du pouvoir d'agir

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Les jeunes (dont 250 jeunes filles) : 500
Les jeunes universitaires : 100
Les parents enseignants : 350
3 OSC françaises (centres sociaux, solidarité internationale), dont 10 animateurs et animatrices jeunesse

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

10 OSC péruviennes
2 000 femmes du réseau de marmites communautaires
Habitants du quartier Jose-Maria Mariategui (district San Juan de Lurigancho)

« PROMOUVOIR LES DROITS DES TRAVAILLEURS FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE »

Porteur : Confédération Général du Travail (CGT)

Territoires : Arménie, Azerbaïdjan, France et Géorgie,



Partenaires

Principaux : Confédération des syndicats de l'Arménie (KPA), Confédération des syndicats d'Azerbaïdjan (AHIK), Union des syndicats de la Géorgie (GTUC)

Montant subvention attribuée : 58 293 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 99 108 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Le projet propose de développer une initiative commune sur les problématiques du changement climatique et de la transition juste entre trois pays du Caucase du Sud trop longtemps divisés par des conflits meurtriers. Il a été co-construit par les partenaires lors de la mission effectuée par la CGT sur le terrain en novembre 2023. Il vise à renforcer la capacité d'intervention syndicale sur les enjeux de la transition juste. La région est soumise au changement climatique où plusieurs territoires constituent des cas d'école : l'expansion urbaine et la raréfaction de l'eau dans la région-capitale de Bakou (Azerbaïdjan) couplée à la sortie de l'âge d'or du pétrole qui a fait la fortune de la ville ; l'expansion de l'industrie polluante d'extraction de cuivre et de molybdène dans la région de Zanguézour en Arménie, indispensable à la transition vers une économie bas carbone, versus les sécheresses qui affectent les vergers d'Armavir et les restructurations industrielles à planifier dans la région d'Iméréthie en Georgie.

Le projet a pour objectif de favoriser les dynamiques régionales, mais également internationales en intégrant la région du Caucase du Sud dans la dynamique des Forums syndicaux des transitions écologiques et sociales et d'en organiser la 4e édition à Tbilissi en 2025. La première édition de ce forum a été organisée par la CGT en 2021 dans le cadre du CAAC 2.

L'initiative vise à renforcer la mise en application des « Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous » et à aider les pays partenaires à atteindre les ODD.



Cette initiative contribuera aux ODD 6, 8, 13, 16 et 17.

Thématiques : lutte contre les conséquences du changement climatique sur un ou plusieurs secteurs d'intervention des organisations mobilisées

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Dirigeants syndicaux par pays : entre 25 et 30
Quelques représentants des pouvoirs publics identifiés et invités par les syndicats
Les participant.es au 4e Forum syndical mondial des transitions écologiques et sociales (plusieurs centaines de délégué.es attendu.es)

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les travailleurs et les populations des territoires pilotes identifiés par le projet

«WECCO - Réflexion commune, croisée et multi-acteurs entre Montpellier et le département de Rufisque sur leurs politiques alimentaires territoriales »

Porteur : Grdr

Territoires : France (département de l'Hérault) et Sénégal (Rufisque)



Partenaires

Principaux : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Conseil Départemental de Rufisque (CDR), Montpellier Méditerranée Métropole (3M), Ville de Montpellier

Associés : Association des Sénégalais de l'Hérault (ASH), Marché d'intérêt national (MIN) de Montpellier

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 110 547 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Les partenaires du projet sont convaincus que face à la vulnérabilité croissante des systèmes alimentaires, les collectivités locales des différents pays doivent penser à la relocalisation de l'alimentation à l'échelle de leur territoire qui passe par la mise en place de projets alimentaires territoriaux, mais aussi par la création d'espaces inclusifs de dialogue et de construction de propositions dans une mixité sociale, générationnelle et culturelle. Cette initiative pluri-acteurs impliquant des collectivités territoriales, la recherche, la société civile, vise à mettre le focus sur le dialogue autour d'enjeux partagés tels que l'accès à une alimentation saine et durable via la restauration scolaire, le soutien à la transformation des produits locaux, la promotion de la gouvernance participative de politiques alimentaires durables et équitables.



Cette initiative contribuera aux ODD 2, 3, 10 et 17.

Thématiques : lutte contre les conséquences du changement climatique sur un ou plusieurs secteurs d'intervention des organisations mobilisées (ex : agriculture, santé, migration...) et interculturalité (qu'il s'agisse de cultures métiers, de pratiques de coopération, de modalités de dialogues et de partenariats)

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)	Au Sénégal : 4 élus du département de Rufisque 4 techniciens du département Au moins 3 personnes de la division nationale des cantines scolaires Au moins 3 chercheurs issus de centre de recherche publics/ privés (Consortium pour la recherche économique et sociale - CRES; Initiative Prospective Agricole et Rurale - IPAR) 3 représentants des organisations paysannes / avicultures et pêche qui livrent les cantines, GIE de femmes transformatrices 3 représentantes des GIE de transformations agroalimentaires 3 représentants des écoles (avec cantines), au moins 3 représentants des parents d'élèves Les cuisinières qui préparent les repas En France : 3 élus de la Métropole de Montpellier en charge de la P2A, de l'alimentation, de l'international Les directions en charge de la P2A et de la restauration scolaire et de l'international : 3 Les élèves des écoles qui seront identifiées pour les activités de sensibilisation (en lien avec les temps forts "Ma cantines autrement") La diaspora sénégalaise de l'Hérault Les étudiants sénégalais/ouest africains de l'Institut agro de Montpellier
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	Au Sénégal : 3 800 élèves du département bénéficiaires directs de repas scolaires et 10 000 élèves de manières indirects 4 TPME transformatrices 9 élus des communes 5 agents communaux En France : Le personnel de la cuisine centrale Les habitants de 3M Autres bénéficiaires indirects : Les collectivités territoriales en France et Sénégal ainsi qu'en Afrique par le travail de capitalisation réalisé pour l'élaboration / renforcement de PAT Les acteurs des territoires impliqués en faveur de politiques alimentaires durables et équitables

« RESIGLOB - Améliorer la résilience au changement climatique et la santé globale des populations de Bourgogne-Franche-Comté et de Guinée forestière par la coopération internationale »

Porteur : GRET

Territoires : 9 villages (Banzou Nord, Bowé Nord, Gouécké centre, Guélagbozou, Kabiéta, Ouléoun, Palé centre, Tamoé et Zénémouda) de 3 communes rurales de Gouécké, Palé et Womey de la région de Guinée forestière en République de Guinée



Partenaires

Principaux : Bourgogne Franche-Comté International (BFCI), Groupe de recherche et d'échanges technologiques (GRET)

Associés : Ass3 Plateformes One Health, 9 CGTV en Guinée, Fédération Nationale des Parcs Naturels Régionaux, Parc Naturel Régional du Haut-Jura, Parc Naturel Régional du Morvan

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 110 000 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Cette initiative vise à initier une dynamique de coopération internationale et multisectorielle pour lutter contre le changement climatique et ses conséquences sur la santé globale des territoires entre acteurs territoriaux guinéens et français dont la capacité à agir est renforcée avec la mise en place de dynamiques d'apprentissage collectifs au niveau de chacun des territoires et d'échanges d'expériences/regards croisés entre acteurs impliqués dans la mise en place de trajectoires de développement résilientes au changement climatique. Avec un accompagnement du Gret inspiré de l'approche par les Communs, les acteurs de chacun des territoires seront accompagnés pour documenter leurs pratiques et leurs choix dans une logique de suivi réflexif.



Cette initiative contribuera aux ODD 3, 13 et 17.

Thématiques : lutte contre les conséquences du changement climatique

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Les membres des POHC et CGTV (180) et des 2 PNR de BFC (100 personnes)

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les populations des CR de Gouécké, Womey et Palé (2023 (INS-Guinée) 54 619 habitants dont 28 460 habitants)
Les populations des territoires classés des PNR du Morvan (67 903 habitants en 2019) et du Haut-Jura (101 060 habitants en 2021)

« Kindia-Orvault, Territoires de solidarité climatique »

Porteur : Guinée 44

Territoires : France (ville d'Orvault) et Guinée (Inter-collectivités de Kindia)



Partenaires

Principaux : Inter-collectivité de Kindia (Commune Urbaine de Kindia, Commune rurale de Damakania, Commune rurale de Friguiagbé et la commune rurale de Molota), Ville d'Orvault

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 101 280 €

Date de démarrage : 01/01/2024

Résumé de l'initiative

L'initiative vise à développer des « territoires d'engagement et de solidarité climatique » en coopération réciproque Kindia-Orvault pour renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de ces territoires. Elle se décline en trois volets :

- accompagner le déploiement de dynamiques territoriales d'action climatique en réciprocité Kindia-Orvault ;
- renforcer la conscientisation climatique et la notion de bien commun autour du climat par la création d'un lien de proximité entre territoire du nord et du sud ;
- mobiliser des coalitions d'acteurs pour la responsabilité et la solidarité climatique entre les territoires d'Orvault et de Kindia.

Elle répond à l'ODD 13 (lutte contre les changements climatiques) par une approche innovante de mobilisation multi-acteurs autour d'une dynamique territoriale de l'action climatique.



Cette initiative contribuera aux ODD 13 et 17.

Thématiques : lutte contre les conséquences du changement climatique

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

À Kindia :

Les élus des 4 collectivités (Communes et Quartiers/districts) du Grand Kindia

Les 400 ménages ayant acheté des cuiseurs améliorés

Les ménages disposant de foyers en banco grâce à la formation par les monitrices

Les 4 comités de gestion des forêts

L'artisan qui fabrique et diffuse les foyers améliorés,

La coopérative des potières et les artisans producteurs de foyers améliorés

Les 3 000 élèves sensibilisés à l'environnement et bénéficiant d'échange avec les élèves de Kindia et leurs familles

À Orvault :

Les élus et services en charge de la transition écologique,

La Direction Education et Jeunesse qui enrichit son action éducative,

Les 120 élèves sensibilisés à l'environnement et bénéficiant d'échanges avec les élèves de Kindia et leurs familles

Les entreprises mettant en œuvre une stratégie de solidarité climatique bénéficiant à leur stratégie RSE et à leur image en interne et externe

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

À Kindia :

Les 32 000 ménages de la préfecture de Kindia bénéficiant de la restauration de l'environnement

À Orvault :

La population bénéficiant des événements grands publics de valorisation de l'initiative

Co-construire des pratiques agroécologiques pour les jeunes ruraux en valorisant les échanges interculturels

Porteur : Fédération nationale des Maisons Familiales de formation Rurale du Togo (FMFRT)

Territoires : Bénin, France et Togo



Partenaires

Principaux : Union Béninoise des Maisons Familiales et Rurales (UBMAFAR), Union Nationale des Maisons Familiales et Rurales d'Éducation et d'Orientation (UNMFREO)

Associés : Centre International de Développement Agro Pastoral (CIDAP), Centre Songhaï, Fédération des MFR de Drôme Ardèche, Fédération des MFR de Loire Auvergne, Fédération des MFR de Vendée, Fondation MFR Monde

Montant subvention attribuée : 55 097 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 91 828 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Cette initiative vise à valoriser la rencontre à distance des jeunes des MFR du Togo, du Bénin et de France lors d'échanges interculturels concernant les changements climatiques et l'agroécologie. En parallèle, les jeunes béninois.es et togolais.es se rencontreront physiquement lors de séjours au centre Songhaï et au CIDAP pour des formations en agroécologie. Accompagné.e.s par leurs moniteur.ice.s et leurs administrateur.ice.s, il.elle.s pourront restituer leurs apprentissages à leurs pairs et mettre en place des microprojets agroécologiques dans leur MFR. L'idée est d'intégrer l'agroécologie aux plans de formation et pratiques des MFR dans le monde. Ces expériences seront capitalisées sous forme d'un guide de pratiques agroécologiques et d'un documentaire qui retrace le parcours de ces jeunes en formation interculturelle et agroécologique qui seront largement diffusés.



Cette initiative contribuera aux ODD 2, 4, 12 et 17.

Thématiques : lutte contre les changements climatiques (agroécologie) et interculturalité

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

20 jeunes des MFR du Togo et du Bénin (de 16 à 35 ans, minimum 30% de jeunes filles)
10 moniteur.ice.s (1 par MFR du Bénin et du Togo)
10 administrateur.ice.s (1 par MFR du Bénin et du Togo)
2 référent.e.s pédagogiques (1 FMFRT + 1 UBMAFAR)
60 jeunes des MFR françaises

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

500 jeunes formés chaque année au Togo et au Bénin (formés par leurs pairs participant au projet et formés par les outils pédagogiques qui en ressortent)
23 mouvements MFR dans le monde et les jeunes formés (44 000 jeunes en formation initiale par an au travers le monde)
20 familles des jeunes formés
Les réseaux FAR nationaux et international

Initiaterre jeunesse, les jeunes acteurs de leur territoire

Porteur : Pays de Savoie solidaires (PSs)

Territoires : France (département de Savoie), Haïti (commune de Dessalines), Liban (commune de Qaa) et Sénégal (département de Bignona)



Partenaires

Principaux : Le Cabinet d'expertise Kassofo, représentation locale de PSs à Bignona ; le Centre d'Appui au Développement Local (CAPDEL), représentation locale de PSs à Dessalines

Associés : Centre de lecture et d'animation culturelle de la ville de Qaa et ses 4 établissements scolaires

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Durée du projet : 24 mois

Budget global : 100 106 €

Date de démarrage : 01/01/2024



Résumé de l'initiative

Après 12 années de mise en œuvre de projets d'insertion socio-professionnelle à Bignona et Dessalines, des interrogations émergentes sur la conscientisation des jeunes et leur devenir au Liban, PSs et ses partenaires locaux arrivent à une nouvelle étape des programmes jeunesse au sein de leurs coopérations. Le principal enjeu est donc de construire une démarche multi-pays, visant à accompagner les capacités d'agir des jeunes de Bignona, Dessalines, Qaa et de Savoie dans les dimensions sociale, environnementale, citoyenne et économique (insertion intégrale des jeunes). Il s'agit donc ici de se saisir des expériences de chaque territoire, de manière à créer un dialogue inter-coopérations autour des enjeux liés à la jeunesse et à sa place dans la société. Ce programme intègre donc une logique de réciprocité et d'apprentissage interculturel, inhérente à sa dimension multi-pays qui en fait toute sa richesse.



Cette initiative contribuera aux ODD 4, 10 et 17.

Thématiques : interculturalité (qu'il s'agisse de cultures métiers, de pratiques de coopération, de modalités de dialogues et de partenariats)

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Jeunes (15-35 ans) : 1100
Entrepreneurs dans les coopérations et en Savoie : 52
Professionnels jeunesse / Enseignants : 112
OSC/structures dans les coopérations : 7
OSC/Structures en Savoie : 9

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

a population locale de Bignona participants aux Caravanes, festival, actions de rue
La population locale de Qaa (4000 habitants) touchés par les événements grand public
Les bénéficiaires des projets citoyens portés par les jeunes dessaliniens
Les personnes touchées par les réseaux sociaux (ex : 500 personnes sur la page du Reacte)

L'engagement solidaire et citoyen des jeunes générations pour renforcer la résilience des communautés locales face aux défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire

Porteur : Secours populaire français (SPF)

Territoires : Colombie, Cuba, El Salvador, France, Mexique



Partenaires

Principaux : Association cubaine de production animale (ACPA), Association cubaine des techniciens agro-forestiers (ACTAF) à Cuba, Association Muuch Kambal (Mexique), Coopérative Canasta campesina (El Salvador), Corporation alternatives de Paix (Colombie)

Associés : Association catalane pour la Paix

Montant subvention attribuée : 60 000 €

Budget global : 114 460 €

Durée du projet : 24 mois

Date de démarrage : 01/01/2024

Résumé de l'initiative

Le Secours populaire français a constaté que la plupart de ses partenaires étrangers conduisaient des activités orientées vers les enfants et les jeunes pour les sensibiliser à la protection de leur environnement, de la biodiversité et à la recherche de la sécurité et de la souveraineté alimentaires. Ces activités associent des enseignants, des animateurs et surtout les parents. Les autorités locales ont suivi ces initiatives reprises parfois au niveau national comme au Salvador et à Cuba. Le SPF a donc organisé des vidéos réunions pour cet échange d'expériences et présenter le CAAC III. Ces partenaires et certaines fédérations du SPF ont décidé de participer à la préparation de ce projet pour mieux partager leurs expériences et permettre aux jeunes de différents pays de se rencontrer comme certains l'ont déjà fait avec le programme « Copain du monde » en France, au Salvador et à Cuba. L'innovation tient aux échanges entre jeunes de différents pays et continents et à l'utilisation de techniques associant les arts et les cultures.



Cette initiative contribuera aux ODD 4, 12, 13, 15, 16 et 17.

Thématiques : protection de l'environnement, lutte contre les conséquences du changement climatique, promotion de modes de production durables dans un contexte de changement climatique, sensibilisation et mobilisation des jeunes sur ces thématiques, ECSI.

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)	Plus de 6000 enfants et jeunes français, colombiens, salvadoriens, mexicains et cubains Au moins 4000 adultes (parents, enseignants et autres participant aux activités sur les divers territoires) Au moins 50 écoles et établissements d'enseignement participant aux activités de l'initiative pilote (Cuba, Salvador, Mexique, France) 2 coopératives participant au projet (1 au Salvador, 1 à Cuba) 2 Universités (au Salvador et en Colombie) La Fédérations du SPF Les ministères de l'agriculture, de l'éducation, etc.
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	Environ 300 enfants et jeunes (maliens, béninois, malgaches et nicaraguayens) qui participeront aux villages "Copain du Monde" Au moins 4000 adultes des communautés, régions où se dérouleront les projets 2 coopératives (Catalogne et Colombie) 2 Universités (à Cuba et en Catalogne) Les ministères de l'agriculture, de l'éducation, etc

Coopérations entre « écosystèmes ESS » français et togolais sur les enjeux communs de leurs territoires

Porteur : Xylm
Territoires : France (Ile-et-Vilaine en Bretagne) et Togo (Grand Lomé en région maritime et District Autonome du Grand Lomé)

Partenaires

Principaux : au Togo, ENPRO TOGO, ETD, Miawodo, SMPDD, STADD, UONGTO/FONGTO, en France, CRESS Bretagne, Département Ile-et-Vilaine, GRET, Pôle ESS Fougères, TAg35, RBS, Université de Rennes
Associés : Cols Verts, District Autonome du Grand Lomé, Douze baleines, Maison Internationale de Rennes, Université de Lomé



Montant subvention attribuée : 60 000 €
Budget global : 100 000 €

Durée du projet : 24 mois
Date de démarrage : 01/01/2024

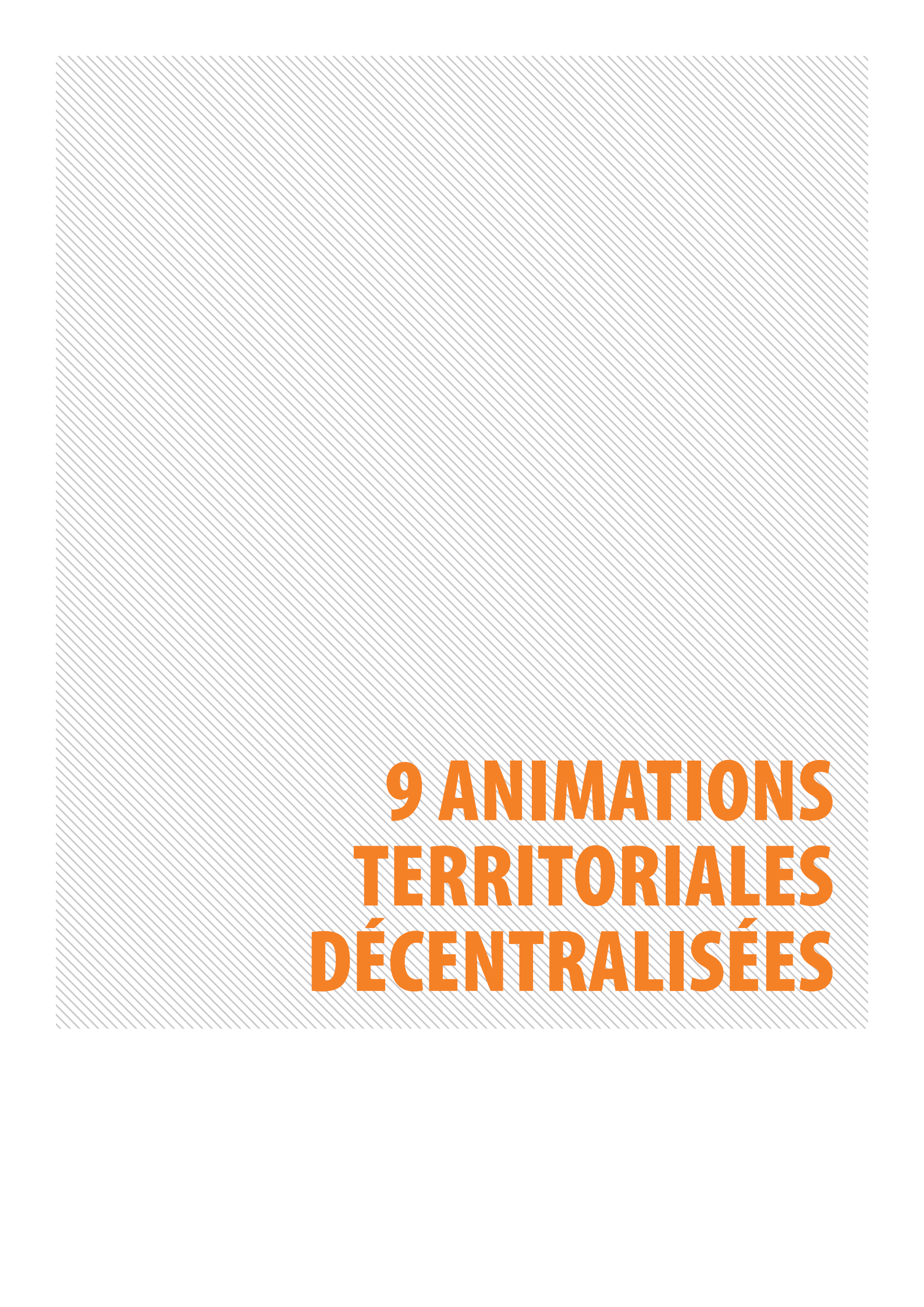
Résumé de l'initiative

Le projet veut accompagner les acteurs ESS français et togolais dans l'internationalisation de leurs stratégies et dans la création de référentiels communs de coopération et de partenariat pour permettre le co-développement de leurs compétences et la préfiguration d'actions communes. Deux types d'enjeux communs sur lesquels les partenaires échangeront et renforceront leurs capacités ressortent : enjeux thématiques communs : le développement de systèmes agricoles et alimentaires locaux durables et solidaires ; le développement des filières locales d'économie circulaire. Enjeux communs de développement de l'ESS : les modèles ESS pour l'insertion des plus démunis ; l'ESS pour accompagner l'économie informelle des quartiers ; l'ESS pour lutter contre l'isolement rural ; la reconnaissance de l'ESS (plaidoyer).

Cette initiative contribuera aux ODD 8, 12 et 17.

Thématiques : interculturalité (qu'il s'agisse de cultures métiers, de pratiques de coopération, de modalités de dialogues et de partenariats)

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)	Au moins 40 salariés et bénévoles/élus des organisations de l'ESS françaises et togolaises Environ 20 agent.e.s et élus des collectivités locales seront impliqués Au moins 20 salariés et bénévoles/élus des réseaux d'OSC français et togolais et RRMA
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	5Les bénéficiaires des actions des organisations de l'ESS francais.e.s et togolaises : Environ 5 000 au Togo notamment des jeunes et des femmes et 1000 en France Les administrés de ces collectivités sont les bénéficiaires indirects Les organisations membres de ces réseaux sont des bénéficiaires indirectes environ 150 en France et 300 au Togo



9 ANIMATIONS TERRITORIALES DÉCENTRALISÉES

Agir ici et là-bas pour l'ECSI

Porteur : Ingénieurs Sans Frontières France (ISF)

Territoires : France



Partenaires

Principaux : Engagé.es et Déterminé.es (E&D), Artisans du monde (ADM), ISF Montpellier, ISF Bordeaux

Associés : les différentes associations étudiant.es membres de la fédération ISF dites « groupes locaux », AgriSTA, ReSET, les administrations des écoles abritant ces groupes locaux et les autres associations de leurs campus, divers acteur.ices d'ECSI répartis sur ces différents territoires (dont les RRMA)

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Budget global : 25 000 €

Durée du projet : 6 mois

Date de démarrage : 01/09/2025



Résumé de l'initiative

L'Animation Territoriale Décentralisée (ATD) proposée au travers du projet « Agir ici et là-bas pour l'Éducation à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale (ECSI) » s'inscrit dans une dynamique partagée, entre les partenaires de ce projet et autres acteur.ices avec qui ISF est en lien, d'un besoin de dynamiser et d'accompagner l'engagement étudiant en France et à l'international en faveur de l'ECSI. Cela se concrétise autour d'outillage et la facilitation de la mise en lien entre La fédération, ses groupes locaux et d'autres acteur.ices du territoire local, national et international. Le présent projet cible majoritairement un public de jeunes, en particulier étudiant.es ingénieur.es qui a la particularité d'évoluer dans les « vases clos » des écoles d'ingénieur.es : nous incitons au décroisement des actions solidaires qu'ils mettent en place et de renforcement de leur pouvoir d'agir.



Cette initiative contribuera aux ODD 2, 4, 12 et 17.

Thématiques : Solidarité Internationale et Éducation à la Citoyenneté (ECSI), engagement des jeunes, développement local, mise en lien des différents acteur.ices des territoires en France

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Jeunes (de 18 à 30 ans), principalement étudiant.es et ingénieur.es, sans distinction de genre.

Les 4 associations partenaires de ce projet.

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Montpellier et IFS Bordeaux), les organisations avec lesquels ISF est en lien (Ritimo, CRID, CSUD, CEF, RRMA ou collectifs en région, etc.), acteur ices du milieu de l'ingénierie, collectivités locales et autres acteur ices économiques ou marchands qui pourraient vouloir coopérer avec les participant es de ce projet pendant et à la suite de celui-ci (par ex un cinéma qui accueillerait un ciné-débat ou une mairie accueillant un atelier participatif).

DIFRAS (Dialogue Interculturel entre jeunesses FRAnçaises et Sénégalaises)

Porteur : Gret

Territoires : France (région Île-de-France) et Sénégal (ville de Guediawaye)



Partenaires

Principaux : Consortium Jeunesse Sénégal (CJS), Forum des Organisation de solidarité Internationales issues des Migrations (FORIM), Afrikulturban, Y'En a marre

Associés : IEDES

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 12 mois

Budget global : 25 000 €

Date de démarrage : 30/04/2025



Résumé de l'initiative

Le projet DIFRAS vise à connecter des jeunes du Sénégal et de la France pour promouvoir la citoyenneté active et renforcer leur pouvoir d'agir. Les participants travailleront ensemble pour identifier une ou plusieurs thématiques communes et pertinentes, qui seront explorées à travers la création de contenus artistiques reflétant leurs perspectives locales. Les échanges autour de ces productions susciteront des débats constructifs entre les jeunes des deux pays et permettront une mise en lumière des perceptions et des réalités de chacun. De cette démarche naîtra un événement de restitution des productions réalisées, avec différents acteurs de la société civile et les pouvoirs publics locaux, dont l'objectif sera de les sensibiliser et mobiliser autour des thématiques choisies.



Cette initiative contribuera aux ODD 4, 5,10,11 et 17.

Thématiques : valorisation des effets d'engagements solidaires en France et à l'international

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)	15 jeunes français et 15 jeunes sénégalais OSC locales : Au moins 3 associations locales impliquées, notamment dans l'accompagnement des jeunes et la valorisation des productions artistiques. Elles bénéficieront des outils et méthodologies développés pour renforcer leurs actions sur le terrain.
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	Entourage des jeunes : Environ 100 personnes (familles, amis, communautés) sensibilisées aux enjeux abordés grâce aux productions artistiques et aux événements de restitution. Pouvoirs publics : 3 à 5 institutions locales (municipalités, conseils régionaux, services déconcentrés de l'État) associées aux échanges et mobilisées pour intégrer les propositions citoyennes dans leurs politiques. Ces bénéficiaires indirects seront des acteurs clés pour pérenniser les actions et diffuser les impacts du projet à l'échelle locale.

« ESS et Solidarité internationale » : valorisation et plaidoyer pour de nouvelles coopérations

Porteur : Xylm
Territoires : France (région Bretagne)

Partenaires

Principaux : Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Conseil Départemental de Rufisque (CDR), Montpellier Méditerranée Métropole (3M), Ville de Montpellier
Associés : Association des Sénégalais de l’Hérault (ASH), Marché d’intérêt national (MIN) de Montpellier

**Montant subvention attribuée :** 60 000 €
Budget global : 110 547 €

Durée du projet : 24 mois
Date de démarrage : 01/01/2024

Résumé de l'initiative

Les partenaires du projet sont convaincus que face à la vulnérabilité croissante des systèmes alimentaires, les collectivités locales des différents pays doivent penser à la relocalisation de l’alimentation à l’échelle de leur territoire qui passe par la mise en place de projets alimentaires territoriaux, mais aussi par la création d’espaces inclusifs de dialogue et de construction de propositions dans une mixité sociale, générationnelle et culturelle. Cette initiative pluri-acteurs impliquant des collectivités territoriales, la recherche, la société civile, vise à mettre le focus sur le dialogue autour d’enjeux partagés tels que l’accès à une alimentation saine et durable via la restauration scolaire, le soutien à la transformation des produits locaux, la promotion de la gouvernance participative de politiques alimentaires durables et équitables.

Cette initiative contribuera aux ODD 2, 3, 10 et 17.

Thématiques : lutte contre les conséquences du changement climatique sur un ou plusieurs secteurs d’intervention des organisations mobilisées (ex : agriculture, santé, migration…) et interculturalité (qu’il s’agisse de cultures métiers, de pratiques de coopération, de modalités de dialogues et de partenariats)

BÉNÉFICAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d’âge, OSC, PP, acteurs économiques)	Bénéficiaires directes du processus de fédération, concertation et valorisation : Ce sont les partenaires principaux et associés : 30 personnes salarié.es, bénévoles ou élu.es. Nb : les enseignants et étudiant.es du Master ESS sont également bénéficiaires, soit environ 25 personnes. Les ASI, structures ESS, collectivités et universités qui participeront à la journée régionale ESS et solidarité internationale : 50 personnes salarié.es, bénévoles ou élu.es. Les collectivités bretonnes bénéficiaires de l’argumentaire de plaidoyer : 50 collectivités bretonnes. Les acteurs de l’ESS bretons et les ASI bretonnes bénéficiaires de l’argumentaire de plaidoyer : 600 personnes salarié.es, bénévoles ou élu.es
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	Les territoires et les habitant.es des collectivités bénéficiaires. Les bénéficiaires des actions des organisations ESS et des ASI bretonnes bénéficiaires

Expérimentation de la mobilisation des acteurs économiques ligériens autour des ODD

Porteur : ESSENTIEL

Territoires : France (région Pays de la Loire) et Guinée (métropole de Kindia)



Partenaires

Principaux : Guinée 44, Pays de la Loire Coopération Internationale, UNIVERS-SEL

Associés : Consultants externes sur les volets RSE/ODD et également sur le volet communication vers les entreprises

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 14 mois

Budget global : 28 183 €

Date de démarrage : 01/12/2024



Résumé de l'initiative

Dans une logique de stratégie commune, Pays de La Loire Coopération Internationale, UNIVERS-SEL, ESSENTIEL et Guinée 44 se sont associés pour fédérer un réseau, pluri-acteurs autour des enjeux de la solidarité internationale sur le territoire des Pays de La Loire. Cet appel à projets représente une opportunité pour approfondir les liens entre les acteurs économiques locaux et les initiatives de solidarité internationale.

Le réseau régional multi-acteurs (RRMA) Pays de la Loire Coopération Internationale (PDLCI) a été constitué en 2018, avec pour objectifs le référencement, la mise en réseau et l'accompagnement des acteurs de la coopération internationale. Essentiel, Guinée 44 et Univers-Sel, membres fondateurs du RRMA, sont engagés depuis plusieurs années dans des initiatives conjointes visant à encourager, faciliter et valoriser l'approche pluri et multi-acteurs pour l'atteinte des ODD. Les quatre structures ont conduit une étude en 2021 sur les dispositifs de coopération internationale en Pays de la Loire et publié en 2022, une boîte à outils sur le mécénat de compétence. PDLCI a par ailleurs publié 3 guides au cours des dernières années sur l'engagement des entreprises dans des projets de coopération et de solidarité internationale.



Cette initiative contribuera à l'ODD 2, 3, 12, 13, 15 et 17.

Thématiques : territorialisation des Objectifs de Développement Durable et valorisation des effets d'engagements solidaires en France et à l'international

BÉNÉFICAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

6 acteurs économiques (structures)
30 OSCI issu du réseau CFSI et PDLCI

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Acteurs économiques, OSC et réseaux territoriaux

Jeunesse et ruralité, entre Nords et Suds

Porteur : ESSOR ONG

Territoires : Bénin, France (région Hauts-de-France), Guinée-Bissau et Togo



Partenaires

Principaux : Elevage Sans Frontières, Lianes coopération



Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 12 mois

Budget global : 24 990 €

Date de démarrage : 01/05/2025

Résumé de l'initiative

L'animation territoriale décentralisée vise à renforcer la coopération et les synergies entre membres du CFSI et acteurs de la ruralité et de la jeunesse au Nord et au Sud en vue d'enclencher une dynamique de travail commune. Elle vise à produire des outils et une réflexion sur la prise en compte des jeunesse rurales dans une approche globale et par les droits.

L'animation prévoit l'organisation d'une rencontre et de visites d'études, l'animation d'un groupe de travail au sein du RRMA et la mise en place de missions de terrain pour engager de nouveaux partenaires et développer notre diagnostic.



Cette initiative contribuera aux ODD 4, 8, 10, 11 et 17.

Thématiques : jeunesse et développement rural

BÉNÉFICIAIRES	
Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)	30 bénéficiaires directs membres d'organisations partenaires au Nord et au Sud, acteurs impliqués dans des organisations travaillant sur l'appui aux jeunes ruraux.
Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)	2 000 jeunes bénéficiaires des actions dans les pays d'intervention et jeunes des Hauts-de-France qui pourront être impactés indirectement

Jeunesses pour une Alimentation Durable et Engagée (JADE)

Porteur : Grdr Migration - Citoyenneté - Développement

Territoires : France (ville de Sevrans) et Sénégal (ville de Ziguinchor)



Partenaires

Principaux : CD Ziguinchor, CD Seine-Saint-Denis

Associés : LAB3S, Lycée Saltus Campus, Lycée Kénia

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 12 mois

Budget global : 25 000 €

Date de démarrage : 01/03/2025



Résumé de l'initiative

Cette action territoriale s'inscrit dans la coopération naissante entre les départements de Ziguinchor et de Seine Saint Denis, et vise à favoriser le dialogue entre acteurs des territoires autour d'enjeux partagés liés aux systèmes alimentaires, avec un focus sur les jeunes avec un travail sur les futurs alimentaires, en s'appuyant sur des outils pédagogiques et des échanges interculturels. Grâce à des animations en lycée basées notamment sur la mallette RIOTERRA, les jeunes exploreront des thématiques comme la filière halieutique et la palmeraie. Ils produiront également des supports visuels (vidéo ou photos) pour présenter leur environnement alimentaire et alimenter les discussions. Des échanges entre les deux territoires, notamment en visioconférence et lors de missions sur le terrain, seront animés par le Grdr. Un cadre de dialogue impliquant les acteurs locaux sera mis en place, favorisant l'émergence d'initiatives communes. Des échanges avec des experts (Université Assane Seck, CIRAD) et des initiatives comme le projet WECCO ou le Festival ALIMENTERRE permettront d'enrichir ces réflexions. L'objectif est de renforcer le cadre de coopération entre Ziguinchor et la Seine-Saint-Denis, tout en sensibilisant les jeunes aux enjeux des systèmes alimentaires.



Cette initiative contribuera aux ODD 2, 11, 12 et 13.

Thématiques : Jeunesse et futur des systèmes alimentaires, ECSI, éducation populaire et systèmes alimentaires territoriaux durables et équitables

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

60 jeunes (15 ans - 20 ans) inscrits aux lycées identifiés (50% filles - garçons)
2 structures de l'ESS agissant en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables par l'accompagnement d'acteurs (OSC, entrepreneur...)

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

10 porteurs de projets agissant en faveur de systèmes alimentaires durables et équitables
Élèves des 2 lycées
Élèves du collège de Sevrans
Réseaux de collectivités territoriales engagées en faveur de SAT durables et équitables et en solidarité internationale

La transition juste et l'extractivisme – les enjeux syndicaux

Porteur : CGT

Territoires : France (région Île-de-France), Allier, Guyane, Arménie, Géorgie



Partenaires

Associés : Union des syndicats de la Géorgie (GTUC), Confédération des syndicats de l'Arménie (CTUA), Union locale CGT de l'Allier, L'Union des travailleurs guyanais

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 12 mois

Budget global : 26 180 €

Date de démarrage : 01/0/2025

Résumé de l'initiative

Le projet propose de développer une initiative commune sur les problématiques du changement climatique et de la transition juste entre les partenaires impliqués dans le cadre du projet CAAC3 « Promouvoir les droits des travailleurs face au changement climatique » (CGT, France ; CTUA, Arménie et GTUC Géorgie) et deux territoires français : l'Allier et la Guyane.

Le projet vise à aborder du point de vue syndicale et locale la question de l'extractivisme. La lutte contre le changement climatique suppose le changement technologique et industrielle qui enduit la question de l'exploitation des ressources des sous-sols et de ses impacts environnementaux. Qu'il agisse de mettre fin à certaines extractions (mine de charbon en Georgie) ou de continuer d'en développer (or, cuivre ou molybdène en Arménie), ces transformations économiques demandent un accompagnement syndical. La Guyane est confrontée au développement de l'extraction aurifère, le projet de mine de lithium dans l'Allier vient d'être qualifié d'intérêt national majeur dans le cadre de la transition énergétique. Nous souhaitons confronter les expériences syndicales de terrain entre ces trois régions du monde (Guyane, France métropolitaine et Caucase du Sud).

L'initiative vise à renforcer la mise en application des « Principes directeurs de l'OIT pour une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables pour tous ».



Cette initiative contribuera aux ODD 6, 8, 13 et 16.

Thématiques : territorialisation des Objectifs de développement durable

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Entre 25 et 30 syndicalistes en France
2 syndicalistes du Caucase du Sud

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les travailleurs et les populations des territoires partenaires du projet

SYNAPSE – Solidarité, Ynitiatives et Networking pour l'Avenir des Professionnels en Solidarité

Porteur : IFAID

Territoires : France (régions Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes)



Partenaires

Principaux : Bioforce Développement, Ciedel

Associés : Réseaux multi-acteurs, Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (CRESS) des régions concernées, autres OF

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Budget global : 25 000 €

Durée du projet : 18 mois

Date de démarrage : 01/01/2025



Résumé de l'initiative

SYNAPSE vise à améliorer la formation professionnelle des métiers de la solidarité en organisant un forum dédié aux métiers liés à la gestion de crise, du développement et de l'humanitaire, ainsi qu'en créant des passerelles entre les certifications des institutions partenaires (IFAID, Bioforce, CIEDEL). Il s'inscrit dans une démarche de territorialisation des Objectifs de développement durable (ODD 4 et ODD 17) et de valorisation des engagements solidaires. Le projet répond à la nécessité d'harmoniser les compétences des professionnels de la solidarité, de renforcer les synergies entre acteurs de formation, et d'aligner les pratiques avec les besoins territoriaux et internationaux. SYNAPSE ambitionne de structurer un cadre commun pour les certifications professionnelles, contribuant ainsi à renforcer l'impact des interventions solidaires tout en soutenant les dynamiques locales de développement.



Cette initiative contribuera aux ODD 4 et 17.

Thématiques : valorisation des effets d'engagements solidaires en France et à l'international

BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Professionnels, futurs professionnels dont la caractéristique est d'être plutôt des jeunes et des femmes.
Les structures qui les emploient
Nos 3 organismes de formation

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les bénéficiaires des structures
Les acteurs qui contribuent à la structuration du secteur (politiques publiques, réseaux régionaux)

« Terres à vivres » : Développer une coopération entre territoires très différents pour la sécurité alimentaire

Porteur : Développement & Civilisations

Territoires : France (région Bretagne) et Haïti (commune de Marigot)



Partenaires

Principaux : Institut culturel Karl Lévêque de Port au Prince, Tèt Kole Ti Peyizan Ayisyen, Xylm

Montant subvention attribuée : 15 000 €

Durée du projet : 14 mois

Budget global : 25 000 €

Date de démarrage : 01/01/2025



Résumé de l'initiative

Un territoire haïtien a défini un projet pour développer la sécurité alimentaire et commence à le mettre en œuvre en août 2024. En Bretagne, de nombreux Plans alimentaires territoriaux sont en cours.

Terres à vivres fait l'hypothèse que dans les contextes différents les acteurs peuvent apprendre les uns des autres en échangeant sur les conditions de réussite et de dépassement des obstacles en vue d'assurer la sécurité alimentaire par la coopération entre acteurs au niveau local.

Pendant l'année 2025 des échanges à distance seront organisés en recourant à des outils méthodologiques conçus en commun. Ces échanges déboucheront sur un événement organisé en Bretagne début janvier 2026 avec la présence d'acteurs haïtiens. Il est attendu que cet événement au-delà des enseignements qui seront tirés, débouche sur une coopération décentralisée durable entre territoires bretons et haïtiens.



Cette initiative contribuera aux ODD 2 et 17.

Thématiques : sécurité alimentaire

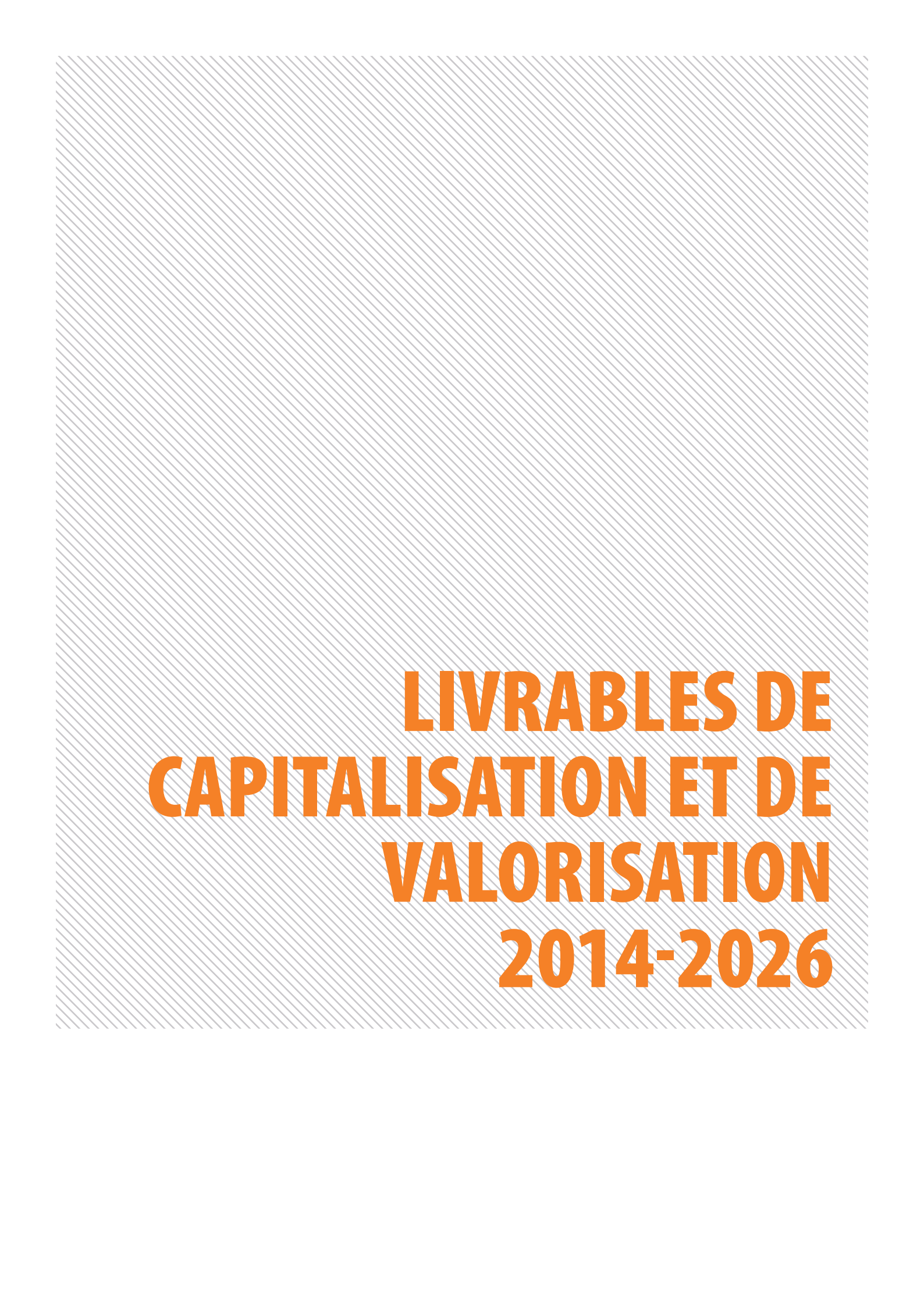
BÉNÉFICIAIRES

Nombre et qualification des bénéficiaires directs (population par sexe et tranche d'âge, OSC, PP, acteurs économiques)

Les bénéficiaires directs sont les acteurs locaux des actions territoriales, en particulier les membres du comité de pilotage avec l'objectif d'une parité hommes/femmes.

Nombre et qualification des bénéficiaires indirects (OSC, PP)

Les bénéficiaires indirects sont l'ensemble de la population des territoires concernés. Pour Marigot à Haïti, 70 000 habitants.



LIVRABLES DE CAPITALISATION ET DE VALORISATION 2014-2026

— POUR ALLER PLUS LOIN... CLIQUEZ SUR LES LIENS !

Quelques publications du Programme, de ses membres et partenaires



Comité Français pour la Solidarité Internationale

2023-2026

Rapport de capitalisation



Synthèse illustrée du rapport de capitalisation



2019-2022

Rapport de capitalisation



Plaquette du Programme



Carte de projets



Actes du séminaire international du 14 décembre 2022



2014-2018

Rapport de capitalisation



Plaquette du Programme



Fiches projets





Quelques productions des membres du CFSI et de leurs partenaires



Batik International

Rapport de capitalisation de l'opération décentralisée (CAAC 2)



Guide méthodologique sur la mesure de l'empowerment produit en 2016



Guide pédagogique pour déconstruire les stéréotypes de genre dans l'insertion



Vidéos témoignages



CFDT

Études sur les actions syndicales



Présentation de projet



Rapport final de projet



Rapport final de projet



Capitalisation d'expériences



Vidéo témoignage



Vidéo témoignage



Vidéo témoignage



Fédération Nationale des Maisons Familiales de Formation Rurales du Togo

Documentaire sur l'agroécologie



Gret



Univers-Sel

Vidéos de capitalisation



Exposition photo « Abo Una Terra »



Xylm

Référentiel commun produit dans le cadre de l'initiative pilote 2024-2025



Livret de capitalisation issu de l'Animation Territoriale Décentralisée 2025



Ce document a été réalisé avec le soutien financier
de l'Agence française de développement et de la Fondation de France.
Il ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant leurs positions.



**COMITÉ FRANÇAIS POUR LA
SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

17 rue de Châteaudun
75009 Paris
tél. 01 44 83 88 50
mail : info@cfsi.asso.fr
www.cfsi.asso.fr

